

XXXe ANNÉE. 12e LIVRAISON. 1er DÉCEMBRE 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE

SALUT A SAINTE-CATHERINE

—



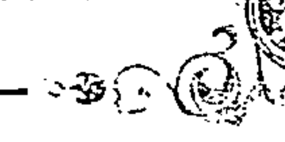
Avec cette sainte patronne revient la saison des bals. Les premiers sont aux jeunes fillettes consacrés; on revêt de simples robes blanches; quelques rubans retiennent sur les cheveux une simple touffe de fleurs; puis, le sourire aux lèvres, on se livre de tout cœur au plaisir de la danse, sans aucune de ces préoccupations de coquetterie qui font que la veille d'un bal est par nos dames employée si gravement à discuter l'ornementation d'une robe. Une simple coque de ruban ne cause-t-elle pas d'aussi grandes rumeurs qu'une sérieuse question politique?

Les robes de bal, cet hiver, se porteront, dit-on, avec corsages sans berthe; les garnitures dont ils sont ornés se portent autour des épaules sur l'étoffe même.

On portera des corsages à pointe et des corsages à larges ceintures; les premiers conviennent particulièrement aux personnes un peu fortes et les autres aux trop minces; ces ceintures grossissent un peu la taille.

Parmi les robes qui se préparent actuellement, je citerai :

Une robe avec une première jupe en satin



blanc, traversée par des blondes blanches, à la tête desquelles on ajoute un rang de perles fines blanches, imitation. Une tunique de gaze bleue, coupée comme un manteau de cour, retombe sur la jupe de satin. Des touffes de roses bleues relèvent deux fois de chaque côté cette tunique, des nœuds de perles sont ajoutés près de ces roses.

Le corsage est en satin blanc ; derrière, la tunique bleue vient se rattacher, sans être séparée à la taille, en formant au milieu du dos, neuf plis plats. Le haut de ce corsage est bordé d'un cordon de roses entremêlé de nœuds en perles ; ce cordon de roses trace devant veste de figaro et vient se continuer tout autour de la tunique.

La coiffure assortie se compose d'une touffe de roses vers le front, posée un peu de côté, un papillon en brillant est fixé sur ces fleurs, qui semblent retenues par des cordons de perles.

Il est impossible de voir rien de plus délicatement exécuté que cet insecte exécuté dans la maison Ménard et Saivres ; j'ai dernièrement remarqué dans leurs magasins un choix ravissant de mignonnes parures complètes, composées de boucles d'oreilles, de bracelets, d'une bague, etc. Ces parures pourront former de charmants cadeaux d'étrennes.

Une autre toilette de bal se composait d'une jupe de satin rose, ornée en tablier ; devant, par de grosses ruches de blonde blanche, traversées au milieu par un rang de perles roses. Ces ruches forment des dents arrondies et contrariées entr'elles. Une tunique de velours épinglé rose retombe sur cette première jupe. Des agrafes de plumes blanches, entourant une grosse rose, relèvent deux fois de chaque côté cette tunique.

Le corsage est en satin rose, à taille ronde entourée d'une haute ceinture en velours épinglé, retenue devant par une haute boucle de brillant. Une très petite veste espagnole en velours épinglé et sans manches est posée, par-dessus le corsage de satin; un rang de perles roses borde la veste, ses entournures et la tunique.

Les manches se composent d'une grosse ruche de blonde avec perles au milieu, posée sur une petite manche en satin.

Comme coiffure assortie, un peu sur le côté, grosse rose posée parmi des têtes de plumes blanches; un ruban semble retenir ces fleurs, et vient capricieusement s'enrouler parmi les cheveux, et soutenir derrière une rose accompagnée de plumes.

Une autre toilette se compose d'une jupe en taffetas blanc, recouverte d'une jupe de tulle blanc bouillonné en biais ; un velours ponceau, large comme un ruban nº 2, est posé entre chaque bouillonné.

Le corsage est à taille ronde, recouvert de tulle formant des bouillonnés en biais avec velours entre chaque. Une large ceinture en velours, haute de huit à dix centimètres, accompagne cette robe.

Une toilette de soirée, d'un effet très original, se compose d'une première jupe en satin blanc, puis d'une tunique en velours bleu-de-France, bordée tout autour par une très mignonne bande d'hermine ; cette jupe est relevée sur les côtés par des agrafes formant des nœuds en perles posés au milieu de nœuds en large ruban nº **16**, dont les longs bouts remontaient jusqu'à la ceinture et s'y trouvaient fixés sous une large ceinture entourant la taille.

Le corsage de cette robe est en taffetas blanc, garni devant par des nœuds poufs à quatre coques. Le lien du milieu est en perles ; les petites manches sont en taffetas blanc avec veste Figaro sans manches et bordée de fourrure tout autour, ainsi que vers les entournures.

La même toilette répétée en velours nacarat pourrait se garnir de martre du Canada ; la ceinture pour l'une comme pour l'autre est très haute et en fourrures, surtout pour les personnes minces.

Les coiffures en cheveux sont actuellement d'une grâce exquise. Leroy leur donne un cachet tout particulier et inimitable, en vrai artiste, il sait les varier à l'infini; pour lui il n'y a jamais de ligne routinière à sui-

vre ; il exécute selon son goût, son caprice et surtout d'après la physionomie sérieuse ou mutine de la personne qui lui confie sa chevelure ; il est vraiment presque impossible de décrire les innombrables créations de Leroy ; puis, en les décrivant, réussirait-on à bien faire deviner la grâce et l'élégance qui s'y trouvent réunies.

Nos toilettes de ville restent toujours garnies d'ornements plats ; les corsages se font en grande partie à taille ronde pour utiliser les ceintures larges à haute boucle.

Comme toilettes nouvellement parues, je citerai :

Une robe de pou-de-soie verte, avec jupe ornée sur chaque lé par de fines passementeries perlées de jais ; ces ornements sont posés de façon à se trouver former derrière la tunique simulée, c'est-à-dire que ces passementeries, se trouvant tomber un peu plus, sont longues et plus larges, et sont coupées dans le genre d'une barbe en dentelle et sont plus étroites du haut que du bas ; celles que l'on pose devant ne doivent descendre qu'un peu au-dessus du genou, et derrière de cinq à dix centimètres plus bas, graduellement.

On emploie toujours beaucoup aussi les galons-cachemires.

J'ai dernièrement remarqué une robe en pou-de-soie noire ornée au bas par des palmes tracées par un tuyauté de pou-de-soie noir, à la tête duquel était fixé un galon-cachemire ; ces palmes étaient hautes de vingt à trente centimètres.

Le corsage formait derrière deux petits pans-habits, hauts de ving-cinq centimètres, et larges, en prenant par le haut, de vingt centimètres ; dans le milieu, ils étaient séparés et très étroits du bas, quoique coupés carrés. Un tuyauté de pou-de-soie, surmonté d'un galon, encadrait ces basques-habits, et venait remonter sur les devants en traçant les contours d'une veste; autour de l'entournure, se trouvaient placés un plissé et un semblable galon-cachemire.

La manche est coupée un peu étroite du bas, un peu large du haut; au bas, se trouvaient un plissé et un galon, posés au bord du poignet et remontant un peu de côté, à quelque distance du coude. Ce bas de manche, tout en étant étroit, doit se couper juste assez large pour passer la main. Une sous-manche ainsi composée serait bien en harmonie avec cette robe de pou-de-soie noire. Ce modèle est en mousseline, coupé à coude, demi-ajusté du bas et garni simplement d'un entre-deux brodé, à la suite duquel on pose des bouclettes d'entre-deux très étroit en valenciennes, bordé lui-même des deux côtés par une dentelle très fine ; ces bouclettes de valenciennes remontent un peu sur le côté ; on passe un ruban dans l'intérieur de la chacune.

Un autre modèle de sous-manche, également coupée à coude, se termine par un poignet à dents rondes, dont chacune desquelles se compose d'un médaillon brodé encadré de valenciennes, ce qui forme au bas de cette sous-manche un poignet-éventail.

Une robe très gracieuse avait une jupe ornée vers le bas par des morceaux de taffetas violet monseigneur, hauts de vingt centimètres et larges de quinze; une échelle de petits velours noirs se pose sur cette partie de taffetas violet, qui est encadrée de dentelle-guipure.

Le corsage de cette robe se coupe de façon à former derrière des petites basques genre garde française, à quatre petits coins relevés et doublés de taffetas violet; une ruche de pou-de-soie noire encadre ces basques, et remonte sur les devants en traçant les contours d'un habit, sous lequel on voit dépasser un gilet Molière en taffetas violet, avec pochettes marquées par une petite bande de pou-de-soie noire.

Les manches de ce corsage sont presque justes et garnies du bas par un revers violet zébré de petits velours et encadré de dentelle ; du haut, on ajoute deux pointes séparées, assorties à l'ornement du bas.

La large ceinture de cuir est très en vogue, particulièrement avec les tissus mélangés de laine ou les soieries de nuan-

ces sérieuses. La ceinture gros grain et celle en velours s'emploient pour toilettes habillées.

La vogue des voilettes-loup se continue toujours ; elles sont ornées, vers la bordure de brindilles de franges en jais ou en chenille.

Il se fait de ravissants chapeaux.

J'en ai remarqué un en crêpe rose formant des bouillonnés, entre chacun desquels on pose un rang de perles. Derrière, à la fin du fond très tombant, se trouve simplement posé un nœud en large ruban de taffetas rose. Dans l'intérieur, branche de jacinthe rose et bouillonné en tulle blanc.

Un autre est en velours épinglé blanc, tendu sur une forme fanchon et formant deux ou trois plis ; draperies à l'extrémité près du peigne, sur lequel retombe une frange de plume-saule. Dans l'intérieur, vers le front, bandeau de velours ponceau étoilé de nacre.

Un autre est en velours noir, toujours de forme fanchon, terminée par une dentelle noire tombant en cache-peigne ; à la tête de cette dentelle, on pose cinq églantines en velours pensée nuancé. Brides violettes. Intérieur garni d'églantines.

Un autre est en velours épinglé bleu, tendu sur une forme fanchon, à la suite de laquelle se trouve un fond mou couvert de tulle illusion froncé en étoile, au centre de laquelle on ajoute une grosse rose, qui se trouve voilée de tulle. Brides roses, voilées de barbes en tulle. Dans l'intérieur de la passe, grosse rose entourée de tulle bouillonné.

Les fichus pour soirée gardent toujours à peu près la même forme. Beaucoup se portent carrés ; quelques-uns, ceux de préférence qui sont garnis de dentelles riches, se portent encore croisés sur le devant.

Parmi les nombreux modèles que j'ai vus, je citerai pour soirée :

Un fichu en tulle illusion de forme croisée ; ce tulle est drapé ; un velours ponceau se pose sur chaque pli, et une toute petite dentelle Chantilly vient se coudre au bord de ces mêmes plis ; tout autour, un bouillonné de tulle uni est fixé, et semé de place en place par des bouts de volants en dentelle noire formant cinq petits plis. Sur les parties restées vides et en tulle blanc, on fixe quatre bouclettes de velours ponceau.

Un petit modèle carré est en tulle fleuri. Sur les épaules et tout autour, on pose un entre-deux en dentelle de Malines. Tout autour, même dentelle ; devant, trois choux de velours zéro noir. Les sous-manches, assorties, sont en tulle fleuri à coude, terminées au bas par un haut poignet simulé par trois bouillonnés ; une dentelle de Malines termine cette sous-manche et remonte un peu sur le côté, où l'on ajoute un chou de petits velours comète.

Les bonnets varient peu de forme : ce sont toujours assez généralement des fonds résille ou des fonds catalane que l'on choisit ; ces fonds se composent en tulle bouillonné, séparé par des entre-deux, des rubans ou des velours. Sur le côté, vers le devant, qui est orné d'un coquillé en blonde, on fixe une rose ou une touffe de coques en ruban ou en velours. Derrière, nœud à bouts flottants.

Pour toilettes simples, ce sont toujours les mouchoirs à ourlet avec jours et coins brodés que l'on adopte.

Pour toilettes habillées, ceux qui sont garnis de broderies riches et de dentelles.

Pour soirées et bals, les mignons carrés de batiste garnis d'une haute application de Bruxelles ou d'Angleterre.

Pour plus grands détails, j'engage mes chères lectrices à aller visiter les magasins de Chapron, où elles trouveront, dans la spécialité des mouchoirs, les plus ravissants modèles tout prêts à recevoir chiffres coquets ou armoiries les plus compliquées, brodées avec une finesse exquise.

Il y a aussi de coquets modèles aux armes parlantes, d'un esprit délicat et charmant.

LOUISE DE NOGAREL.



DESCRIPTION DES COIFFURES

—

Coiffure genre Empire Ier.—Cheveux relevés très haut; coques et frisures ornées de perles blanches; natte tressée en trois, posée en couronne sur le devant de la tête, à 4 cent. de la naissance des cheveux; petites boucles sur le front; diadème de brillants en arrière de la natte. Les frisures ne sont pas faites avec les propres cheveux, à moins que la dame ne les ait appropriés à ce genre de coiffure, mais on peut faire la coiffure aussi bien, sans couper les cheveux; il suffit de les relever à la chinoise.

Coiffure ornée de muguet et de velours.— Chou de pattes tressées en trois, posées en forme d'équerre, formant bloc. Trois bandeaux de chaque côté; les deux du bas relevés, roulés en dessus, et celui du haut en dessous, crépés légèrement et se réunissant tous six à la ligature du chignon, de manière à ce que l'on ne voit point les raies des côtés; velours coquillé, mêlé de muguet, partant du front au côté gauche de l'oreille, le muguet tombant en grappes sur le col.

PÉTRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure Empire modernisée (nos 1, 2 et 3). Devant, frisures sur le front; cheveux relevés sur les tempes. Derrière, une tresse de cheveux lisses enrubannés et frisures légères formant chignon.

Exécution : Tirez les raies en avant et nouez derrière; divisez les deux parties horizontalement couchez à plat celle supérieure en dégageant le front; posez quelques frisures-postiches sur ladite partie; séparez les deux rangées de frisures par un ruban de la couleur de la coiffure. Cela fait, il faut mettre la coiffure sur la monture desdites frisures, et relever les cheveux des tempes sur sa partie inférieure. Derrière, lorsque les cheveux naturels sont de la longueur de 60 cent., il faut les diviser en deux et passer un ruban, comme on passe les cheveux sur l'épingle pour les onduler. Cette tresse doit servir de peigne, et doit être posé sur un cache-peigne frisé, dans l'intérieur duquel on fait courir du ruban le plus irrégulièrement possible.

Cette coiffure sied à merveille au type chiffonné Louis XV. La coiffure de velours, surmontée d'une aigrette, est un spécimen de notre maison.

Coiffure ornée d'un pouf en ruban. — Devant, trois bandeaux coupés, tournés dans le sens inverse; ce devant est accompagné de frisures légères.

Derrière, des coques un peu hautes et des frisures parsemées autour.

Le pouf de ruban est fait à l'épingle.

Cette coiffure peut être adoptée pour les jeunes personnes.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

Coiffure ornée de fleurs (nos 4 et 5). — Pour l'exécution de cette coiffure, il faut faire une division ordinaire des cheveux, puis prendre à moitié de la hauteur de la raie une petite mèche pour être ondulée, puis placer la natte en diadème et la faire passer sur ce qui reste de cheveux à chaque bandeau; relever en Marie-Stuart une partie de ces mêmes cheveux, avec le bout desquels on fait deux petites coques derrière la natte, et du reste en former un rouleau qui couvre les bouts de la natte.

Pour le chignon, il faut nouer les cheveux, en prendre une partie pour faire une coque du côté droit, et du reste en faire une natte que l'on dispose au-dessus de la coque, puis placer à gauche une grappe de frisures légères.

Les fleurs sont des camélias blancs entourés de verdure, et joints ensemble par deux feuilles de roseau formant ruban.

L'exécution de cette coiffure est très facile, et peut se faire sur toutes les têtes.

PEILLON, *professeur.*

REVUE DES COURS

Les cours de coiffure sont en pleine vogue. Messieurs les directeurs et les principaux professeurs, avec le concours d'autres organisent de grandes soirées. Tous les huit jours, la salle Molière ouvre ses portes à quatre ou cinq cents coiffeurs, amateurs de nouvelles coiffures.

Le 4 novembre dernier, les professeurs de l'école Durand convient toute la corporation à assister à une brillante soirée, qui devait commencer à huit heures et finir à minuit. A huit heures précises, j'étais à mon poste d'observation, pour pouvoir examiner tout ce qui se ferait, et voici ce qui s'est fait :

De tout jeunes professeurs ont produit beaucoup de choses impossibles; voulant se mettre au courant du progrès, ils le surpassent souvent sans s'en douter ; ils se sont dit les nattes sont de mode, mettons des nattes, et Dieu sait où ils n'en ont pas mis : devant, derrière, sur les côtés, dessus, dessous ; enfin partout. Faites de la mode, mais faites-la graduellement; il faut que l'œil s'habitue à voir les choses. J'ai été très étonné de voir cette foule de nattes envahir de charmantes têtes, sans distinction de types.

Les nattes ne seyent bien généralement qu'aux physionomies sévères, et, dans ce cours, peu de modèles avaient le type grec; au contraire, de charmantes têtes Louis XV, aux contours ronds, à l'œil vif, à la bouche souriante, semblaient s'être donné rendez-vous. Soyons coiffeurs et un peu artistes : n'affublons pas à ces jolis minois que Watteau aimait à peindre, de ces lourdes coiffures qui leur écrasent le front et qui les coiffent fort mal.

La mode, me direz-vous, a ses exigences. Au diable la mode, si, faisant son devoir sottement, elle enlaidit au lieu d'embellir.

Cela dit, on peut s'imaginer si je ferai des compliments aux exécutants qui, indépendamment de sacrifier tout à la soi-disant mode, mettent de trois quarts d'heure à une heure et demie pour faire une coiffure.

Sur vingt-deux coiffures exécutées, il n'y en a pas une sur laquelle on ne puisse trouver à redire. Nous nous attendions à voir du nouveau; nous en avons eu, mais ce ne fut rien de bien sérieux. Un nouveau professeur, ou du moins un coiffeur qui travaillait pour la première fois dans les cours, nous a fait sortir de son peigne une grecque sur une tête au type Louis XV, ce qui est une grande faute, à mon point de vue.

Sa coiffure se composait d'un travail trop compliqué par devant, qui écrasait un front magnifique. Derrière, un faux chignon de boucles roulées, qui avaient la forme d'une douzaine de macarons, était beaucoup trop lourd pour le sujet; le tout était entremêlé de frisures légères qui ne frisaient pas. L'ornementation, si cela peut s'appeler ainsi, était un filet en cheveux garni de petites paillettes dorées ayant la forme grecque. Ce filet enveloppait la coiffure et ne laissait pas voir le travail des cheveux. La nouveauté et la beauté de la coiffure étaient seulement dans le filet.

Deux coiffures poudrées, que je devrais passer sous silence, ont été faites par de jeunes professeurs; sous le rapport de la poudre, elles manquaient de style et plus d'un doigt avait laissé des traces de leur passage ; l'ornementation était moderne. Que peut-on faire de plus pour que cela ne soit pas parfait ?

Ce qui a été parfait relativement au cours ordinaire, c'est l'ordre ; je me suis aperçu que je n'avais pas prêché dans le désert, et que mes dernières observations avaient porté leurs fruits; les exécutants ont fait la police eux-mêmes, et ceux des assistants, qui n'ont pas bien vu lors de l'Exposition, c'est qu'ils n'ont pas voulu attendre leur tour.

Je ne veux pas finir ce compte rendu sans adresser mes félicitations à notre collaborateur Desmarets, qui nous fit deux charmantes coiffures, dont l'une d'elles était le spécimen reproduit dans le dernier numéro de ce journal.

Le 8 novembre suivant, les professeurs de l'école Robert ont offert à la corporation une autre soirée de coiffure ; eux et leurs condisciples étaient au nombre de vingt-neuf, et il n'y a eu que quatorze coiffures de faites; ce

n'est pas très fort de la part de ceux qui se font inscrire pour travailler et qui s'abstiennent. Est-ce pour voir leurs noms imprimés sur un prospectus parmi les professeurs? Si c'est là leur vanité, elle est bien mesquine; ils feraient bien mieux de ne pas se faire inscrire et de travailler; la surprise serait agréable et nous n'aurions pas de déception. Mais laissons ces invalides du travail, et ne nous occupons que des exécutants.

Encore un nouveau personnage, peu connu du personnel des cours; il arrive dans l'enceinte un des premiers, accompagné d'une dame qu'il devait coiffer, et d'un panier fermé, qui intrigua beaucoup les assistants. Ce monsieur ouvre enfin son panier et en tire un flacon rempli d'une eau trouble, une soucoupe et une brosse à bandoline d'illustre mémoire. Du contenu du flacon il en imbibe sa brosse, qu'il promène par toute la tête de son modèle. Lorsque toute la tête est bien imprégnée de cette liqueur, il dépose son peigne et sa brosse, et il se met à frictionner sa patiente pendant plus d'un quart d'heure, aux éclats de rire et aux applaudissements de chacun. Ce monsieur avait un sang-froid qui ne s'est pas démenti une minute; il continua sa friction sans rire, ensuite il brossa la tête et tira une raie de côté en relevant les cheveux derrière les oreilles, il roula le tout sur un crépé et fit une bourse derrière, maintenue par des petits rubans; cette coiffure se fit dans l'intervalle de temps double à l'exécution de deux autres. Une montagne, qui accouche d'une souris, obtient le même résultat que ce monsieur.

Une difficulté vaincue a été la pose d'un ruban large sur une coiffure gentiment faite par M. Guyon.

Une coiffure reine Hortense, ornée d'un diadème de diamants, fut admirée pour sa parfaite reproduction.

Une poudre charge Louis XVI, empanachée et enguirlandée de petites roses, était d'une exécution hardie; nous conseillons à ce jeune professeur de finir de poudrer sa coiffure avant la pose de ses ornements, comme il a négligé de le faire.

Une autre coiffure genre moderne, ornée de plumes blanches et de fleurs roses avec herbes traînantes, a été supérieurement exécutée.

Nous sommes encore obligés de dire que l'ordre le plus parfait a été loin de régner. Les professeurs ne se sont abstenus de s'en occuper, au point que l'on a été obligé de lever la séance avant que tout le monde ait pu voir, ce qui a occasionné beaucoup de mécontents.

Maintenant, faisons une petite réflexion à propos des coiffures en général: est-ce bien la faute des professeurs s'ils ne produisent que des coiffures imparfaites? Ma foi non, et voici pourquoi:

Nous avons eu depuis quelques années une mode avec laquelle nous avons marché à pas de géant: le Louis XV et les cornes; on a tourné et retourné cette mode de toutes les façons; on est arrivé à la fin; il faut des changements à tout prix. On voit poindre la nouvelle mode, mais on est incertain, on tâtonne, on essaye, on doute avec raison; car, que faire de plus beau que ce que nous voulons quitter? Tous les essais jusqu'à présent n'ont réussi qu'à nous faire faire de tristes réflexions sur la nouveauté. Il est bon, lorsqu'on entame une question, de la résoudre, et pour le faire, je dirais: Occupons-nous plus de la physionomie de nos clientes que de la mode, et sachons varier nos coiffures suivant le costume, l'ornement, le type et la stature des dames que nous sommes appelés à coiffer.

Huit jours après ce dernier cours, M. Durand en avait organisé un autre, où des médailles d'encouragement devaient être distribuées aux plus méritants.

D'assez bonnes coiffures ont été faites dans cette soirée, mais toujours sans s'occuper du type. Quand donc fera-t-on un cours spécial de phrénologie? Cela serait de première nécessité, surtout pour les jeunes gens qui ne se rendent pas bien compte de ce qu'il faut pour faire ressortir ce qu'une femme a de joli.

Les deux jeunes gens qui ont obtenu des prix avaient fait des coiffures assez bien comprises.

Nous avons un petit reproche à faire au directeur à propos de la composition des membres du jury: c'est d'avoir choisi une partie de ceux-

ci parmi les professeurs de son cours. Des inconvénients résultent de cette mode de faire ; nous avons eu occasion de les démontrer ultérieurement.

Les coiffures faites par les professeurs ont été un récitatif des cours derniers ; cependant il y a eu quelques améliorations que nous serions très heureux de voir continuer; l'excentricité a été moindre, le bon goût avait dominé l'imagination de certains exécutants. Nous attendons un autre grand de cours donnés par les professeurs de l'école Beaumont, et ensuite les fermetures, qui auront lieu en décembre. Nous mettrons nos confrères au courant de ce qui se fera en bien ou en mal.

A. RANDON.

TABLETTES

Il y a peu de jours, un vieil employé, un peu gouailleur, venait de la pêche aux grenouilles; arrivé à la grille de l'octroi, il montra au commis son chapelet de batracien, et lui demanda, en souriant d'une façon narquoise, si les grenouilles payaient entrée.

— Non, monsieur, lui répondit l'employé, ni les crapauds non plus ; passez.

—

A un des derniers examens passés à l'école de droit pour la licence, un professeur demande à un récipiendaire :

— Quelle différence y a-t-il entre les *taillis* et les *hautes futaies* ?

— Monsieur, répondit le jeune homme, je ne connais pas la botanique.

Une femme estimable disait :

— Je n'ai pas assez d'esprit pour être malicieuse, et j'ai le cœur trop bon pour être méchante.

—

Dans un théâtre de l'ancienne banlieue, on donnait, il y a quelques semaines, une représentation des *Horaces*.

En voyant entrer le vieil Horace, une dame s'écria :

— Dieu ! s'il est permis de faire jouer un homme de cet âge-là !

L'acteur parut enchanté du compliment.

—

Deux jeunes époux, jouissant d'une santé parfaite et mariés depuis trois ans, n'ont pas encore d'enfants.

Un oncle de la jeune dame lui demanda dernièrement comment cela pouvait se faire.

— Que voulez-vous, répondit la nièce, nous sommes si petitement logés !

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Décembre 1864.

Lith. Michelet. Paris

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1, 2, 3, Coiffures par Mr. **RANDON**, Professeur, Rue de Seine, 54.

Nos 4 et 5, Coiffures par Mr. **PEILLON**, Professeur, Rue de Lancry, 14.





LE BON TON

1er Décembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.

XXXe ANNÉE 1re LIVRAISON. 1er JANVIER 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

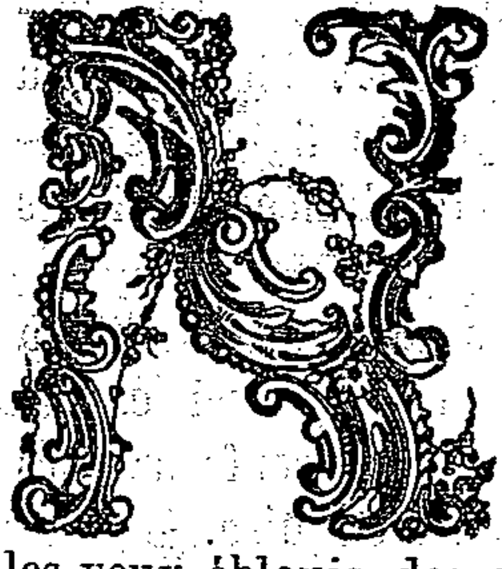
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



NOEL, ce jour longtemps désiré, est allé rejoindre ses frères ; les mignonnettes lumières, légères comme des feux-follets, ont fait découvrir, par les yeux éblouis des petits enfants, mille trésors, à la vue desquels leurs cris joyeux ont rempli la maison.

D'autres, d'après la vieille coutume, ont placé un tout petit soulier dans la cheminée, et, selon leur croyance, l'enfant-Dieu est descendu les mains pleines de présents.

D'autres encore saluent la venue du jour de Noël en inaugurant une fraîche toilette: voilà la part des heureux.

Pour d'autres, cette fête n'est qu'un sujet de tristesse ou d'envie. Pour ces derniers, la veille ou le lendemain se ressemblent toujours ; ils passent leur vie à souffrir ; leur enfance s'écoule sans joie : Mlle Mimi ou M. Polichinelle ne leur sourient que de bien loin au travers. Les vitrines des plus grands magasins de jouets sont en ce moment encombrées de richesses enfantines, destinées à être prodiguées aux heureux en l'honneur de la nouvelle année, qui, sur son passage, semble vouloir, par cette vieille coutume, faire naître un sourire sur tous les visages.

Lorsque 1865 fera son entrée parmi nous, nos salons parisiens s'ouvriront ; des orchestres joyeux joueront les contredanses en vogue, et les lumières de mille bougies

naîtront tout à coup, et feront suite aux feux-follets des arbres de Noël, signe des fêtes de l'hiver, de ces fêtes où toilettes et fleurs se disputent le droit de briller.

Briller, c'est un grand plaisir pour une jolie femme ; mais faire le bien doit être sujet de joie plus douce encore, sujet d'un bonheur intime, qui embellit la physionomie par un sourire d'une grâce toute particulière. Aussi, chères lectrices, dès que s'allumeront ces flots de lumière qui, de vos toilettes, feront ressortir l'élégance, qu'une quête soit par vous faite en vos salons, et, tout en goûtant les délicates friandises que Siraudin nous offre sous de charmantes fleurs, complotez toutes ensemble en faveur des malheureux qui n'ont rien qui leur marque la venue de la nouvelle année, trop jeune encore pour connaître la cause des tristes regards par lesquels l'accueilleront les êtres souffrants.

Siraudin, voici un nom magique, à la pensée duquel surgit toujours le souvenir d'objets ravissants.

En ce moment, les magasins de ce célèbre confiseur sont transformés en un palais féerique, palais dont Mlle Thérésa a les entrées, et dans les salons duquel elle se présente aux visiteurs sous la forme d'une mignonne poupée, revêtue d'une splendide toilette, et tenant à la main sa photographie.

A côté de cette grande petite demoiselle, qui, par ses chansons drôlatiques, égaye les esprits moroses, se trouve une nombreuse réunion de fillettes charmantes, offrant à tous des bonbons délicieux.

Parmi les plus nouveaux, les fondants mont-carmel sont ceux que particulièrement je recommande à celles qui sont un peu friandes.

Il y a aussi chez Siraudin des paniers fleuris d'une grâce exquise; n'allez pas supposer, mes chères lectrices, que les fleurs y soient banalement groupées à foison, en nous offrant à l'œil une réunion de mille couleurs différentes; non. Une jolie femme, la maîtresse de la maison elle-même, a eu l'inspiration toute pleine de sentiment de coucher et non de grouper sur ses paniers tantôt une délicate branche de lilas blanc, tantôt une touffe de violette, ou bien encore une branche de rosier, un groupe de muguet ou une branche de cerisier tout en fruits prêts à cueillir. Sous toutes ces fleurs se cachent des bonbons ; parmi elles s'enlacent aussi dentelle de Valenciennes, de Malines, de Chantilly, etc.

Chez Siraudin, nous apparaît aussi un petit facteur à la mine éveillée et spirituelle, qui semble tout disposé à faire sa tournée pour aller offrir un joyau de prix en même temps qu'un galant quatrain plié près de délicieux bonbons.

Les paniers référendaires, d'une forme rappelant celle des bonnets de nos juges, ont un petit air sévère et coquet tout à la fois, ce qui n'empêchera pas les doigts rosés de nos grandes dames de s'y glisser pour y chercher les fameux fondants mont-carmel.

Dans le palais féerique de Siraudin, au milieu des fleurs et des bonbons, M. et Mme Polichinelle trônent en roi et reine magnifiquement vêtus, et semblent, tout en souriant et en fins gourmets, inviter leur visiteur à faire un choix de paniers, sacs ou boîtes à coussins, de satin blanc intérieurement, et recouverts extérieurement de satin, sur lequel semblent prêts à se mouvoir des groupes de figurines chinoises à tête d'ivoire, et habillées de riches broderies.

Parmi les objets les plus charmants à offrir, je vous recommande aussi les coquets sachets où Chapron renferme des mouchoirs d'une élégance exquise.

Au nombre des nouveautés, outre le *mouchoir de chasse*, dont j'ai déjà parlé, je citerai encore le mouchoir Empire, orné aux quatre coins de broderies représentant des sujets allégoriques ; — les mouchoirs Florian, enrubannés comme les costumes des bergers d'autrefois ; — les mouchoirs Pomdadour, avec double volant de batiste et de valenciennes ; — des mouchoirs de jeune fille, avec filets et broderies de cou-

leur, ornés de valenciennes ou unis; — le mouchoir mosaïque, avec incrustation de valenciennes formant galerie ou losange; — le mouchoir duchesse, avec encadrement de point de gaze; — enfin, je ne m'arrêterais pas si je voulais décrire le choix de modèles de mouchoirs nouveaux que Chapron a encore créés, et joignons à cela qu'ils sont tous plus ravissants les uns que les autres.

La rigueur de la saison met à l'ordre du jour les toilettes sévères et particulièrement la robe de velours; il se porte des velours de fantaisie à mille raies noires sur fond de toutes nuances foncées ou à mille raies blanches.

J'ai vu une robe de ce genre, violet monseigneur et noir, ornée au bas par une grecque formée de bandes en martre très étroite; le haut de cette robe est en satin violet, traçant les contours d'un fichu carré devant et derrière; une dentelle de guipure surmontée d'un bord en fourrure retombe tout autour des épaules. Manches étroites, avec crevé formant un losange en satin au coude.

Cette robe devait composer une ravissante toilette de ville, accompagnée d'un pardessus pareil et bordée de fourrure.

Le chapeau assorti formait une fanchon en velours noir, bordée de plumes de faisan. Une catalane de dentelle prenait depuis le commencement de la passe et venait retomber en cache-peigne derrière. Dans l'intérieur, dahlia très épanoui en velours bleu.

Une autre toilette plus simple est en drap léger d'un noir bleu fort beau, avec jupe à traîne, ornée de biais en velours noir venant se tourner à l'extrémité un peu en colimaçon, en remontant à trente centimètres au-dessus du bas du lé de la robe.

Le corsage est à basque garde française, à coins relevés, doublés de moire, un bouton en jais se trouve fixé sur chaque retroussis. Les devants s'ouvrent en fuyant des côtés comme à un habit. Un gilet en velours noir accompagne ce corsage, autour de la taille; par-dessus le gilet, on aperçoit une ceinture en cuir, à boucle d'acier très haute.

A l'extrémité des colimaçons du bas de la jupe, on pose aussi un bouton de jais taillé en losange.

Comme confection assortie, je conseillerai un paletot en drap Havane très foncé, bordé tout autour par un biais en gros de Naples de même nuance, semé d'une pluie de perles d'acier; les manches sont presque justes, garnies d'un même biais sur la couture, vers le bas et à l'entournure; un flot de coques en galon de taffetas, semé de perles, forme épaulette Lauzun dans le haut d'une seule manche.

Comme chapeau assorti à cette demi-toilette de ville ou de voyage, on pourra porter une casquette hongroise en feutre soyeux noir ou en velours, sans visière et bordée tout autour par une bande de plumes de paon. Vers le milieu du front, à ces modèles on ajoute comme ornement une touffe de plumes de paon. Si l'on préfère, la casquette pourra être remplacée par un chapeau en satin gris très bouillonné et très tombant derrière. Un rang de perles noires sépare les bouillonnés; derriàre, des bouclettes de velours noir et de taffetas cerise, retombant sur le cou et sont accompagnées de bouts flottants.

Comme toilettes apparues au théâtre Italien, je recommande à mes lectrices une magnifique robe en velours bleu lapis un peu clair, garnie au bas de la jupe par une fine bande de guipure ancienne, remontant de chaque côté sur les hanches, de façon à former tablier Louis XV.

Ce tablier, ainsi bien marqué, est un satin du même bleu, orné au milieu, tout du long, par une série de pouffs composés d'une guipure haute de quatre centimètres et tournant autour d'un velours bleu froncé et monté en spirale.

La guipure encadrant le tablier remonte devant, de chaque côté d'un plastron en satin, formant le milieu du devant du corsage dont le dos et les petits côtés du dos sont en velours. Manches Lavallière justes,

en satin, et par-dessus, deuxièmes manches droites en velours, fendues du haut en bas vers la saignée; les côtés de cette ouverture sont ornés de revers en guipure ; le bas de cette deuxième manche est coupé droit, froncé de façon à pouvoir passer la main, et terminé par un volant en guipure très fine à hautes dents.

La coiffure assortie était un des chefs-d'œuvre de Leroy, qui en tout point avait reproduit une coiffure Lavallière, ornée simplement par deux rangs de perles blanches, séparées de douze en douze perles par une petite plaque enrichie de brillants; cette parure sortait des ateliers de MM. Ménard et Saivres ; la monture de ces brillants était d'une grande perfection de travail ; il est difficile de tirer mieux parti d'une pierre fine toute mignonne. Les moindres facettes s'en trouvaient mises à jour.

Dans les fabriques de MM. Ménard et Saivres, on possède vraiment un talent tout particulier pour monter avantageusement le brillant.

Il y a aussi, actuellement, dans les magasins de ces messieurs, un choix multiple et charmant de tous ces mille riens, de ces bijoux d'une valeur raisonnable qui permet d'en faire emplète pour cadeaux d'étrennes.

On songe plus que jamais aux toilettes de bal ; pour se montrer aux lumières naissantes, il faut être belles. La vogue des habits est loin d'avoir un terme ; on en porte en soie de nuance claire ou foncée, selon l'usage que l'on en veut faire.

J'ai vu une robe en satin rose, ornée au bas de la jupe par deux volants en blonde, vec neige de plumes à la tête des blondes.

Le corsage est en satin avec habit en tulle tracé devant; cet habit est encadré d'un volant en blonde et d'une bande de cygne ; une tunique en tulle, retroussée par des roses, complète cette toilette.

Une autre toilette était en pou de soie bleue, avec corsage à taille ronde, entouré par une haute ceinture avec boucle en or travaillé; le bas de la jupe est orné de pouffs de satin bleu plissé et entremêlé de blonde blanche ; au-dessus des pouffs, une jupe de gaze de Chambéry blanche, à mille raies bleues satinées et un peu espacées, vient retomber.

Le corsage est, vers le haut, garni d'un cordon de roses blanches.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Décidément, les chignons élevés sont en faveur. Si voilà trois mois nous étions encore incertains sur la mode que nous apporterait cet hiver, maintenant que nous sommes en pleine saison de soirées et de bals, il n'est plus possible d'avoir de doute à cet égard.

Le genre Empire va renverser le Louis XV. Les coques sur la tête et les frisures vont remplacer les dos-d'âne, les rouleaux et les chignons dans le cou. Donnons-leur une larme de regret, car les dames qui leur sont fidèles ne manqueront pas de abandonner avant la fin de l'hiver.

Coiffez-moi à l'Empire; madame une telle était ainsi au dernier bal où elle produisit tant d'effet; telle est la phrase par laquelle toute dame élégante accueille son coiffeur, et nous constatons ici chaque jour les progrès de la mode nouvelle.

Quelques unes regretteront bien la coiffure qui encadraient si bien leur gracieux visage, mais que voulez-vous? il faut suivre la mode. D'ailleurs, nous commencerons par faire un peu moins bas, ensuite un peu plus haut, plus haut encore, puis nous garnirons le cou de quelques frisures légères, qui attenueront la transition ; enfin, petit à petit, le changement s'opère, et l'on se demande un beau jour comment a-t-on pu se coiffer autrement.

C'est ainsi que nous agirons avec nos chers lecteurs. Nous vous avons donné d'abord un peu moins bas, voici un peu plus haut, en attendant plus haut encore ; dans six mois, vous regarderez les gravures d'aujourd'hui, et vous restez surpris du changement qui se sera fait sans que vous y ayez pris garde.



1er Janvier 1865.

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau ; rue Ste Anne, 64, à Paris.



Janvier 1865.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1, 2 et 3, Coiffures par Mr. LEROY, Coiffeur de S.M. l'Impératrice, 2, Place de la Madeleine.
Nos 4 et 5, Coiffures par Mr. AUBERT, Professeur, 17, Rue St. Georges.

Coiffure Empire (exécution). — Divisez les cheveux un peu en arrière; peignez les bandeaux bien en avant, et posez dessus une fausse natte tressée en quatre, à laquelle vous donnerez la forme d'un diadème; votre natte étant bien fixée, séparez le bandeau en quatre mèches; chaque mèche sera roulée légèrement de bas en haut, puis passée dans chaque anneau de la natte; les quatre mèches étant passées, tressez-les ensemble, de façon à former une seconde natte, que l'on passe au-dessous des coques; placez aussi quelques frisettes sur le front.

Derrière, les cheveux sont attachés très haut. Faites d'abord deux fortes coques qui ne devront pas descendre aussi bas que l'oreille; ensuite, faites le nœud renversé qui occupe le centre du chignon. Une des coques de ce nœud doit se trouver presque sur le sommet de la tête.

Pour ornement, pouf de roses et velours placé derrière la natte; deux bouts de ruban seront disposés ainsi que l'indique la gravure.

Coiffure de mariée (exécution). — Divisez les cheveux en pointe en prolongeant derrière l'oreille; séparez le devant en quatre parties; commencez par la mèche du haut, que vous créperez fortement; roulez-la en dessous, puis venez l'attacher près de la raie; tournez ainsi les quatre rouleaux, et formez-en une cinquième avec la pointe des bandeaux.

Derrière, les cheveux sont attachés; faites deux coques qui rejoignent vos rouleaux, et placez quelques frisures au milieu.

Voile long, ramené sur la figure; derrière, il est relevé et retenu par un bouquet de fleurs, qui remplace le peigne.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1. — Devant, trois rouleaux emboîtés par un bandeau relevé; derrière, les cheveux relevés en racine droite, et un flot de frisures partant du sommet.

Exécution : il faut tirer les raies comme d'habitude, et faire par devant trois bandeaux formant papillottes de la partie supérieure; relever les cheveux près de l'oreille en sens inverse.

Derrière, créper légèrement près des racines en roulant les cheveux de la nuque au sommet, et couvrir le tout de frisures échelonnées.

2 et 3. — Tirer les raies comme ci-dessus, et faire de la partie du devant un bandeau-corne ondulé; relever la partie basse dessus, comme l'indique la gravure.

Derrière, un Buridan soutenu par un filet invisible; quelques frisures, posées à la fantaisie du coiffeur, complètent cette coiffure, qui est ornée d'un pouf de roses et d'une barrette tombant sur le filet.

LEROY, professeur,
Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

---

4 et 5. — La coiffure que représente le dessin, vue de trois quarts, indique deux coiffures parfaitement distinctes; d'un côté, les cheveux sont crépés et tournés en dessous, en ayant bien soin de faire former le coquillage aux deux rouleaux superposés; le côté de la tempe est relevé en racine droite, tourné de bas en haut; le côté opposé est fortement crépé dans la partie du haut, avec lequel j'ai formé un relevé; avec l'excédant, j'ai fait une coque, et au-dessous une racine droite; derrière l'oreille, sont deux rouleaux accompagnant le visage.

Le derrière de la coiffure est composé de coques et d'une natte partant de dessous les coques, en revenant sur le devant, j'ai posé une fausse frisure sur le milieu de la tête.

L'ornementation se compose de perles et d'une touffe de roses.

Cette parure est gracieuse pour jeune fille, en ayant bien soin de l'organisation particulière des perles, qui toujours sont d'un joli effet étant bien posées.

AUBERT, *professeur.*

FERMETURE DES COURS DE COIFFURES

—

Le 29 novembre dernier, M. Baumont, directeur de cours, conviait toute la corporation à assister à la distribution solennelle des prix de ses classes; ses soirées intéressantes attirent toujours beaucoup de monde.

Mais, en plus de l'attrait ordinaire, tous les professeurs devaient exécuter chacun une coiffure poudrée : des Watteau, Camargo, Du Barry, Marie-Antoinette et des fantaisies de toute sorte dans les styles Louis XV et Louis XVI, étaient annoncés par une circulaire très explicite. Dès 8 heures du soir la foule encombrait la salle Molière.

Cette soirée commença par le concours des élèves pour le prix unique d'émulation.

Ce prix fut remporté par l'élève Ciny, qui fit une coiffure charmante, qui doit être reproduite en février prochain dans le journal.

Ce concours était facultatif, c'est-à-dire que les élèves pouvaient faire n'importe quelle coiffure.

Le deuxième prix, dit de Belgique, offert par M. de Vacht, devait être remporté par l'élève qui reproduirait le mieux le modèle qu'un professeur devait exécuter.

Je fus désigné pour le faire. Je dois avouer que cet honneur est sujet à la critique. Il est difficile de contenter toute une corporation par une seule coiffure. Mais, lorsque l'on se pénètre bien de son devoir, on peut contenter au moins les gens sensés. Pour obtenir un premier prix qui, à mon point de vue, a une grande valeur, il faut voir si l'élève a une idée générale de tout ce qui se fait en coiffure; c'est pourquoi, dans la composition que j'ai faite, j'ai intercalé bandeaux, nattes, frisures et coques; il y eut pour eux une petite difficulté, ce fut la natte, qui, au lieu d'être en trois, comme d'habitude, était en quatre et à jour. L'élève qui a remporté le prix est M. Rodanoff; il y eut une petite contestation, parce que ce jeune élève n'avait pas reproduit textuellement la coiffure; au lieu d'un nœud en cheveux sur le chignon, il fit un nœud en velours.

Je trouve que, lorsqu'un jury a jugé une œuvre, les contestations sont toujours déplacées.

Ensuite tous les professeurs se mirent à faire chacun leur petit chef-d'œuvre poudré. Il y avait un peu de tout, du bien, du passable et du mal.

Donner le détail de toutes ces coiffures nous entraînerait trop loin.

Je dirai pour finir que l'amour-propre s'était un peu mêlé de la fête et que tout le monde fit de son mieux. Ce fut un des cours les plus jolis de la saison.

Le 13 décembre, M. Durand, directeur de cours, annonçait à la corporation, par une circulaire, la distribution des prix de ses classes, suivie d'une soirée dansante.

Plusieurs grands prix étaient la convoitise d'un grand nombre de lauréats. Le concours était facultatif; on ne fit pas de coiffure modèle. Je laisse le lecteur juger cet oubli. Les professeurs firent de charmantes coiffures dont on vit les effets au bal qui fit suite.

Faire des redites à propos des bals qui suivent les cours, est de toute inutilité. Le mélange qu'entraînent ces réunions est indescreptible. C'est pourquoi nous nous abstenons de tout commentaire.

La coiffure de l'élève Copin, qui obtient le prix de 100 fr., sera aussi reproduite dans le journal, en février.

Le 20 décembre suivant, Mmes veuve Dufour et Robert, célébraient dans la même salle la même cérémonie. Tous les membres du jury étaient présents ; à 8 heures et demie on tira au sort pour savoir qui exécuterait la coiffure modèle pour le concours des élèves ; M. de Bisterneld eut la chance, si chance il y a, d'être l'élu. Il exécuta une coiffure qui, elle aussi paraîtra en février, qui fut réexécutée par une foule d'élèves; beaucoup d'entre eux la reproduisirent très bien, quoique difficilement; ce fut M. qui obtint la majorité des suffrages du jury; d'autres prix furent décernés aux plus méritants.

Des professeurs de l'école firent, après la distribution, des coiffures de tous les styles.

La soirée se prolongea très tard, et beau_

coup de monde s'était déjà retiré avant la fermeture.

PRIX DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BEAUMONT

Prix unique d'émulation : MM. Ciny ;
Accessit : — Prodonoff.

Première classe.

1er prix : MM. Ciny, déjà nommé ;
2e — Prodonoff, déjà nommé.

Deuxième classe.

1er prix : MM. Dupuis ;
2e — Hans.

Prix unique de Belgique : M. Prodonoff, 2 fois nommé ;

Accessit du prix de Belgique : M. Perrier.

PRIX DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DURAND.

Prix : MM.	Durand, 100 f.	MM. Copin.
—	Hanon, 50 f.	Jacquet aîné.
Mme	Durand.	Lelong.
—	Gellé.	Ribagnac.
—	Lefrançois.	Lelamer.
—	Paillette.	Brault.
—	Goddier.	Ferrari.
—	Mauras.	Zipert.

ÉCOLE ROBERT ET VEUVE DUFOUR.

Grand concours du 20 décembre 1864.

Prix d'honneur.

1er prix : MM. Bernard ;
2e — Lafontas jeune ;
1er accessit : Ferraro ;
2e — Cuny ;
3e — Hauteur.

Première classe.

1er prix : MM. Guibert ;
2e — Cuny ;
3e — Mégeslin.

Deuxième classe.

1er prix : MM. Dépineaux ;
2e — Vinet ;
3e — Sonnet.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

SOUSCRIPTION

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

AU POÈTE JASMIN

COIFFEUR D'AGEN

Il fut annoncé dans le cours dernier qu'une souscription était ouverte chez M. le buraliste, pour l'érection d'un monument à notre confrère Jasmin, d'Agen. Nous félicitons les auteurs de cette heureuse idée, et nous sommes persuadés d'avance que chacun de nos confrères de Paris, de province et de l'étranger, voudra rendre hommage à notre illustre poète, en apportant l'obole qui donnera à la France l'image chérie d'une illustration nationale.

Un comité central dans Paris a été composé afin de recueillir les souscriptions qui pourront avoir lieu dans les différentes parties du globe.

Ce comité se compose de cinq personnes, savoir :

M. Croisat, président-directeur, 76, rue Richelieu.

M. Collin, président, honoraire de la Société de St-Louis, rue St-Jacques, 174.

MM. Durand, Beaumont, et madame Duffour et Robert, rue Villedo, 7.

On souscrit chez M. Durand, buraliste, quai des Orfèvres, 16; chez M. Beaumont, même quai, 42, et chez madame veuve Duffour et Robert, rue Villedo, 7.

Tous les mois, on publiera, dans plusieurs journaux la liste des souscripteurs.

Nota. — Les coiffeurs de province peuvent adresser leurs souscriptions par un mandat de poste, ou même en timbres-poste.



TANT DE TUÉS QUE DE BLESSÉS...

—

Ces jours derniers, une jeune et fort jolie personne du quartier du Luxembourg avait reçu la visite de son futur. S'éleva-t-il entre eux une querelle subite? Personne ne pourrait le dire. On a tout lieu de supposer que la belle avait des exigences exorbitantes que le jeune homme refusait de satisfaire, car elle est, dit-on, aussi emportée que jolie.

Toujours est-il que la discussion prit un caractère très vif dans ce tête-à-tête. Tout ce que les voisins, en mettant les oreilles aux portes, purent saisir, ce furent ces paroles fatales :

— Ainsi, puisque vous avez cessé de m'aimer, adieu, c'en est fait de moi!

Et le malheureux s'élança par la fenêtre hors de l'appartement, qui se trouvait au second étage.

On devine la terreur de la jolie personne qui avait été cause de cette tentative désespérée, dont les résultats pouvaient être effrayants. Elle se mit à pousser des cris aigus qui attirèrent les voisins; les femmes faisaient chorus, et plusieurs se trouvèrent mal. On se pressait pour porter secours.

Pendant ce temps, le jeune homme, que l'on croyait mort, se releva sain et sauf, et s'écria d'un air suppliant en regardant sa jolie mégère :

— Je vous en prie, ne criez pas si fort : tout le monde va le savoir!

Ce cri du cœur fut suivi d'une réconciliation complète entre les deux amis momentanément brouillés.

L'HORTENSIA

—

L'Hortensia ne fut naturalisé en Europe que vers 1790.

Quoique dépourvue d'odeur, cette plante, aux si belles fleurs, n'a pas cessé depuis d'être appréciée et recherchée par tous les amateurs d'horticulture.

Le fruit de l'Hortensia ne nous est point connu; très probablement les relations qui tendent à s'établir avec le Japon nous le feront connaître. On dit que l'oxyde de fer mélangé au terreau donne à la fleur de l'Hortensia une belle teinte violette.

Cette plante doit le nom qu'elle porte maintenant à la reine Hortense, la mère de l'*Empereur* Napoléon III.

(*Ruche parisienne.*)

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ÉD. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

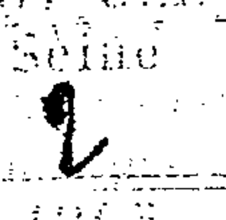
Pour la Toscane et les États Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, eil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 2e LIVRAISON. 1er FÉVRIER 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Un jour, dame Fantaisie et messire Caprice, se trouvant en grande brouille avec le Nouveau, lutin des plus volages, s'en furent, après avoir tenu grand conciliabule, rendre visite aux fées. Celles-ci firent un gracieux accueil aux deux personnages. Le Nouveau, leur dirent-elles, est allé porter sa carte au Printemps. Bien grand fut le désappointement des visiteurs, car le printemps est encore bien loin de nous; mais comme les lutins voyagent à vol d'oiseau, après maintes recherches, Fantaisie et Caprice le retrouvèrent enfin chez une de nos plus gracieuses fées, à laquelle il fait, dit-on, une cour des plus assidues.

C'est Léontine, la fee tout aimable et bonne, qu'il a ainsi prise en affection, et à laquelle il prodigue, dit-on, toutes ses inspirations.

Imaginez-vous, chères lectrices, tout ce que l'on peut rêver de plus gracieux en modes, et vous aurez déjà présent à votre esprit un aperçu des plus charmants modèles, au nombre desquels il s'en trouve plusieurs d'une grande originalité.

Voici d'abord une passe-fanchon en crêpe bleu bouillonné, accompagnée, comme cache-peigne, d'une neige de tulle illusion, voilant une des plus belles roses que Guélot ait créées; sous cette rose épanouie et d'une teinte des plus douces, deux épées, deux

vraies épées, sont croisées tout naturellement, comme si elles se trouvaient appendues au mur au milieu d'une panoplie.

A un autre chapeau non moins coquet, deux poignards, toujours fixés sous une rose ; puis à la suite de la neige voilant la rose, deux longues barbes en tulle flottent au vent.

Les Espagnoles, dit-on, portent un poignard à leur jarretière, les Françaises les porteront désormais dans leurs cheveux ; ainsi, messieurs, prenez garde à vous ; n'offensez pas une jolie femme, ou sinon choisissez entre l'épée ou le poignard. Peut-être bientôt aurons-nous aussi le pistolet à notre disposition, car dans l'intérieur de la passe, puisque le Nouveau est en veine d'excentricités, je ne vois pas pourquoi on ne placerait pas à la hauteur de l'œil un mignon pistolet de poche.

Le chapeau aux plumes de perdrix dont je vous ai déjà parlé et signé Léontine a eu un grand succès. Ceux avec poignard et épée aux manches dorés sont déjà en vogue, et accompagnent très élégamment une toilette de théâtre.

Parmi d'autres modèles, je citerai :

Un chapeau à passe-fanchon en crêpe rose tendu, terminé derrière par une large coque de tulle, sur les fronces de laquelle se trouve fixée une galerie de peigne en jais noir, avec boucles tombantes de chaque côté ; sous la coque de tulle, on ajoute des flots de ruban rose et de velours noir à longs bouts. Dans l'intérieur, rose entr'-ouverte et tulle uni.

Un autre modèle est en velours ponceau, de forme fanchon, bordé tout autour d'un feuillage de lierre exécuté en perles laiteuses et en perles de jais blanc. Comme cache-peigne, double froncé de blonde blanche très haute et dentelée; au pied de cette blonde, sur les fronces, bandeau en velours ponceau large de douze centimètres et haut de quatre centimètres ; sur ce bandeau, cinq étoiles de nacre sont posées, et de chaque côté retombent des glands en perles assorties à celles formant broderie.

Comme coiffures, il y a aussi chez Léontine de ravissants modèles : les uns composés d'une crête de blonde blanche se tenant droite près d'une touffe de fuchsia, à la suite duquel on ajoute de chaque côté une torsade de tulle blanc tournant derrière, et formant nœud à longs bouts terminés par une blonde, avec fuchsia formant lien.

Une autre est, pour jeune personne, formée d'un groupe de deux ou trois larges marguerites à calice d'or, et entourées d'herbes perlées de cristal ; une torsade de velours ponceau retient ces fleurs, et se termine derrière par un nœud en velours de même nuance avec marguerites au milieu.

Pour les robes, je recommande particulièrement à mes lectrices la maison Charpentier. Il s'y fait de ravissantes choses.

Les toilettes de bal occupent en ce moment toutes mes élégantes. Dans les petites causeries féminines, on n'entend que ces mots : Comtesse, quelle robe choisirez-vous pour le bal de samedi ? Et vous, marquise, aimez-vous la gaze de Chambéry ou le satin broché, etc. ? Enfin, si les messieurs surprenaient quelques phrases de ces babillages, ils diraient encore que l'on cause toujours de chiffons, et certes voilà, mesdames, un grand crime ; mais s'ils réfléchissaient bien, quelques-uns pardonneraient peut-être à chacune de vouloir être jolie.

On voit le satin broché tout pareil à celui employé par nos trisaïeules. Pour jeune femme, je trouve cette étoffe d'un effet un peu lourd, et je lui préférerais toujours, surtout pour toilette de bal, les tissus légers, tels que le taffetas ou le foulard comme soierie, et la gaze de Chambéry, le tulle ou la tarlatane comme jupe de dessous.

Parmi les dernières robes exécutées chez Mme Charpentier, j'en citerai d'abord une avec première jupe de gaze de Chambéry rose vif et deuxième jupe de même étoffe d'un rose rosé, suivant bien parfaitement, comme pour une fleur, la gamme des nuances assorties et graduées ; chacune de ces

jupes sont découpées à larges dents, bordées d'une torsade de tulle blanc, pincé à chaque creux des dents par une touffe de jasmin blanc; un cordon de jasmin relève la première jupe sur le côté, et vient traverser en sautoir le milieu du corsage, sur lequel sont posés cinq petits bouillonnés rose en gaze de deux teintes; sur chaque manche, nœud en satin rose, avec lien en tulle formant des bouts flottants. Dans les cheveux, jasmin et jacinthe mélangés ensemble.

Le corsage est à taille ronde, entourée d'une haute ceinture en velours rose vif, avec boucle ornée de perles fines.

Une autre se compose d'une jupe formant tunique en satin rose, brochée d'un semé d'azalées blancs, et s'ouvrant sur une sous-jupe en satin blanc; plusieurs rangs de galon rose broché en soie blanche sont fixés au bas de la jupe blanche; une guipure ancienne est posée à plat tout autour de la tunique rose.

Corsage à plastron de satin blanc devant au milieu. Les côtés sont coupés comme pour une veste Figaro en satin rose; ces côtés vont bien en fuyant rejoindre une petite basque-habit à revers doublés en satin blanc et retenus par une petite rose en place de bouton; une guipure blanche est posée à plat dans le haut du dos, et vient se terminer en mourant sur les côtés coupés en veste Figaro.

Les manches sont en satin blanc et tulle bouillonné et piquées de petites roses.

Sur le milieu du corsage, des galons pareils à ceux de la jupe viennent s'entre-croiser. Tout le tour de la tunique est bordé d'une torsade d'argent, formant de chaque côté un gros nœud à gland, relevant légèrement la tunique.

Une toilette se compose d'une jupe de tulle, sur laquelle retombe une jupe de gaze de Chambéry blanche à quadrillé formé par une rayure mauve; cette jupe est relevée à la Camargo par des touffes de violettes, avec camélia blanc au milieu. Les deux jupes de tulle blanc sont dentelées; la seconde est plus courte de quinze centimètres, et toutes deux sont bordées d'un bouillonné de tulle bien mignon piqué de violettes, ce qui forme au bas de la jupe de gaze deux cordons de violette. Dans les grosses touffes de violettes, sur chaque camélia, une grosse goutte de rosée formée d'un vrai brillant est posée.

Le corsage est à taille ronde, entourée d'une haute ceinture en taffetas blanc, recouverte de gaze de Chambéry coupée en biais. Tout le haut du corsage est couvert de bouillonnés en tulle piqué de violette.

Manches courtes, en tulle bouillonné; quatre barrettes formées de violette traversent ces bouillonnés.

En toilettes de ville, il y a pas de changement. Les corsages-veste se portent toujours beaucoup, ou les corsages à taille ronde accompagnés d'une haute ceinture à boucle.

Les robes en velours se garnissent de fourrures.

La maison Lolley-Serveille a dernièrement fourni, pour une robe de velours noir, toute une garniture de martre du Canada découpée en petites bandes destinées à être posées droites sur le bas de la jupe par groupe de cinp en cinq, de hauteurs graduées; la plus haute bande porte trente centimètres; les autres dix-sept, vingt et vingt-cinq.

Le corsage est à gilet bleu en satin, style Molière, orné d'une guirlande-corail brodée en chenille noire; par-dessus ce gilet, on porte une veste-habit en velours entourée de martre.

Manches presque justes, ornées d'un poignet en martre et d'une bande de même fourrure autour de l'entournure.

Les toilettes que je viens de citer comme sortant de la maison Charpentier ne peuvent que très imparfaitement donner une idée complète de leur grâce, qui ne réside pas seulement dans l'ornementation distinguée et élégante que j'essaye de dépeindre, mais aussi dans la coupe des corsages, coupe toute particulière des robes exécutées chez Mme Charpentier.

Pour compléter le modelé d'une jolie

taille, c'est au corset qu'il faut avoir recours; mais il ne faut pas, à la légère, choisir le premier venu ; celui de la maison Bloch-Letellier, taillé d'après les ondulations du corps, laisse aux mouvements toute leur grâce naturelle, laisse les formes se développer naturellement, et cambre légèrement la taille tout en servant de point d'appui à la poitrine et aux hanches.

Le corset Bloch-Letellier se fait aussi bien en coutil qu'en satin ou en moire.

Les femmes un peu observatrices choisiront le coutil, qui se trouve assoupli par de la peluche blanche recouvrant chaque baleine, de même que dans les corsets de soie.

Beaucoup de personnes me demandent si les corsets Bloch-Letellier s'exécutent en soie seulement. A mes lectrices, je répondrai qu'il se fait de charmants modèles en fin coutil, orné de broderies ou d'entredeux en dentelle. Pour avoir un corset Bloch-Letellier, il faut envoyer comme mesure : le tour de la taille à la ceinture, largeur de la poitrine, largeur du dos, tour des hanches, longueur du buste, longueur de la taille sous le bras.

Dans un de mes courriers, je vous ai souvent parlé du jupon multiforme. Ce modèle est vraiment d'une exquise élégance; aussi grâce à lui, nous verrons longtemps subsister la mode des toilettes pleines d'ampleur, et bien loin seront rejetées les vraies modes datant du premier Empire.

Le jupon multiforme est d'une tournure toute aristocratique; il est entièrement plat devant, de même que, sur les hanches, il se taille en biais. Un grand volant, disposé également en biais, lui donne dans le bas une ampleur ingénieuse formant traîne.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de perles et d'une aigrette de plumes. — Devant, cheveux racine droite, accompagnés de frisures molles. Derrière, les cheveux sont relevés dans le style Louis XV. Des grosses boucles descendent sur le cou de chaque côté. Les perles et les plumes sont posées à la fantaisie de l'artiste.

Coiffure ornée d'un toquet. — Devant, un bandeau ondulé et des grosses boucles s'échappant du chignon, qui a la forme ci-dessus désignée. Le toquet est posé un peu à à gauche. Il se compose de velours noir, d'une agrafe dorée et de plumes courtes.

Coiffure forme catalane. — Devant, une larue sur le front, maintenue par un petit bandeau relevé sur l'oreille. Un flot de frisures complète cette coiffure, d'un charmant effet. Ornementation : lilas blanc, ruban lilas garnis de blonde.

LEROY, professeur,

Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1 et 2. — Cette coiffure se compose, devant, de six petits bandeaux-boucles sur le front et d'un relevé de cheveux qui borde les tempes. Sur ce bandeau relevé, il faut échelonner quelques frisures légères descendant sur le cou. Derrière, un chignon catogan, que l'on accompagne d'une touffe de frisures de chaque côté.

L'ornementation se compose de roses et ruban formant pouf, que l'on pose sur le côté gauche.

Nous félicitons le jeune élève qui a produit cette charmante coiffure; elle a été faite avec dextérité et assurance.

5 et 6. — Les raies sont tirées un peu en arrière, et l'on divise la partie du devant en trois; des parties des côtés, il faut en faire une Marie-Stuart racine droite, et du toupet un relevé de cheveux surmonté par quatre petites cornes.

Derrière, deux chignons superposés l'un sur l'autre.

L'ornementation se compose d'une rose ornée de feuillage et d'une aigrette.

Nous avons suivi les progrès de l'élève qui



LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

On s'abonne au Bureau ; rue Ste Anne, 64, à Paris.



Février 1865.

Lith. Mi

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1 et 2, Coiffures par Mr. RICY, Prix unique d'émulation, (Ecole Beaumont).

Nos 3 et 4 Coiffures par Mr. RANDON, Professeur.

Nos 5 et 6, Coiffures par Mr. BERNARD, 1er Prix d'Honneur, (Ecole Robert et Dufour).

fit cette coiffure, et nous osons lui assurer qu'avec encore un peu d'étude il surpassera bien des professeurs.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la coiffure de l'élève qui a gagné le prix de l'école Durand. Soit mauvaise volonté ou autre cause, il a jugé à propos de ne pas se déranger pour que l'on puisse en faire la reproduction.

Nos confrères de province et de l'étranger, nous ayant demandé quelques spécimens des chignons qui se portent sous les chapeaux, nous nous empressons de les reproduire dans les nos 3 et 4.

Le premier est un chignon natté, fait avec des cheveux ondulés de 45 centimètres; le second est de la même longueur, surmonté d'une natte cousue sur la monture.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

THÉATRE D'ALARCON

Alarcon, l'auteur du *Menteur*, ou plutôt de la *Vérité suspecte* (la verad sospechosa), pièce que Pierre Corneille a en partie traduite et en partie imitée pour doter notre théâtre classique de sa première comédie de caractère, est celui de tous les dramatistes castillans dont l'esprit se rapproche le plus de l'esprit français. Il possède au plus haut degré la clarté dans la pensée et dans la façon de la transmettre. Il est plus humain que lyrique; il étudie à fond tous les caractères qu'il met en scène, et chacun de ses ouvrages a pour but une idée morale qu'il développe avec toutes les ressources d'un talent tantôt large et puissant, tantôt gracieux et plein de finesse. Aussi la traduction de son théâtre (1) ne s'adresse-t-elle pas seulement aux érudits et au public lettré, mais à tous ceux qui recherchent une lecture agréable, un passe-temps honnête et intéressant, au risque de s'instruire sans le savoir et sans le chercher.

L'original du *Menteur* ouvre le livre, et pour la première fois on peut apprécier la valeur de l'emprunt fait par notre grand tragique. Les caractères, les meilleures scènes, les développements, les récits, et jusqu'aux détails de mots appartiennent à Alarcon, il faut le reconnaître, dans cette belle composition du *Menteur*. C'est un document de notre histoire littéraire inconnu jusqu'ici et qui devrait à l'avenir figurer dans toutes les éditions de Corneille.

La pièce qui suit la *Vérité suspecte*, dans la traduction de M. Alphonse Royer, est intitulée : *Changer pour trouver mieux* (Madarse por mejorarse), et nous ne la connaissions pas même de nom, car elle n'a été citée par aucun des critiques français ou étrangers qui se sont occupés de la littérature espagnole. Cette comédie charmante où se développent des caractères très-finement tracés, et qui contient nombre de scènes très-originales et très-neuves, même aujourd'hui, est un petit chef-d'œuvre dans son genre et une véritable révélation. On y remarquera surtout l'élégante et gracieuse figure de la jeune sévillane Léonor, qui, avec le seul instinct de sa conservation et l'honnête rectitude de son esprit, se défend contre deux séducteurs, finissant par écarter celui qu'elle a cru aimer un instant parce qu'elle ne le trouve pas digne d'elle; et amenant l'autre, un grand seigneur, fier de son nom et de sa fortune, à lui offrir sa main.

La pièce intitulée : *Acquérir des amis* (*Ganar amigos*), a toutes les allures d'un drame chevaleresque. Le protagoniste en est le type de l'honneur et du dévouement au devoir. Il brave tout, même la mort, pour demeurer fidèle à la parole donnée, et il trouve au dénouement la récompense qu'il a si dignement méritée. Ce caractère du marquis don Rodrigue est très-étudié, et cette figure excite une sympathie extrême. Le traducteur a, par exception, écrit cette pièce en vers de huit syllabes, comme dans l'original, afin de donner au public français,

(1) Michel Lévy, 2 bis, rue Vivienne.

dit-il dans sa préface, l'idée d'une comédie espagnole dans sa forme complète. Les vers de huit syllabes, qui ne sont guère en usage chez nous que dans la poésie lyrique, produisent au premier abord un étrange effet, à cause du retour trop fréquent de la rime, quoique les rimes soient croisées; mais au bout de quelques pages, on s'habitue à cette bizarrerie, et on finit par y trouver un certain charme. Il faut dire aussi que le vers d'Alarcon, suivi mot à mot par le traducteur, est nerveux et serré, et que tout mot inutile en est absolument proscrit. Le dialogue marche donc avec une grande rapidité et une concision remarquable. L'action est pleine d'intérêt, et on y sent le souffle du génie et l'honnêteté du cœur.

Le *Tisserand de Ségovie* avait été traduit jadis par M. Ferdinand Denis, mais l'édition de ses *Chroniques* est depuis longtemps épuisée, et la version nouvelle est faite sur un texte édité depuis peu à Madrid par M. Hartzembusch, et dans lequel on a restitué des passages omis et corrigé des fautes d'impression qui rendaient parfois l'ancien texte inintelligible. C'est une figure merveilleuse que ce farouche Pedro Alonzo, qui s'arrache les pouces avec les dents pour se débarrasser des menottes des alguazils, et qui, après avoir mené la vie de bandit dans la Sierra-Guadarrama, à la tête des échappés de galère, finit par donner la victoire au roi d'Espagne, en ralliant son armée et en pourfendant les Maures. Tout cela est palpitant de vie et de vérité, et si jamais on élevait le théâtre international réclamé à diverses reprises par Théophile Gautier dans ses remarquables et consciencieux articles, nous verrions bientôt notre public, avide d'émotions nouvelles, revenir au beau et au bon, sans se soucier du plus ou moins de ficelles employées à faire entrer monsieur le jeune premier ou sortir mademoiselle la jeune première.

On peut avancer que les pièces d'aujourd'hui sont si bien faites, qu'il n'y a plus de place pour y mettre une idée; c'est pour cela que, la plupart du temps, elles s'en passent, et le pauvre public est bien forcé de s'en rapporter au jugement des directeurs de spectacle qui disent, à qui veut l'entendre, qu'il n'y a plus ni auteurs ni pièces, ce qui est flatteur pour les fournisseurs qu'ils emploient.

Laissons marcher les choses comme elles vont. La littérature aujourd'hui n'est plus au théâtre, elle est dans les livres, jusqu'à ce que cette mode change comme les autres.

La publication de M. Alphonse Royer est terminée par des analyses et des fragments de celles des pièces d'Alarcon, qui n'ont pu entrer *in extenso* dans le volume. C'est une très-curieuse et très-amusante lecture que ces seize analyses de pièces inconnues qui, presque toutes, contiennent une scène dramatique ou gracieuse dont nos auteurs modernes pourront au besoin faire leur profit. Remercions l'infatigable traducteur du nouveau volume qu'il vient d'ajouter à sa collection des vieux dramaturges espagnols. Alarcon est le bien venu après Cervantes et Tirso de Molina.

CHARLES NARREY.

L'ÉCHO DES SALONS

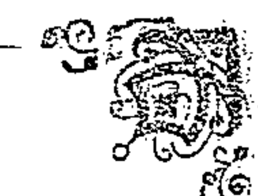
—

Il fut un temps où les amateurs de villégiature rentraient à Paris aux premiers brouillards de la Toussaint, alors que les arbres, dépouillés de leurs feuilles, annoncent les frimas et font chercher d'autres abris. La mode a changé; on ne revient à la ville qu'au mois de janvier; il est de bon ton de se faire attendre.

Le froid de la nouvelle année ne semble pas avoir paralysé les langues; on jase à qui mieux mieux sur le compte d'autrui. N'allons pas répéter les cancans du prochain; l'historiette suivante nous dit que tout n'est pas bénéfice à se faire l'écho des salons.

Un perroquet
Charmait par son caquet





Les doux loisirs d'une duchesse.
Il répétait les compliments,
Les mots galants
Qu'on prodiguait à sa maîtresse.
Quelle tournure !
Quelle parure !
Disait
Le perroquet.
Cette coiffure
Sied à ravir.
Votre figure,
Fleur de plaisir,
Semble au zéphir
S'épanouir.
Vous êtes belle !
Vos yeux, cruelle,
Me font mourir.
La dame un jour fit une absence.
L'oiseau garda la souvenance
De ce que dit le bon prochain,
Et répéta, le lendemain :
Cette coquette,
Pour une emplette,
Vient de sortir ;
Elle caquette
Et n'est pas prête
A revenir.
On la dit sotte,
Mais la bigote
Veut babiller.
Peins ton visage,
Car à ton âge,
Sans maquillage,
Comment briller !
La dame entendit ce langage ;
Elle traita l'oiseau de fou,
Et lui tordit le cou.

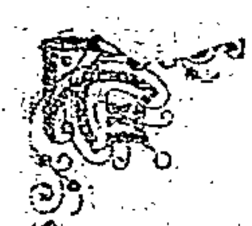
SEIGNORET.

ÉPITRE A MON CURÉ

—

Cher monsieur le curé, vous me dites sans cesse :
« Travaillez, travaillez. » Vous blâmez ma paresse.
Si je vous écoutais, de l'aube jusqu'au soir
J'enfourcherais Pégase; oui, si j'avais l'espoir
De faire un peu de bien, alors sans perdre haleine,
Des vers bons ou mauvais j'en ferais par centaine.
Mais quand je rimerais à perpétuité,
Changerais-je, pasteur, la pauvre humanité ?
Et mes vers rendront-ils l'amour de la justice
Aux hommes dépravés, aux esclaves du vice ?
Feront-ils qu'un fripon devienne vertueux;
Serons-nous plus humains, surtout moins orgueilleux
Et ne verrions-nous plus la discorde, la guerre
Et le luxe effréné, puis l'horrible misère ?
Ah ! croyez-moi, pasteur, avec ou sans mes vers
L'humanité longtemps marchera de travers.
Quelle nécessité de troubler ma cervelle,
Souvent, des jours entiers, quand la rime est rebelle,
Pour apprendre à chacun ce qu'il sait mieux que moi.
Mais vous qui du Seigneur interprétez la loi,
Qui du haut de la chaire, où votre cœur s'épanche,
Prêchez et sermonez presque chaque dimanche,
Entre nous, cher curé, malgré vos bons desseins,
Vos rusés paysans sont bien loin d'être saints.
Et cet homme des champs, qu'on disait si candide,
Je le vois, chaque jour, de plus en plus avide.
Son unique pensée est d'arrondir son bien ;
Pour le reste, il est sourd : ne lui demandez rien.
Qu'on lui parle de Dieu, qu'on lui parle du diable,
Son cœur est rétréci, sa main peu charitable.
Et malgré votre exemple, on a l'affliction
De le voir éloigné de la perfection ;
Et si vous échouez, même avec l'Evangile,
Quel poëte, grand Dieu ! fût-il le plus habile,
Saura nous émouvoir, si les divins accents
Ne touchent plus les cœurs, ne parlent plus aux sens?
Ne vous étonnez plus si j'ai dit à ma muse :
« Voilà la clef des champs.» Franchement elle en use,
Et s'en donne à plaisir; car depuis trois grands mois,
On nous voit parcourant les plaines et les bois.
Dans nos excursions, ma chère vagabonde
Me dit souvent tout bas : « Que t'importe le monde ?
N'as-tu pas tes amis, ta femme, tes garçons ?
Désormais pour eux seuls nous ferons des chansons.
Voilà ton vrai public, et ce cher auditoire,
Puisqu'il fait ton bonheur, doit suffire à ta gloire.

OLIVIER ROLLAND.



THÉATRES

—

Opéra-Comique. — Le *Capitaine Henriot*, opéra-comique en trois actes, de MM. Victorien Sardou et Gustave Vaëz, musique de N. Gevaërt, première representation. — Le capitaine Henriot, on l'a deviné, c'est Henri de Navarre, qui est à la veille de devenir le « seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. »

Il a pris ce pseudonyme pour pénétrer par la ruse dans sa capitale, qu'il assiége avant d'y entrer par la force. Il y arrive et s'installe chez une noble dame, Blanche d'Etianges, qui est aimée d'un de ses lieutenants, René de Mauléon : celui-ci se croit trahi par sa maîtresse en trouvant le roi caché dans l'apppartement même d'icelle, — on serait jaloux à moins que cela, — et il se venge noblement en se laissant passer pour Henri de Navarre et arrêter par un certain capitaine de la Ligue, l'Espagnol don Fabrice, qui a imaginé le fameux moyen de se débarrasser du même coup et de l'amant de celle dont il veut faire sa femme, et de l'ennemi de la maison de Lorraine. Il n'est telle qu'une bonne dague de Tolède pour trancher les difficultés et les exictences gênantes. Pourtant, il ne tue pas René, comme il en manifestait l'intention bien arrêtée au deuxième acte ; je ne sais pas pourquoi, ni M. Sardou non plus, car il me semble qu'il ne le dit pas. Au troisième acte les affaires du roi de Navarre ont marché assez bien, nous le trouvons maître d'une des portes de la ville et un pied dans Paris. Le duc de Mayenne, aux abois, lui envoie un parlementaire porteur de propositions tout à fait inacceptables : ce parlementaire, c'est René de Mauléon, qui doit être fusillé à son retour si le Béarnais n'a pas consenti au traité qu'on lui propose. René, qui ne tient plus à la vie depuis qu'il croit sa maîtresse infidèle, mais qui tient à faire jusqu'au bout son devoir de soldat royaliste, conseille à Henri de refuser net, et il court à la mort qui l'attend. Une arquebusade se fait entendre, c'en est fait, René est mort ! Non ; c'est Henri qui, à la tête d'une compagnie, s'est précipité sur l'escorte de René, l'a mise en pièces, a tué don Fabrice de sa royale main et ramène son brave lieutenant parfaitement vivant et sans une égratignure. Tout s'explique alors : René tombe aux pieds de Blanche, qu'il épouse bientôt, car Henri entre à Paris aux acclamations de ses soldats et de son peuple.

Tel est le résumé très sommaire du livret pour lequel M. Gevaërt a écrit une partition pleine de science harmonique, de détails ingénieux, de recherches et d'effets.

Parmi les choses remarquables de la partition, il faut citer l'ouverture et en général toute l'instrumentation, qui est soignée en maître. Le *Rataplan*, chanté par Mlle Bélia, les couplets d'Achard, le trio des dés, les couplets de Crosti, la retraite du camp *a tempo di marcia*.

Ambigu. — Ce théâtre a décidément remporté un succès colossal avec *Marie de Mancini*, car tous les soirs il y a salle comble.

Du reste, le nouveau drame est supérieurement interprété par la charmante et adorable Adèle Page, Clément-Just, Paul Deshayes et Raynard.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 3e LIVRAISON. 1er MARS 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations



GRAVURE



La marquise de T. est une de nos plus élégantes, qui ne recule jamais à adopter les excentriques caprices de la Mode.

A toutes nos fêtes, elle apparaît dans de merveilleuses toilettes.

Depuis quelques jours néanmoins, il y a grande rumeur dans nos salons parisiens : la jolie marquise de T. a, dit-on, disparu de l'horizon mondain. Une des plus coquettes femmes de notre monde élégant a juré d'avoir le mot de l'énigme.

Jusqu'alors, toutes les visiteuses qui se sont présentées à l'hôtel de T. n'ont pu obtenir audience : Madame est absente, madame ne reçoit personne, voici invariablement les mots d'ordre transmis par les domestiques.

Un jour qu'il fut répondu à une des plus curieuses amies de la marquise : Madame est sortie, une petite moue mutine accueillit ces paroles, puis résolûment la gracieuse despote, ayant écarté la camériste, entra dans un délicieux salon-boudoir, et, frappant les roses du tapis de son pied mignon, elle jura d'attendre le retour de Mme de T., dût-elle rester absente jusqu'au coucher du soleil.

Pour calmer son ennui, la belle curieuse se mit à parcourir quelques poésies nouvelles ; mais l'impatience l'empêchant de suivre longtemps la même distraction, de la poésie elle passa à la musique, et ses doigts effleurèrent les touches du piano.

A peine eut-elle jeté quelques notes au vent, qu'un bruit singulier et cadencé vint l'interrompre, et, chose singulière, cela semblait provenir d'un autre petit salon habité ordinairement par la jolie marquise. A ce mouvement inusité, l'impatiente visiteuse bondit de colère. — Quoi! Mme de T. serait chez elle pendant que j'attends bien tranquillement qu'il lui plaise de me recevoir? C'est impossible; pareille sottise ne peut m'être faite. Moi, me laisser poser ainsi! Mais ce bruit, ce maudit bruit, régulier et cadencé, d'où provient-il? — En effet, on entendait toujours sortir du salon voisin une espèce de bourdonnement très singulier. — Chère petite, dit la visiteuse en s'approchant d'une porte dissimulée sous une élégante tapisserie, chère petite, y êtes-vous? Voyons, avouez que la plaisanterie est un peu longue. Allez vous au bal de l'ambassade? — Rien, toujours rien, pas la moindre réponse. Force fut donc à notre curieuse de s'en aller au coucher du soleil sans avoir obtenu audience.

Le soir même, le fait fut raconté, commenté, enjolivé, si bien que l'on finit par croire que l'hôtel de T. était hanté par des esprits qui, seuls, avaient accès près de la marquise; on ajouta que ces mêmes esprits la faisaient fuir le monde, car au bal de l'ambassade elle ne parut pas. A chaque personne annoncée, les yeux se fixaient vers la porte; elle seule manquait à la fête. Néanmoins, le nom d'une des *bonnes* amies ayant été prononcé, on conçut presque l'espérance d'avoir quelques nouvelles un peu méchantes peut-être, mais vraiment la pensée de rire aux dépens de la fière déserteuse ne déplut pas trop.

Eh bien! ma toute belle, dit-on à une très jolie brunette, la comtesse de B., savez-vous quelque chose, votre amie vous a-t-elle daigné recevoir? Je l'ai vue, fut le mot cabalistique qui attira autour d'elle toute une réunion de ravissants visages, et pour médire plus librement on se dirigea vers une serre magnifique, transformée en salon de conversation. Oui, je l'ai vue, répéta d'un ton tragi-comique la comtesse de B.; Mme de T. n'a pas renoncé à son élégance habituelle: elle portait ce jour là un ravissant négligé d'intérieur composé avec ce foulard magnifique qu'elle choisit dernièrement au magasin de la *Colonie des Indes*. Vous devez vous rappeler ce charmant foulard ponceau tout semé d'arabesques noires des plus originales, la jupe s'ouvre devant en tablier, arrondie de chaque côté, légèrement retroussée par un nœud à longs bouts en taffetas ponceau n° 25. Tout autour de ce tablier, depuis la ceinture jusqu'au bas, on pose un volant haut de dix centimètres et formé de place en place par cinq plis en taffetas blanc avec bord cerise au bas, et cinq plis en foulard pareil à la robe avec bordure blanche au bas. Ce vêtement s'ouvrait sur des jupons richement ornés de valenciennes; une semblable dentelle retombait sur la main à la suite d'une manche demi-ajustée avec couture de côté, ornée d'un volant plus petit, mais assorti à celui de la jupe, dont le corsage se composait d'une vraie veste orientale un peu entr'ouverte devant.

Sur ses cheveux, Mme de T. portait un ravissant bonnet des beaux magasins Meunier et Ce, de cette maison où la lingerie la plus fine et la plus élégante se fait toujours remarquer. Le bonnet de la marquise est presque indescriptible: c'est un nuage, un léger mélange de mousseline de dentelle et de fleurs.

Enfin, pour compléter cet ensemble, la marquise avait à son cou un collier des des plus originaux, figurez-vous un ruban de velours n° 5, tout garni de clous d'acier ni plus ni moins que ces colliers de défense que nos chiens de berger portent pour se garantir contre les loups.

Quoi! la marquise adopte cette mode singulière! Bientôt, j'en suis certaine, l'idée viendra aux maris de tenir leur femme en laisse. — Vraiment, je ne m'étonne plus de sa disparition, ajoute une malicieuse amie. Mme la marquise est en laisse, elle essaye la première la chaîne que si près de nous elle risque de placer en adoptant la mode de ces colliers de défense auxquels seront

toujours mille fois préférables ces ravissantes chaînes en perles de cristal de roche, d'onyx ou de jais, accompagnant si bien une demi-toilette ou un négligé d'intérieur.

Depuis longtemps déjà, on riait et on plaisantait de la marquise lorsqu'enfin une voix s'éleva pour la défendre. — Oui, mesdames, poursuivit une très-jolie personne, la marquise est en laisse, mais ce n'est pas la mode plus ou moins excentrique qu'elle a adoptée qui me fait dire cela. La marquise est tenue en laisse par la charité ; je lui ai signalé une grande misère à soulager, toute une famille dans le dénûment, trois petits enfants presque nus à vêtir, et le bruit singulier remarqué chez elle par l'une de vous n'était autre que celui produit par la machine à coudre Wheeler Wilson, mise en mouvement par l'élégante marquise, qui ne veut pas être surprise en train de faire une bonne œuvre.

Elle si coquette, si élégante ! elle a momentanément abandonné plaisir et toilette pour confectionner un trousseau complet pour les trois petits enfants qu'elle protége, et bientôt, dit-on, ses salons vont s'ouvrir pour vous donner une fête brillante, où chacune de vous sera tenue de vider sa bourse dans celle d'une gracieuse quêteuse, afin de tirer toute une famille du plus affreux dénûment.

A la suite de cette conversation, les rangs des causeuses s'éclaircirent ; tour à tour, elles rentrèrent dans la salle de bal.

Quelques-unes témoignèrent un peu de dépit, mais elles se consolèrent en rêvant toilette nouvelle pour paraître au bal de la marquise de T., et chacune se promit de demander à examiner la jolie machine à coudre Wheeler-Wilson, l'esprit de l'hôtel de T., grâce auquel bien promptement toute une pauvre famille va se trouver à l'abri du froid.

On danse plus que jamais en ce moment; aussi, on ne rêve que robes de bal, et les salons de Guélot sont encombrés de ravissantes parures : tantôt ce sont des branches de lilas d'une délicatesse exquise, montées en couronne fournie derrière, devant, et amincie en cordon sur les côtés ; puis viennent des coiffures de fantaisie toutes ruisselantes de gouttes de cristal ou de perles.

Pour les très élégantes, on trouve, au nombre des bijoux sortis des fabriques de MM. Ménard et Saivres, des épingles à têtes un peu grosses en or enrichi de pierres ou de perles fines.

Les magasins de la *Colonie des Indes* rêvent déjà aux nouveautés printanières, et bientôt une nouvelle carte d'échantillons sera prête à être expédiée franche de port aux dames qui la désireront.

En attendant la saison nouvelle, beaucoup d'élégantes se pressent dans les magasins de la *Colonie des Indes* pour y faire choix, pour toilette d'intérieur, pour théâtre, petite soirée ou thé, d'une fraîche robe de foulard aux nuances éclatantes ou douces, selon la destination.

Les nuances vives font un effet très gracieux pour toilette négligée.

Les teintes douces s'emploient beaucoup pour soirée.

Ainsi, j'ai vu une robe de foulard blanc pointillé d'un léger semé bleu clair, bordée d'une grosse torsade de soie bleue, relevant la jupe sur le côté en y formant un gros nœud avec bouts terminés par un gros gland.

Le corsage était drapé du haut, et ces plis semblaient, au milieu et sur les épaules, retenus par un nœud en grosse ganse bleue.

Un jupon de tarlatane à volants plissés forme sous-jupe.

Pour jeune fille, on trouve, dans la maison de blanc Meunier et Cᵉ, un ravissant choix de mousselines brodées et de tarlatanes fleuries ou unies.

Dans ces magasins, à côté du linge sérieux, se trouve les plus élégantes frivolités : fichus, bonnets de linge, coiffures en dentelle, robes négligées et robes de bal, mais toujours en blanc, sauf les toilettes d'intérieur, qui sont parfois en cachemire de couleur.

Louise de Nogarel.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure Empire, ornée d'acier. — Devant, un petit bandeau ondulé, sur lequel on pose une natte circassienne ; l'extrémité de la natte est recouverte par un autre bandeau, qui part des tempes et qui remonte dessus.

Derrière, un cache-peigne en frisures très légères, surmonté d'une natte formant peigne.

L'ornementation consiste en trois étoiles en acier, posées sur les deux nattes.

Coiffure ornée de velours et or. — Devant, des frisures légères sur le front ; la coiffure légère de velours doit être pesée dessus ; les cheveux qui bordent les tempes sont légèrement crépés et ramenés en chignon.

Derrière, un chignon catogan entouré de frisures, qui bordent la nuque ; sur le chignon, il faut mettre trois bandelettes posées perpendiculairement et rattachées dessous le chignon ; trois autres bandelettes sont posées en avant ; derrière, la coiffure de velours.

Ces deux coiffures sont plutôt des fantaisies des styles Empire que de l'Empire proprement dit ; elles forment une variété de genres que l'on a allégés à de certaines physionomies.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffure, il faut faire une raie au milieu du front et une raie transversale d'une oreille à l'autre un peu en arriere ; attachez les cheveux derrière ; vous ondulez les cheveux devant près de la raie ; vous crépez ensuite légèrement et vous faites un bandeau ; tournez avec tous les cheveux ondulés ; les deux côtés faits, vous passez deux fois un ruban bleu clair à 3 cent. l'un de l'autre. Ceci fait, vous mettez un crépé dans la partie des cheveux non ondulés, et vous faites un bandeau relevé passant sur l'autre ; vous placez ensuite votre troisième ruban de manière à ce qu'il soit vu entièrement. Avec les cheveux, vous faites une coque à droite, et ensuite vous faites un nœud que vous coupez en travers par un nœud de ruban. Quelques frisures légères du côté gauche terminent cette coiffure.

Cette coiffure convient mieux à une blonde avec ce ruban bleu.

(3) Nouvelle Vénus. — Vous faites une raie au milieu du front et une de chaque côté allant un peu en avant ; vous partagez les cheveux en trois parties ; vous placez votre coiffure diadème, forme antique, dans la partie du haut de vos cheveux ; vous placez une natte montée sur peigne et des cheveux de 75 cent. de long (indispensable) ; vous faites votre natte à l'envers ; étant retournée, elle sera à l'endroit ; vous tournez autour de la coiffure ; vous reprenez ensuite la mèche du milieu, et vous faites comme la première ; la troisième de même. Derrière, vous posez un cache-peigne de frisures courtes et une natte autour.

Cette coiffure convient bien à une brune à cause du caractère.

ALEXANDRE LECAS, *professeur.*

Coiffure grecque empirée (4 et 5). — Devant, frisures légères ; mèche de cheveux ondulés sur le front ; cheveux relevés sur les tempes ; natte tressée en trois et posée en diadème.

Derrière, coques-papillottes.

Exécution : il faut tirer les raies comme pour une Marie-Stuart, nouer les cheveux de derrière ; ensuite, on fait un petit bandeau sur le front à peine crépé ; on établit au-dessus un petit postiche garni de frisures, sous lesquelles on pose un ruban ; au dessus du postiche, on passe une natte à 4 cent. du front que l'on attache à la ligature du chignon ; ensuite, on relève la partie de cheveux des tempes de bas en haut ; de la pointe, on en fait une coque, que l'on place derrière la natte sur le sommet de la tête.

Derrière (si on ne peut laisser la nuque à découvert, et qu'une dame ne voulût pas se laisser couper les cheveux), on posera une petite frisure disposée pour cet usage, que l'on attachera à chaque extrémité par une



1865

Lith. Michelet, Paris

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

Nos 1, 2 et 3, Coiffures par **Mr. A. LECAS**, Professeur, 27, bis. Rue de la Chaussée-d'Antin.

Nos 4 et 5, Coiffures par **Mr. JESSON**, Professeur, 3, Rue Tronchet.



LE BON TON

1er Mars 1865.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

On s'abonne au Bureau: rue Ste Anne. 64. à Paris.

épingle ; on enroulera les coques-papillottes jusqu'au sommet de la tête, comme l'indique la gravure.

Ornementation : pouf composé d'une rose cerise et de jacinthes blanches, accompagné de ruban cerise.

JESSON, *professeur.*

LA POSTE RESTANTE

—

IL Y A UNE LETTRE POUR VOUS. — IL N'Y EN A PAS

Eh bien ! toutes ces lettres la plupart du temps grotesques et stupides pour les indifférents, c'est la vie ou la mort pour des milliers de gens ; c'est le secret de plus d'une honnête famille. — C'est pour se les procurer que des jeunes gens, des vieillards viennent jusqu'à cinq fois dans une journée jeter à l'employé leurs noms, quelquefois de beaux noms.—C'est pour emporter des lambeaux de phrases, — souvent copiées dans les romans, — que tant de femmes s'échappent de leur maison et courent rue Jean-Jacques-Rousseau, — voilées, méconnaissables, on peut même dire déguisées ; — car la robe, le chapeau, le châle qu'elles portent alors, tout ce déguisement n'est connu de personne, le plus souvent pas même de la femme de chambre.

Et tout cela pour s'entendre dire :

— Madame, il n'y a rien pour vous.

Admettons cependant qu'après avoir couru tous les dangers imaginables, après avoir évité sur son chemin vingt personnes de connaissance, après avoir attendu son tour dans ce bureau où l'on fait queue comme au théâtre, où la galanterie n'existe pas, car il n'y a là ni hommes ni femmes, il n'y a que des destinataires ; après avoir été obligée de relever son voile, et de crier son nom à un employé occupé ou distrait qui le fait répéter devant vingt personnes qui écoutent et qui rient, et qui, tout à l'heure, rougiront et balbutieront comme elle ; — admettons qu'on lui réponde : « Il y a une lettre pour vous, madame. »

Cette lettre, il reste à la prendre, à la cacher et à sortir.

La prendre ! — Jamais je n'ai vu une seule femme prendre la lettre des mains de l'employé sans jeter d'abord un regard rapide autour d'elle ; sait-elle en effet s'il n'est pas là, celui dont on se cache? Or tant qu'elle n'a pas la lettre dans sa main, — la preuve n'existe pas ; — la lettre appartient à l'employé.

La cacher ! — Ah ! voilà le triomphe des femmes !

—

LES CACHETTES

Un douanier (ce ne serait pas bien étonnant), mais un contrebandier lui-même n'y verrait que du feu. — Tout leur est bon : les gants, le mouchoir, les manches, la ceinture, la doublure de la robe, l'ombrelle, le flacon, la cuvette d'une montre, le manchon.

Règle générale.—Toute femme qui vient à la poste restante, hiver ou été, a un manchon.

Tout, jusqu'au collier de leur king's-Charles ! Oui, mesdames, j'ai vu ce joli petit travail opéré sur la tablette de la poste restante — par une très jolie femme qui a été bien embarrassée, car le petit chien profita, pour se sauver, de l'instant où le collier lui avait été enlevé dans le but d'y cacher le billet doux.

En revanche, je n'ai jamais remarqué une seule femme glissant sa lettre où la contrebande se réfugie pendant une nuit de bal. — Mais voici une scène dont j'ai été le témoin involontaire :

Une dame dont l'ensemble révélait une femme du meilleur monde reçoit une lettre ; elle déchire vivement l'enveloppe en cent petits morceaux, prend le contenu qu'elle plie et replie de manière à en faire

un très mignon carré, dénoue avec un calme effroyable les brides de son chapeau, soulève un peu sa natte de cheveux, introduit là-dessous son billet, repique son peigne un peu plus bas, — puis renoue les brides de son chapeau, rabaisse son voile, donne un dernier coup de main à son bavolet, et sort sans dire un mot, sans regarder personne, pas même moi qui restais planté devant elle dans l'attitude de la plus profonde admiration pour ce travail, et dont les yeux lui auraient dit clairement : « Évidemment, toi, tu n'as pas de fausses nattes. »

Toutes les femmes ne sortent pas ainsi. — D'habitude, une fois la lettre entre leurs mains, elles courent s'asseoir dans le coin le plus reculé de la banquette de cuir, — lisent à la hâte des pages brûlantes qui ont souvent demandé à leurs auteurs des journées entières de réflexions, et quand elles ont ce qu'elles voulaient, c'est-à-dire l'heure du premier rendez-vous, la fleur du souvenir, la certitude qu'elles sont aimées jusqu'à la quatrième page, — elles restent quelques minutes à songer, puis tout à coup font semblant de renfoncer une mèche de cheveux, donnent en cachette un dernier baiser au papier et le déchirent en mille morceaux. — Tout est dit alors, excepté pour le garçon de bureau, qui, le soir, balayera cet amas de petits papiers blancs, et le vendra à son marchand de chiffons ; — une assez jolie rente, je vous assure, que se fait là ce garçon de bureau !

Il ne faut pas demander à toutes les femmes ce sacrifice héroïque. — Il sera si doux, le soir, de prétexter une migraine, de fermer sa porte à tout le monde, de s'enfermer dans sa chambre auprès d'un bon feu et le verrou tiré, de pouvoir enfin causer avec *sa* lettre, être seule avec *lui*, — et, le matin, à peine éveillée, sentir dans sa main ces lignes qui la brûlent, cet amour qui la fait vivre, ces promesses sur lesquelles elle s'est endormie, — se lever pieds nus, aller entr'ouvrir ses rideaux pour relire encore, une seule petite fois, avant d'éteindre la bougie qui détruira les preuves.

Mais, pour cela, il faut que la femme sorte de la poste restante !

—

LA SORTIE

Remarquez-la bien, la femme de la Poste Restante ! Au moment où, la lettre prise et cachée, elle va sortir, — comme on voit bien que la lutte commence pour elle ! Le voile est hermétiquement rabattu ; les gants, des gants dont elle est sûre, sont déjà reboutonnés. — A travers les carreaux de la porte vitrée, elle s'assure par avance qu'il n'y a pas là quelque œil curieux ou jaloux, et quand elle a bien fouillé du regard tous les alentours, quand elle sent qu'elle a bien recomposé son visage et sa toilette, elle attend le premier embarras de voitures dans cette cour si populeuse, et vite, elle ramasse les plis de sa robe et de son châle, — elle ouvre d'un coup sec la porte, traverse à la hâte la grande cour, file comme une ombre au milieu des omnibus et des passants, et tourne la rue Jean-Jacques-Rousseau.

Arrivée rue Montmartre, le voile est relevé, le châle traîne, le sourire a reparu sur les lèvres.

La femme de la poste restante n'existe plus.

Avant de faire comme elle et de quitter ce temple mystérieux, sur lequel, on le comprendra facilement, nous n'avons dû dire que ce que tout le monde peut voir, racontons une des scènes dont nous avons été témoin.

—

UN DRAME ENTRE MILLE

Un matin, un monsieur, en costume de voyage, se présente, avec sa femme, au deuxième guichet.

Le monsieur a cinq pieds six pouces ; il

est gros et gras et tient une énorme canne à la main.

La femme, une mignonne créature, toute jeune, toute rondelette et entièrement pelotonnée dans son manteau de fourrure, joue avec une ombrelle.

LE MARI à l'employé. — Vite, monsieur, je pars pour Bordeaux; avez-vous une lettre pour moi? — Voici mon passe-port.

L'EMPLOYÉ, après avoir cherché dans la case. — Non, monsieur.

La femme respire.

L'EMPLOYÉ. — Attendez, monsieur, voici justement une lettre de Bordeaux; — voulez-vous me permettre de revoir le nom?

(Il prend le passe-port que lui tend le mari, — et ses yeux rencontrent ceux de la petite femme, qui dépasse en ce moment de toute la tête son mari, et fait des signes très-vifs avec son ombrelle.)

LE MARI. — Eh bien! monsieur, est-ce mon nom? — Montrez-la-moi. — Si c'est pour ma femme, la voici.

(Et il montre la géante de tout à l'heure qui est redevenue la naine d'habitude.)

L'EMPLOYÉ, regardant la femme avec intention. — Non, monsieur; c'est bien une lettre de Bordeaux, mais *elle n'est pas pour vous*.

Les deux époux sortent, et tout le monde de rire, excepté l'employé, qui en a vu bien d'autres.

Une minute après, la porte se rouvre brusquement. C'est la petite femme qui se jette au guichet en disant: « Vite, vite, *il* me suit. » Elle trépigne pendant le temps que l'employé met à lui rechercher et à lui remettre la lettre, en faisant bien observer qu'elle est affranchie; et quand, enfin, elle la tient entre ses mains, elle lance vivement son ombrelle dans l'intérieur du bureau, en disant: « Je *lui* ai dit que j'avais oublié mon ombrelle. »

En ce moment, le mari rentre tout essoufflé, — juste à temps pour remercier l'employé, qui se fait rapporter par le garçon de bureau l'ombrelle et qui la remet à la dame. — Quant à la lettre, elle était déjà cachée. — Où? Je m'en doute à peu près. — Mais comment diable avait-elle fait pour dissimuler pendant quelques instants son ombrelle à son mari et lui faire croire qu'elle l'avait oubliée à la poste restante?

ADOLPHE DUPEUTY.

(*Grand Journal*.)

THÉATRES

—

ITALIENS. — Mlle Vitali, dont le début a eu lieu dans *Rigoletto*, n'est point une inconnue. Depuis longtemps les correspondances de l'étranger nous ont informé des succès remportés par la jeune prima dona sur les principales scènes d'Italie et d'Espagne, et tout récemment au théâtre de Madrid, dirigé par M. Bagier. Bien que Mlle Vitali ne soit pas du tout, comme l ont dit plusieurs journaux, la nièce de notre célèbre et aimé ténor Fraschini, elle n'en est pas moins de bonne lignée artistique: le signor et la signora Vitali, ses père et mère, ont tenu avec éclat, sur les théâtres de *Cartello* d'Italie, les emplois de premier ténor et de prima dona assoluta; ils ont formé l'éducation musicale de leur fille et ont heureusement développé ses qualités naturelles.

ODÉON. — La comédie de M. Louis Leroy, les *Plumes de Paon*, est revenue prendre place sur l'affiche, à côté de la pièce de M. Pailleron, le *Second mouvement*.

Bien qu'il soit peut-être à regretter que ces deux pièces possèdent de trop grands points de ressemblance, elles n'en forment pas moins un spectacle des plus attrayants, destiné à un succès, sinon extraordinaire, au moins des plus honorables.

VARIÉTÉS. — Le succès de la *Belle Hélène* est un fait acquis, et le public est aussi empressé que le premier jour au bureau de la location. Il faut dire aussi que les acteurs font assaut de talent et de drôlerie, que

Mlle Schneider joue avec infiniment de charme et chante avec une séduction réelle le rôle de la belle Hélène; que Couder est inimitable dans le personnage du Roi des rois, dont il a fait un type; que Dupuis est amusant, et qu'enfin tout le monde s'entend pour donner longue vie à cette production cocassement drôle.

Le nouvel engagement du Couder, signé pour six ans, lui donne 8,000 francs pour la première année, 9,000 pour la seconde et 10,000 pour chacune des quatre dernières; de plus, un bénéfice et un mois de congé par an.

Gaité. — Le *Mousquetaire du Roi*, drame en cinq actes et huit tableaux par MM. A. Bourgeois et Paul Féval. — Le commencement de la pièce est ordinaire, le milieu est superbe et la fin ne vaut pas grand'chose, — mais le tout est joué avec beaucoup de talent.

Je citerai un acte charmant, ravissant, dans lequel Pontorson implore, aux genoux de Louis XV enfant, la grâce de son ami de Chavannes tandis que le royal bambin force le solliciteur à jouer au volant et à lui conter un conte plaisant; si le roi rit, Chavannes aura sa grâce, — mais si le conte manque de gaieté, — il sera fusillé. — Cet acte seul suffit pour amener le succès. — Celui qui le précède, et montre le parc de Versailles et la tentative d'enlèvement du roi, est aussi parfaitement réussi. — Seul, le dernier acte pèche par des invraisemblances qu'il aurait été facile de supprimer, — et par des situations trop de convention.

La pièce est montée avec un soin extrême; tous les rôles sont remplis par des acteurs de mérite, en tête desquels il faut placer Berton et Brindeau.

Berton joue le chevalier de Chavannes; plein de jeunesse, de fougue et de passion, il donne à cette physionomie de gentilhomme une distinction qui devient de plus en plus rare au théâtre; son jeu est plein d'élans; sa diction, sobre d'éclats, est parfaite; ses gestes, son allure, sont empreints de naturel. — Deshayes aussi a composé un personnage très nettement accusé, celui d'un capitaine de vaisseau, sorte de bourru bienfaisant, qu'il joue avec cette rondeur et cette bonhomie qui sont particuliers à sa nature. Le rôle est parfaitement dans ses cordes.

Mlle Lia Félix a une organisation très artistique : son jeu séduit facilement; tour à tour tendre, passionnée, mélancolique, ardente, elle a des cris de vérité, des accents de douleur, des intonations émouvantes qui parcourent toute la gamme sentimentale; je l'ai trouvée très belle dans la dernière scène qui précède son suicide, — et ses hésitations craintives du dernier tableau sont rendues avec infiniment de science.

Enfin, Mlle Eugénie Worms, qui fait le roi Louis XV, a été charmante de tous points dans la scène où Brindeau vient lui demander la grâce de Gaston de Chavannes, ce qui a valu aux deux artistes un rappel unanime.

Ambigu. — On annonce comme devant succéder à *Marie de Mancini* un nouveau drame de M. Paul Meurice, intitulé : les *Deux Diane*, et dans lequel, dit-on, Mélingue ferait sa dernière création.

Folies-Dramatiques. — Le succès de la *Fille de l'Air* ne se dément pas un seul jour, car la salle regorge de monde tous les soirs, et il faut espérer qu'il y en aura encore pour deux mois de fructueuses recettes pour M. Harel, l'habile directeur.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

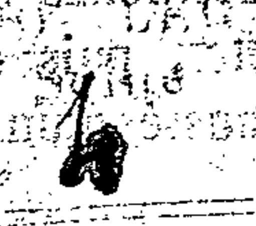
S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1 (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 4e LIVRAISON. 1er AVRIL 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



JE ne sais pas si c'est l'hiver qui met notre gai chevalier tout en peine, mais ce qu'il y a de certain c'est que monseigneur Printemps se présentera à nous sous un aspect sévère.

Les chapeaux qui se préparent pour nos élégantes sont généralement noirs; les robes nouvelles se garniront d'acier; enfin, la mode aura vraiment des caprices tout empreints de tristesse.

Dans la maison Léontine, j'ai remarqué de tout charmants modèles qui, sous une pluie d'or, semblaient chercher à se faire pardonner d'être si noirs.

Ces modèles sont en tulle noir, tantôt brodés de perles d'or, tantôt de perles ou d'étoiles en acier. Ils gardent plus que jamais la forme fanchon. Derrière, le pouf en tulle est simplement remplacé par un nœud en tulle à larges coques ou par un voile long de 30 cent. et en tulle brodé comme celui du chapeau; sur le lien du nœud ou sur le haut du voile, on ajoute une large étoile, un croissant ou un autre agrément en acier.

Un fort joli modèle qui vient d'être exécuté chez Mme Léontine est en tulle noir couvert d'une pluie d'or; derrière, longues barbes en tulle brodé, retenues par une branche de buis en métal doré. Dans l'intérieur, branche de buis et bouillonné en tulle noir poudré d'or; au bord de la passe, on ajoute un rang de perles d'or.

Un autre ravissant chapeau est en tulle

blanc semé de quelques gouttelettes d'eau, puis accompagné derrière par un long voile en tulle blanc, sur lequel retombe une branche d'aubépine blanche, formant traînasse sur le voile. Dans l'intérieur, branche d'aubépine, se continuant un peu en dehors jusque sur le bord de la passe, bouillonné en tulle blanc vers les joues.

Un autre modèle d'une coquetterie exquise est en crêpe mauve et forme une fanchon, laissant complétement les cheveux à découvert. Derrière, un simple nœud en ruban remplace le voile. Sur le lien, on fixe une large marguerite des champs; les bouts de ce nœud portent au moins un mètre et plus de longueur; enfin, en un mot, ils flottent jusque dans le bas des reins; dans l'intérieur, bouillonné de crêpe mauve et nœud en ruban mauve, accompagné par trois marguerites posées en travers Brides en large taffetas. Une marguerite est fixée sur le lien du nœud.

Nos étoffes printanières ont tour à tour des petits airs tristes et des airs souriants; il semble que leur parrain doit, avec la saison nouvelle, apporter pluie et soleil. Décidément, je le crois en deuil des pauvres lilas, qu'un froid opiniâtre semble condamner à un sommeil aussi long que celui de la belle au Bois-dormant. J'ai vu des popelines fil de chèvre gris-cendre, gris-mauve, avec semé de cailloux nuance foncée sur nuance plus claire, qui ressemblent plutôt à des fines gouttes de pluie; puis des tissus laine et soie, laine et coton, à rayures fines ou à quadrillé mignon large de 2 à 3 cent. en carré.

A la *Colonie des Indes*, il y a un choix de foulards ravissants. J'engage beaucoup mes chères lectrices à se faire expédier une carte des nouveaux échantillons des fraîches robes destinées à la saison nouvelle. Tous les dessins de nos plus belles soieries sont reproduits d'une façon charmante sur tous ces foulards, qui composent tour à tour robes habillées ou coquets négligés d'intérieur. Les dessins des soieries en vogue se composent en grande partie de bâtons rompus croisés l'un sur l'autre deux par deux et longs de 6 à 8 cent. Ces dispositions sont noire sur des fonds havane, bleus, gris ou chamois, etc., puis ces bâtons sont eux-mêmes rehaussés d'un broché de soie blanche.

Les magasins de la *Colonie des Indes* ont un choix des plus complets de foulards qui sont la reproduction parfaite de nos soieries les plus nouvelles.

Il y a une petite guerre entre les modes qui exigent une sous-jupe pour soutenir beaucoup d'ampleur d'étoffe et celles style Empire, coupées beaucoup plus étroites, et par conséquent n'ayant besoin d'aucune sous-jupe à ressorts; mais ces dernières ne seront jamais admises par les vraies élégantes. Quelques excentriques ont essayé et essayeront encore de mettre en vogue cette mode, mais elles n'y parviendront pas; aussi je promets aux jupons multiformes plus de succès que jamais.

Cette sous-jupe produit un effet d'une grâce exquise; c'est à peine si on soupçonne sa présence sous les plis de la plus légère toilette. Incognito elle en soutient l'ampleur, et donne aux jupes à traîne une élégance princière; puis, ce qu'il y a de remarquable dans le jupon multiforme, c'est qu'il ne prend jamais aucune de ces courbes ridicules et disparates que l'on aperçoit si souvent malgré les nombreux plis d'une robe.

Pour les jupons de linge, c'est à la maison Meunier et Ce qu'il faut que mes lectrices s'adressent. Dans ces splendides magasins de blanc, il m'a été montré de charmantes nouveautés en jupons de percale ou de fantaisie, en alpaga et en cachemire blanc, ornementés de la façon la plus bizarre, la plus originale, et cependant toujours coquette.

En passant en revue toutes ces capricieuses créations de la mode, on n'est plus aussi surprise que nos grandes dames aient admis dans leur trousseau les sous-jupes de couleur à côté de l'aristocratique jupon blanc, richement garni de dentelles ou d'entre-deux finement brodés. Nos dames

comme il faut ne veulent plus des jupons blancs ornés de ces hauts volants tuyautés et raides comme du carton, qui, lorsque deux toilettes se frôlaient, faisaient un bruit tout pareil à celui que produit Mme la Pluie en grande colère, ou bien encore faisaient croire à l'animation subite de ces belles poupées dont les jupons sont en papier. On porte les jupons en fine percale, garnis de volants hauts de deux doigts seulement et rehaussés au bord par une très basse et fine valenciennes ou dentelle-guipure ; à la tête de ces volants, on pose, entre deux mats de plis, une bande de broderie au plumetis très étroite ou des plis seuls. Du reste, dans la maison Meunier et Ce, la lingerie fine est minutieusement soignée dans ses moindres détails. On ne saurait se figurer la grande variété de modèles que l'on est à même de faire choisir aux dames, et comprenant : chemises de nuit ou de jour, camisoles, jupons, bonnets de linge pour la nuit, le matin, ou bonnets habillés ; tout est varié à l'infini et d'une délicatesse de travail irréprochable ; aussi de grands trousseaux sont journellement commandés à cette maison. Dans ces trousseaux, il ne faut pas oublier que l'on peut comprendre le linge sérieux, autrement dit, linge de maison, puis la fine lingerie d'homme, depuis la chemise de foulard jusqu'à la chemise de toile de Hollande. Du reste, les magasins de Meunier et Ce renferment au complet tout ce qui constitue la spécialité de blanc dans ce qu'elle a de plus simple ou de plus riche.

A un trousseau complet, on doit joindre un corset bien fait. Ceux de Mme Josselin doivent être préférés à beaucoup d'autres pour mille raisons, dont la plus importante est d'abord celle qui consiste à préserver la santé de toute atteinte grave.

Dans la maison Josselin, il n'y a aucun parti pris de faire adopter à toutes les dames le même modèle ; c'est d'après la conformation forte ou mince de la taille, d'après surtout le plus ou moins de sensibilité de l'estomac, que Mme Josselin crée ses corsets.

Il y a dans cette maison : le corset amazone, la ceinture suissesse, le corset Médicis, le corset impératrice, enfin un de coupe et de formes différentes, qui, tous, rehaussent la taille avec une grâce parfaite, de même que la coupe si élégante que Mme Charpentier donne aux corsages des robes exécutées dans sa maison.

L'imagination toujours inventive et spirituelle de Mme Charpentier est en ce moment en grande élaboration de créations charmantes.

Il n'y a rien de bien positif en ce qui concerne les modes nouvelles de corsages ; il fait encore trop froid pour que l'on ose inaugurer des toilettes de printemps.

Après Pâques, si le soleil daigne se montrer plus ardent, nous aurons certainement du nouveau à signaler.

En attendant, dans les salons de la maison Charpentier, on admire de ravissantes choses.

L'élégante toilette de ville prend place à côté de la vaporeuse toilette de bal, et l'une ou l'autre ont toujours un cachet de distinction tout particulier.

Au nombre des robes exécutées nouvellement, je citerai :

Une toilette de ville en pou-de-soie gris, ornée au bas de la jupe par un bouillonné en taffetas d'un gris plus foncé, haut de vingt centimètres, et sur lequel traverse en zigzag des biais de taffetas noir, brodé de perles d'acier. A la tête et au bas de ce bouillonné, trois biais noirs brodés d'acier, sont espacés entre eux de quatre centimètres.

Le corsage est coupé à basque chasseresse, c'est-à-dire bien arrondie et fuyante sur les côtés ; un bouillonné, posé entre deux rangs de biais noir orne le bas de la basque. Ce bouillonné est également traversé, comme celui de la jupe, par un biais brodé d'acier.

Manches demi-ajustées, garnies au bas et vers le haut par un ornement assorti à celui du bas de la jupe, c'est-à-dire par un bouillonné accompagné du bas seulement par deux biais semé d'acier. Une haute

ceinture en taffetas noir brodée en perle et retenue par une magnifique boucle d'acier travaillé, entoure la taille.

Comme toilette de bal, j'ai vu une robe composée d'une jupe en satin blanc, recouverte par une jupe de tulle froncé en hauteur à cinq reprises différentes, ces fronces sont cachées par cinq biais en crêpe rose et en satin de même nuance. Sur les biais en crêpe, on coud un rang de perles fines imitées; ces biais diminuent de largeur vers le haut et se terminent en bas par un nœud de perles à gland. Le bas de la jupe, en satin blanc, est garni de larges dents formées par des bouillonnés de tulle blanc séparées par des rouleautés de satin rose, autour desquels tournent un rang de perles entre chaque dent, et il y en a sept autour de la jupe, on y fixe une grosse rose d'une perfection charmante comme finesse et imitation.

La coiffure, assortie, se composait simplement de plusieurs rangs de perles posées en ruban sur les cheveux et soutenant une grose rose fixée de côté et presque en arrière. Les fleurs, toutes charmantes, ornant cette toilette, sortaient de la maison Guélot, dont les magasins renferment déjà, en ce moment, quantité de nouveautés printanières pour garnitures de chapeau.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de roses détachées, de perles blanches et de ruban bleu. — Cheveux noués un peu haut; deux coques et frisures légeres semées entre et au-dessus des coques; longue boucle accompagnant l'oreille; natte en trois posée en diadème; frisures follettes s'en échappant, formant une légère bordure sur le front; bandeaux ondulés. Voir la gravure pour plue amples renseignements.

Coiffure ornée de velours rouge et or. — Trois petits bandeaux ondulés à l'épingle, traversés dessus et dessous par un petit lacet d'or, et continuant sous le chignon, qui se compose d'une coque de lacet d'or et pleine de boucles légères tombant dessus; le tout assez élevé.

Pouf de velours rouge tuyauté, de forme ovale; au milieu, aigrette or et jais; coques de ruban d'or et bouts tombant jusque sur la jupe de la robe.

PÉTRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(1 et 2.). — *Coiffure grecque, exécution.* — Faites de chaque côté de la raie une ondulation sur toute la largeur du bandeau, puis relevez les cheveux tous ensemble, ainsi que pour une coiffure à la chinoise, et attachez-les assez haut pour que les coques ne puissent pas descendre plus bas que l'oreille.

Ceci fait, peignez l'ondulation et crépez-la légèrement en dessous; posez cette mèche presque à plat sur les cheveux relevés, en ayant soin de laisser la tempe découverte.

Séparez ce bandeau par trois bandelettes de velours ou lacet d'or, puis, avec une épingle, vous ferez ressortir vos ondulations, de façon à former trois bandeaux peu bouffants.

Derrière, chignon de coques mélangé de frisures légères.

POSTICHES

La vente des faux cheveux est pour nous une source de bénéfices qu'il importe de ne pas négliger. Nous comprenons donc l'intérêt avec lequel nos lecteurs ont accueilli nos derniers dessins de postiche de dames, et à l'avenir nous continuerons à donner tout ce qui paraîtra de nouveau.

Si la vente augmente de jour en jour, la concurrence est aussi plus nombreuse et plus active. Depuis quelques années, il s'est formé à Paris plusieurs maisons spéciales de postiches qui ne laissent pas que de nous faire beaucoup de tort; ces maisons, faisant de la réclame et vendant soi-disant à des prix fa-



LE BON TON

Journal de Modes

1.er Avril 1865.

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue S.te Anne, 64, à Paris.



Avril 1865.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris. 64. Rue Ste. Anne.

Lith. Michelet, Par

Nos. 1 & 2, Coiffures par Mr. SYRET, Professeur, 17, Rue Monthyon.
Nos. 3 & 4, Coiffures par Mr. DESMARETS, Professeur, 16, Rue Boucher.

buleux de bon marché, vendent en réalité plus cher que nous; seulement, ils possèdent l'art de parer leur marchandise, et de faire quelque chose avec rien. En voici un exemple :

J'ai vu un chignon natté composé de cinq nattes à trois ne pesant pas plus de trois onces, dont les cheveux mesuraient à peine trente centimètres avec un léger recouvrement un peu plus long; la tresse à 1 M moitié cheveux lisses et crépés était montée sur un bourrelet garni de coton.

Je laisse mes lecteurs à même de juger le prix de revient de cet ouvrage, qui étalait dans la montre ses cinq nattes magnifiques, que plus d'une dame lorgnait d'un œil d'envie.

Je me hâte d'ajouter que toutes ces maisons ne font pas ainsi tout pour le coup d'œil; qu'il en est de très consciencieuses auxquelles nous devons beaucoup, car elles ont contribué à la vogue du postiche en créant incessamment de nouveaux modèles, et surtout par la perfection de leur ouvrage.

Prenons donc exemple sur ces derniers : choisissons de bons modèles, et soutenons la concurrence par la supériorité de nos produits.

Les trois modèles que nous donnons aujourd'hui sont d'une exécution facile. Le premier est un chignon-papillon; sa forme indique assez la manière dont il doit être monté. Nous avons fait dessiner notre cache-peigne frisé du côté de la monture, afin que l'on puisse facilement le copier. Pour cache-peigne, il y a différents genres, mais je pense que le quadrillé a l'avantage sur les autres de mieux graduer les cheveux.

La natte-diadème que nous donnons est celle qui se porte le plus en ce moment Elle se monte comme les autres; seulement, on prendra des cheveux plus courts et on les mélangera d'une partie de crépés, puis l'on fera la monture très longue, de façon à ce que le gros de la natte se trouve bien au milieu.

J. SYRET, *professeur.*

(3.). — *Coiffure avec diadème et cordelière d'or.* — Les cheveux sont relevés presqu'à la chinoise, excepté une petite partie sur les tempes qu'il faut onduler. Après avoir noué les cheveux assez haut, posez un devant de petites frisures très légères sur le bord du front; posez ensuite le diadème; relevez les côtés en cornet, et terminez la coiffure de derrière comme la suivante, en faisant passer et repasser dans les frisures une cordelière, dont l'extrémité est ornée d'un gland d'or.

(4.). — *Coiffure de mariée.* — Les raies sont tirées un peu en arrière des oreilles; les cheveux de derrière sont noués un peu moins bas qu'en ces derniers temps; faites une petite Marie Stuart avec les cheveux des tempes se prolongeant et finissant à presque rien derrière les oreilles. Avec la partie supérieure des bandeaux, faites trois petits rouleaux tournés en arrière et formant torsade qui encadre bien la Marie Stuart. Deux coques sur la nuque soutiennent et aident à tenir un peu éloigné de la tête un cache-peigne de frisures très légères et bien étagées. La guirlande doit être courte. Des brandons détachés sont mélangés parmi la frisure.

DESMAREST, *professeur.*

LES TULIPES

—

Parmi les gens que le sort s'est ingénié à rendre heureux, c'est-à-dire, ceux auxquels la fortune a fait une part, ceux auxquels les maux de la vie, tels que : le duel, la maladie, l'adultère, la faillite, le crime et tant d'autres sujets d'angoisses laissent du répit parmi ceux enfin que l'ange de la destinée a marqués au front d'un signe de paix, de bien-être et d'insouciance, combien y en a-t-il qui aient su éviter les petites misères de la vie ?

Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, sans parler des tourments que constitue une collection des œuvres de Callo, de faïences précieuses ou même de papillons, quels ne sont pas les cruels, poignants et dévorants soucis qu'apporte avec lui le sentiment d'un album de timbres-poste incomplet ?

N'y manqua-t-il que la remembrance d'un prince moricaud des îles Galopagos ou d'un chef sauvage de la terre de Wan-Diemen ; c'est assez ; le martyr commence jusqu'à ce qu'on se le soit procuré.

N'est-ce pas, pauvres victimes de l'oisiveté, vous les savez, ces tourments ?

Eh bien ! sachez aussi pour vous relever du reproche que vous font vos amis, vos parents, vos confesseurs, vos femmes, vos maris, vos pères, vos maîtresses, vos mères ; pour vous absoudre des sourds remords que vos consciences imposent tout bas à vos ridicules... sachez que vous avez été surpassés dans votre immense folie, et cela à ne jamais y atteindre !

Mais alors, diront quelques uns d'entre vous (car la manie du timbre-poste n'exclut le bon sens qu'en ce qui la touche), ce fut par des gens de Bicêtre ou de Charenton, des vieillards en enfance ou des hommes fanatisés par une conspiration, une idée religieuse...

A quoi je répondrai : non.

Et voyez ici la main du Tout-Puissant, car ceux dont il s'agit étaient des hommes actifs, industrieux, calculateurs, venus dans un siècle de haute raison et appartenant à la nation la plus grave du monde, si, au préalable, on écarte de la liste les Espagnols : j'ai nommé les Hollandais.

L'on saura tout à fait ce dont il s'agit, si j'ajoute que l'important, le capital, le suprême objet de leur passion la plus ardente, de 1630 à 1640, était de posséder des oignons de tulipe.

Dix ans. Pas plus.

Dam ! la passion mène vite les hommes.

Augert Ghislen de Busbecq, diplomate flamand, envoyé par sa patrie en Orient pour y conclure des traités, était en même temps grand amateur de plantes au sein d'une nation réputée elle-même pour sa ferveur au culte de Flore.

Il rapporta de Constantinople à Harlem les premiers oignons de tulipe.

Dans le principe la tulipe fut appelée tulipan, à cause de sa forme et de sa couleur qui la font ressembler à un turban turc. (Dictionnaire de la conversation.)

La faveur ou plutôt la fureur ne tarda pas à s'attacher à la multiplication des oignons rapportés par le diplomate.

Notamment, de 1634 à 1637, l'agiotage et le commerce des tulipes prit à Harlem, à Utreck, à Rotterdam, à Amsterdam le caractère d'un vertige épidémique.

Un seul oignon de la race dite *Semper Augustus* et que, naturellement, une cuisinière moderne évincerait d'une botte comme impropre était coté au marché aux fleurs trente mille florins des Pays Bas, près de quatre-vingt mille francs, c'est-à-dire, en valeur actuelle, plus de deux cent mille francs.

Etrange puissance de la mode! Surprenante destinée d'une motte de terre, à qui le plus ou moins d'humidité donne le pouvoir d'engraisser une tulipe *Semper Augustus* valant trois fortunes raisonnables.

Selon Munting, un savant botaniste, et plus encore un horticulteur monomane, il se fit, dans certaines villes Nerlandaises, pour plus de dix millions d'affaires en tulipes dans l'espace d'une année.

Par ce seul exemple, on peut juger de ce que l'importation de la tulipe dut faire revêtir de formes à l'extravagance humaine.

Naturellement, et bien que les chroniques du temps n'en repportent pas d'autres menus exemples, on doit voir d'ici :

Les brutaux assassiner ;
Les cupides voler ;
Les femmes faillir ;
Les joueurs se ruiner ;
Les honnêtes gens mentir ;
Les orgueilleux s'assouplir ;
Pour un oignon !

En vérité, il faut avouer que s'il est des objets d'aversion, des espèces réprouvées, telles que : la clef d'acier pour arracher les dents et la punaise domestique, il en est, par contre, d'autres bien privilégiés, comme par exemple le timbre-poste déjà nommé et la tulipe *de cujus*.

Car ce n'est pas seulement la Hollande qui a honoré la tulipe et Harlem, qui la révère

encore, mais en Turquie, son berceau, elle est toujours l'âme d'une fête mobile des plus célèbres et des plus originales.

C'est à Constantinople que se célèbre le rite sous le nom de *fête des tulipes*.

Pour l'ordinaire, le prétexte en est la naissance d'un fils du sultan, ce qui revient à dire que la fête est capricieuse.

En voici la mise en scène :

Le harem d'été qui domine le Bosphore forme le couronnement d'une sorte de promontoire dont la base est ceinte de meurtrières et de bastions hérissés de canons.

C'est un palais enchanteur avec des jardins magiques; bref, une habitation de prince d'Orient : c'est tout dire.

Un double cordon de cyprès d'abord, puis ensuite d'orangers et de citronniers, toujours en fleurs, intercepte la vue de tous côtés, aussi bien à ceux du dehors qu'à ceux du dedans.

Au centre de ce collier verdoyant sont disposés des parterres de toutes espèces, notamment de roses et de tulipes du plus grand prix, dont les plans sont sans cesse renouvelés.

En telle sorte que lorsque, par un beau soleil, il est donné de voir ce spectacle, on se croirait vraiment transporté dans un des châteaux imaginaires qui sont décrits dans les *Mille et une Nuits*.

Supposons donc (ce qui n'est malaisé) qu'il vient de naître un fils au sultan.

Dès le matin, toutes les femmes du harem, prévenues des réjouissances de la soirée, se parent de leur mieux, et cherchent par mille distractions à abréger les heures du jour, car elles sont friandes du plaisir vraiment féminin (on verra tout à l'heure) qui leur est réservé. Les unes pour en avoir entendu parler par celles qui l'ont déjà pris et celles qui l'ont déjà pris pour le reprendre encore, et ainsi de suite.

Dès que la nuit est close, des serviteurs avec toute la célérité que leur permet leur grand nombre piquent devant chaque bouquet de roses, au pied de chaque tulipe un verre de couleur qui, par la vivacité de sa lumière, double l'éclat de la fleur en gardant pour lui-même son flamboyant enchantement.

Il résulte alors de la profusion de ces illuminations des feux de Bengale qui éclatent partout et de mille autres raffinements de luxe et de profusion un ensemble délirant, auquel des fanfares bruyantes et folles achèvent de prêter le caractère féerique.

Mais voilà qu'aussi le canon en détonnant, la mousqueterie en pétillant au pied du promontoire viennent jeter le trouble et l'ivresse au sein des royales châtelaines.

C'est le signal !

Elles s'élancent au milieu des parterres, et, mises en démence par cet effort surhumain de luxe, de lumière, de tintamarre et d'entrain, elles se mettent à saccager les fleurs avec la furie d'une jalouse brisant le portrait de sa rivale.

Fleurs contre fleurs, la victoire reste aux femmes.

Mais abrégeons, Timothée Trimm ne me le pardonnerait pas.

Enfin, la bataille est gagnée; il ne reste plus rien de cet appareil pour lequel il semble que la végétation et la source du feu ont été épuisées.

Avec la dernière fleur est morte l'ardeur guerrière, mais non pas l'enthousiasme et les chauds souvenirs, car, durant toute la nuit, les jours suivants et bien encore par-delà, ce ne sont au sérail que récits d'épisodes de la fête des tulipes ou vœux ardents pour la *naissance* d'un nouveau prince.

Dans le langage des fleurs, les tulipes sont le symbole de l'orgueil et de l'ingratitude.

Qu'en dites-vous, gentilles sultanes?

Le rapprochement fait-il assez contraste?

G. DÉTOUCHE.



THÉATRES

—

Opéra-Comique. — Le *Saphir*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. de Leuven, Michel Carré et Hadot, musique de M. Félicien David. — Personne n'ignore aujourd'hui que le sujet du *Saphir* a été emprunté à la comédie du Shakespeare, *Tout est bien qui finit bien*. Les auteurs ont condensé l'action de cette longue comédie en trois actes, qu'ils ont semés de situations gaies, de saillies amusantes, d'imbroglios divertissants, mais dont le tort est de ne rien présenter de bien neuf Ils ont transporté la scene à la cour de Navarre. Le héros de Shakespeare, Bertrand, comte de Roussillon, s'appelle à Favart Gaston de Lusignan C'est un vert galant, un séducteur de bonne mine, un de ceux que « les maris font toujours rire » et qui professent pour le mariage une aversion profonde. Aussi, jugez du désappointement de notre Don Juan, lorsqu'un beau jour il se trouve bel et bien marié, par ordre de sa souveraine, à une jolie fille à laquelle il fait la cour, uniquement en vue de lui conter fleurette, mais qui a pris la chose au sérieux et s'est éprise de grande passion pour son séducteur. Cette jeune fille, nommée Hermine, a sauvé le jeune prince de Navarre en danger de mort, et, pour prix de son service elle demande à la reine de la marier au comte Gaston de Lusignan. Aussitôt les cierges sont allumés dans la chapelle du château, le chapelain est à son poste, et, devant toute la cour, le comte, amené là sans savoir où on le conduisait, est forcé d'échanger avec Hermine l'anneau nuptial Il enrage, et son premier soin est de se soustraire à un hymen qui lui a été imposé. Il part pour l Italie, en annonçant à sa femme qu'elle n'aura réellement le titre et les droits d'épouse que le jour où il aura passé au doigt certain anneau orné d'un saphir, bijou de famille qu'il tient de son père. et dont il ne se sépare jamais. Lorsqu'il revient en Navarre, un an après il est fort surpris de trouver son château en fête. Sa femme, plus charmante que jamais, cherche à oublier les ennuis d'un veuvage anticipé au sein des plaisirs. Cette découverte flatte médiocrement l'amour-propre de notre héros qui finit par tomber éperdument amoureux de sa femme. Nous ne dirons pas comment le *Saphir* retrouve sa place au dénouement. Nous laissons au lecteur le plaisir de la surprise.

Ambigu. — Les *Deux Diane*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Paul Meurice. — Le drame qui vient d'être représenté à l'Ambigu Comique n'est pas très riche en situations dramatiques : à l'exception de deux scènes. il serait, je crois, difficile d'y trouver prétexte au moindre attendrissement. M. Meurice a tiré sa pièce de son roman les *Deux Diane*. On peut dire aujourd'hui de *son* roman, puisque celui sous lequel il avait paru, M. A. Dumas a officiellement déclaré qu'il ne l'avait pas même lu. Le roman est fort intéressant, et la pièce a été coupée dedans avec habileté, et résume parfaitement l'œuvre première. Le rôle d'Henriette de France a peu de valeur, et celui de Diane de Poitiers est écourté. C'était là une figure assez belle pour la traiter moins cavalièrement et surtout avec une couleur historique aussi peu vraie. Ce drame est monté avec un grand luxe de décors et de costumes : la mise en scène est superbe, et M. de Chilly n'a pas fait les choses à demi.

La pièce est très bien jouée par Melingue, Clément Just, Mmes Périga et Manvoy.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière. 57, Davies street, Berkeley square.

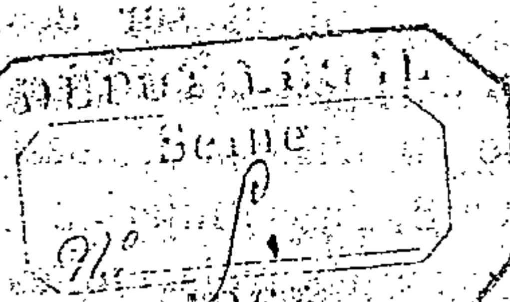
Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.

XXXIe ANNÉE. 5e LIVRAISON. 1er MAI 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



IL est de bon ton actuellement d'aller aux courses. Bientôt on devra connaître Gilles, Saint-Contest ou Astrolube aussi bien et même peut-être mieux que la pièce littéraire en vogue. Il sera important de savoir à qui appartiennent les chevaux que je viens de nommer, et d'être exactement au courant de leurs prouesses ; enfin, Gilles, Saint-Contest et Astrolube deviennent des personnages importants.

Ce n'est plus comme au moyen âge, le chevalier le plus valeureux qui obtient un sourire des dames, mais c'est celui dont le cheval est le plus agile ; pourtant, dit-on, nous sommes en plein progrès.

Une jolie femme, pour aller aux courses, fera les plus grandes folies, relativement à sa toilette ; elle restera dans une sérieuse anxiété jusqu'au moment où sa robe devra lui être livrée, et cependant peut-être Astrobule aura-t-il seul tous les regards ; aussi, pour punir messieurs les adorateurs de chevaux, nos belles élégantes ne devraient se montrer que masquées à ces théâtres où maître cheval est le héros.

Dans les entr'actes, il n'y aurait pas au moins, faute de Gilles, de gracieux visages à contempler, et l'on arriverait certainement à faire remonter vers les étoiles ces esprits si emportés sur de fringants coursiers. Je puis vraiment dire remonter vers les étoiles, car de nos jours les femmes en sont couvertes ; les rayons du soleil viennent se refléter sur les voiles, sur les

chapeaux eux-mêmes; enfin, cela produit un effet étrange : une foule d'étincelles semblent jaillir des tribunes où se réunissent les dames.

La mode des courses est tellement accréditée, qu'il n'y aura bientôt plus rien d'étonnant d'entendre un bambinet dire à un visiteur : Le cheval du baron F. a eu un un premier prix, celui du comte de L. le second. Enfin, cet engouement de voir courir est devenu une grande passion : les oiseaux eux-mêmes vont aux courses, et, comme ils n'ont pas de ces équipages bientôt aussi haut qu'une maison, ils se perchent sur les chapeaux des amateurs.

Il y a des messieurs qui critiquent la vogue de la crinoline ou des chapeaux étoilés, eh bien! chères lectrices, parmi les moqueurs, beaucoup sont encore plus excentriques que nous, car j'ai vu de vrais chapeaux d'hommes de forme haute presque ordinaire ornés devant, au milieu, par une tête d'oiseau et même par des colibris entiers. On choisit de préférence des oiseaux des îles, aux plumes d'un beau vert émeraude. Le corbeau n'est pas admis; peut-être a-t-il peur de maître renard.

Les perroquets sont les mieux en cour, grâce à leur couleurs chatoyantes; enfin, ceci n'est qu'un tout petit échantillon des excentricités des modes masculines, il est certain que si je voulais chercher je trouverais encore bien des nouveautés plus ou moins singulières à signaler, mais revenons un peu à nous.

Nos chapeaux méritent peut-être aussi un peu de critique rapport à la profusion d'oripeaux qui les ornent, mais, en vertu de la grâce de leur forme, on peut demander pardon.

J'ai vu dans la maison Léontine, ancienne maison Stéphanie, un ravissant modèle en crêpe blanc, orné simplement sur le bord de la passe et dans l'intérieur par un bandeau de velours noir, sur lequel étaient fixées cinq étoiles d'or mat, de grandeurs graduées en commençant par celle du milieu, derrière, mêmes bandeau et nœud en crêpe blanc lissé à larges bouts.

Un autre est en crêpe-gaze bleu, derrière, trois longues coques retombent sur des barbes de même gaze, à la tête des coques on fixe un demi-cercle en acier poli, aussi large qu'un ruban nº 3, dans l'intérieur, bouillonné de crêpe orné par trois étoiles assez grandes, en perles d'acier.

Un autre en tulle blanc, poudré d'or, est orné derrière par un demi-cercle plat comme un ruban et de même largeur que celui cité plus haut, mais en or dans l'intérieur, fruits d'or, feuillage vert et neige de tulle.

Un ravissant modèle est en crêpe rose, la petite passe-fanchon semble vouloir se dissimuler coquettement dans les plis d'une écharpe de même crêpe se nouant au-dessus des brides. Dans l'intérieur groupe de fines roses de mai avec branche allant rejoindre le dessus de la passe ou se retrouve encore, sous les plis de l'écharpe, un groupe de trois petites roses. Sous le menton, sur le lien du nœud, se trouvent également trois roses.

Un autre, non moins joli, se compose d'une passe-fanchon en crêpe vert printemps, orné derrière, à moitié seulement, par un demi-cordon de violette, et de l'autre par une demi-écharpe en crêpe formant au milieu un nœud cache-peigne à bouts bordés de blonde, dans l'intérieur violette et tulle bouillonné.

Une passe-fanchon en paille de fantaisie est ornée derrière par un velours ayant la largeur d'un ruban nº 2, ce velours forme au milieu un nœud à longs bouts; depuis le bord de la passe jusque vers ce nœud un court feuillage rond comme celui du géranium, mais plus petit et accompagné de fruits rouges, se trouve fixé et vient tourner derrière; même feuillage dans l'intérieur et tulle blanc.

Un chapeau en tulle blanc est couvert de feuillés de roseau, accompagné de fruits de fantaisie en imitation de perles fines, à chaque extrémité des feuilles tombant derrière se trouve une grosse perle fine. L'intérieur est garni de feuilles assorties.

Un autre en tulle blanc est complètement

couvert de pâquerettes des champs; au-dessus des brides, longues barbes en tulle semées de pâquerettes vers les extrémités.

Le même genre de modèle est répété en mauve avec semis de violette; derrière, galerie de peigne en acier travaillé à la tête de larges coques tombante en gaze mauve et à bouts très larges bordés d'un cordon de violette.

Un autre est en tulle noir, pailleté de perles d'un vert minéral foncé, mais chatoyant comme les ailes de ces insectes dits *courtillières;* sur le côté de la passe et dans l'intérieur touffe d'épis d'avoine et herbe du même vert sombre.

Ce dernier modèle est très distingué pour petite toilette.

Les magasins de Guélot sont, dès à présent, tout en fleurs comme le seront nos jardins; il est impossible de se faire une idée bien parfaite de l'immense profusion de fleurs ravissantes qui se trouve réunies dans les magasins de Guélot; puis, à côté des plus belles roses, des fleurs les plus naturellement imitées, on remarque toutes les merveilles écloses dans le monde de la fantaisie, où l'on remarque de charmantes originalités.

Ce monde étrange, parmi lesquels se trouvent des fleurs en paille, des fleurs à cœur d'acier, des fruits en perles fines, des herbes, des épis verts en paillons, des étoiles, des croissants d'or ou d'acier posés parmi des feuillages, tout cela produit un effet tout fantastique et l'on ne peut quitter les magasins de Guélot sans y avoir fait choix d'une parure de fleurs pour chapeau, théâtre ou soirée.

Avant de causer un peu des robes je n'aurai garde d'omettre de rappeler au souvenir de mes lectrices le nom de Josselin; car, sans un corset irréprochable, une toilette serait incomplète; quoi de plus charmant, en effet, que les modèles créées par Mme Josselin.

En ce moment où les chaleurs, les temps orageux fatiguent beaucoup de personnes, les corsets que je vous recommande sont vraiment d'un usage mille fois préférable aux autres.

Mme Josselin a combiné, étudié les moindres détails de ses corsets avec le plus grand soin, il est impossible qu'ils puissent nuire à la santé, car on ne peut leur reprocher la moindre pression dangereuse, et les baleines qui s'y trouvent mêlées sont d'une souplesse si grande qu'il n'y en a aucune qui se fasse sentir, les corsages des robes habillées portés avec le corset Josselin sont rehaussés par une grâce toute particulière.

Parmi les toilettes que j'ai dernièrement vues, j'ai remarqué une charmante jeune femme ayant une robe en taffetas havane clair, à rayures de même nuance mais plus foncées.

Le bas de la jupe est simplement garni par des découpures en popeline unie de même nuance que le fond, et formant des dents aigues dans l'intérieur; mais au bord de la jupe, une petite passementerie en soie de teinte foncée comme les raies et perlée d'acier orne le bord des dents.

Corsage à taille ronde un peu courte, la jupe se monte sans plis sur le devant et imite la robe princesse.

Les manches sont presque droites, ornées en haut et en bas par une découpure en popeline unie encadrée, comme celle de la jupe, par une passementerie perlée d'acier.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Le genre de coiffure définitivement adopté ne brille pas par la difficulté d'exécution. La description de l'une pourrait s'appliquer à toutes : cheveux ondulés, nattes et frisures, voilà le fond de ces coiffures qui ont remplacé le charmant style Louis XV; le tout orné d'un peu de ruban et de beaucoup de quincaillerie d'or, d'argent ou d'acier.

L'on commence pourtant à voir les fleurs, ces ornements naturels des belles coiffures, reprendre faveur. On en pose de petits bouquets détachés sur des bandelettes ou des branches légères, qui remplacent le velours. C'est l'ornement que j'ai choisi pour ma coiffure, à laquelle il convient par sa simplicité.

Exécution de la coiffure de mariée. — Ondulez tout le bandeau, puis attachez les cheveux très haut, et séparez le bandeau par les deux traverses de fleurs. Derrière, faites deux coques, que vous séparez par une branche de fleurs qui remplace le peigne.

Le voile ne couvre pas la figure; il est fixé derrière la première branche de fleurs.

Coiffure ornée de perles, exécution. — Ondulez la mèche de devant; prenez les petits cheveux qui garnissent les tempes pour faire quelques petites boucles très légères sur le front; bandeau plat; attachez les cheveux tous ensemble; en faire une natte que l'on disposera autour d'un cache-peigne frisé, placé un peu haut. Fausse natte montée en diadème, posée à deux centimètres du front; entre ces deux nattes, faites une série de petites boucles très crépées et fixées avec des épingles-neige.

Ornement de perles d'or disposées à la grecque.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1, 2, 3. *Coiffure genre grec.* — Trois bandeaux ondulés, séparés par des bandelettes ornées de rangs de perles; chignon de frisures surmontant un chignon en cheveux lisses crépés à l'intérieur.

Peigne forme grecque orné de perles.

Branche de roses posée sur le côté gauche de la tête.

Coiffure ornée de lilas et ruban.— Bandeaux légèrement crépés, roulés les uns en dessus, les autres en dessous; chignon de plusieurs coques crépées un peu brisées.

Branches de lilas détachées; ruban courant à travers les bandeaux.

PETRUS, *professeur.*

La coiffure 4 et 5 est ondulée comme à l'ordinaire, deux bandeaux superposés et en forme de corne; lesdits bandeaux sont faits de chaque côté; les cheveux des tempes sont laissés tout préparés et attendent la première bandelette; relevez ensuite les tempes sur la bandelette elle-même; une touffe de frisures est préparée d'avance et dispersée en tous sens graduellement; une deuxième bandelette est posée dessus les frisures; chou de coques derrière; les cheveux sont attachés.

AUBERT, *professeur.*

SOIRÉE DE COIFFURES

AU PROFIT DE LA SOUSCRIPTION DESTINÉE A ÉRIGER UN MONUMENT A JASMIN

Une grande soirée de coiffures, organisée par M. Croisat au nom du comité de Paris pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jasmin, l'illustre coiffeur-poëte d'Agen, a eu lieu le 21 avril.

Des circonstances que nous n'avons pas à apprécier ont nui à cette réunion, et, sur huit professeurs dont les noms figuraient sur le programme, deux seulement ont tenu parole, MM. Desmarets et Bisterweld. Ces professeurs ont coiffé avec le talent que tout le monde leur connaît, mais il n'est pas moins regrettable que leurs collègues aient privé cette soirée de leur brillant concours, alors surtout qu'ils étaient inscrits au programme.

On a remplacé les coiffures absentes par des pièces de vers. M. Olivier Rolland, un coiffeur-poëte dont les poésies pleines de cœur et



LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis

1er Mai 1865.

On s'abonne au Bureau ; rue Ste Anne, 64, à Paris.

de sentiment sont trop peu connues, a dit avec beaucoup d'âme son *Art du coiffeur*, une de ses meilleures pièces.

M. Lachambaudie, le poëte populaire, a dit quelques-unes de ses fables ravissantes. Une chanson en langue d'Oc, de Jasmin, a été très bien chantée par un jeune homme dont nous regrettons de ne pas savoir le nom.

En somme, cette soirée a été brillante et elle a produit néanmoins une recette de 323 fr., et une souscription faite séance tenante par les soins de M. Laroque, d'Agen, a ajouté une centaine de francs à cette somme.

Remercions en terminant M. Croisat, l'organisateur de cette petite fête, pour le zèle qu'il a déployé dans cette circonstance, où son initiative dans l'affaire du monument de Jasmin, la gloire de la corporation, a été très remarquable.

L. G.

LES COIFFURES POUR CHAPEAUX

Les chapeaux actuels ont subi une telle transformation, qu'il est bon, je crois, d'en dire quelques mots pour que nos confrère de province et de l'étranger puissent faire à nos belles Parisiennes des coiffures en rapport avec leurs chapeaux.

Depuis trois ou quatre ans, les coiffures basses ont pris dans toutes les classes de la société.

Mesdames les modistes faisaient toujours des chapeaux en désaccord avec nos coiffures. Les épigrammes et les petits coups de langue de ces dames n'ont pu empêcher cette mode de prendre universellement.

La mode, cette souveraine capricieuse et exigente, força enfin les modistes à changer leur manière de voir, et par conséquent la forme de leurs chapeaux ; il est vrai que nous n'avons pas perdu pour attendre, et que si elles ont mis trois années de réflexion pour comprendre que leurs chapeaux étaient des couvre-coiffures et non des bonnets de coton, aujourd'hui elles s'en donnent à cœur joie pour nous laisser le champ libre.

Un soupçon de chapeau couvre la tête de nos élégantes ; une passe, un rien orné de fleurs, ruban ou dentelle, ou bien encore des oripeaux d'or, d'argent ou d'acier constituent les soi-disant chapeaux.

Les coiffeurs ont beau jeu ; aussi n'épargnons-nous pas les faux cheveux ; les cache-peigne frisés en grosses boucles sans être crépés, le chignon-bourse et autres sont obligatoires pour le derrière de la tête ; devant, des nattes de quatre vingt centimètres, formant diadème sur des bandeaux ondulés ou des frisures neiges sont, en effet, charmants sous ces petites fanchons.

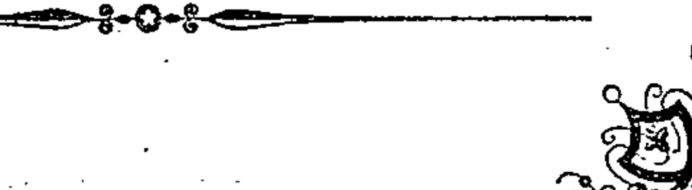
Lorsque l'on marche dans le progrès, l'on ne saurait trop y courrir ; c'est pourquoi nous voyons aussi des chapeaux dit Empire, ou plutôt d'Auvergnate. Je suis loin d'en médire ; seulement (comme dans les faux bons hommes) je trouve que l'on aurait pu modifier cette mode ; et au lieu de faire un fond sur le dessus de la tête, ce qui donne à celle-ci une forme peu naturelle, on aurait pu les monter graduellement pour que les yeux s'y habituent.

Du reste, nous voyons peu de ces chapeaux se porter : on n'ose pas encore, mais cela viendra.

Les coiffures de ces chapeaux futurs ne peuvent être qu'un chignon formant colimaçon sur le sommet de la tête, pour garnir le fond, dans le bas du cou, des frisures légères. Devant, un toupet-neige ou des frisures-boucles roulées garnissant le front seulement.

Les chapeaux dits de voyage casquette, ou de jardin, ont peu varié de forme ; nos confrères sont déjà initiés à ces fantaisies, et savent les coiffures qui s'adaptent à chacune d'elles.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*



DEUX NOMBRES FATIDIQUES

L'ex-lieutenant Westermayer a attiré dans ses filets bon nombre de gens crédules jouant à la loterie et auxquel il vendait des numéros qui devaient infailliblement sortir avec des primes considérables.

Accusé d'escroquerie et condamné en première instance à un an et demi de prison, il a interjeté appel devant la cour de Munich.

Son interrogatoire a provoqué des rires nombreux dans l'auditoire et jusque sur le banc des juges.

La défense s'efforce d'écarter le chef d'accusation en alléguant que l'accusé a la superstition des chiffres, et qu'il était de bonne foi dans « son petit commerce. »

L'expérience a démontré, dit Westermayer dans son interrogatoire, que certaines années et certaines dates exercent une influence désastreuse, non-seulement sur les individus, mais encore sur des générations tout entières.

Rappelez-vous l'année néfaste 1848, et additionnez les chiffres qui la composent, et vous aurez 3 fois 7.

J'ai pris du service le 13 juillet 1841 ; remarquez cette date fatale ! D'abord 13, nombre funeste ; juillet est le septième mois de l'année, et 1841 contient 2 fois 7.

J'ai été 7 ans sous-lieutenant au 14e régiment de ligne, et le jour où je passais lieutenant dans le 13e régiment, je m'attendais à ce qu'il m'arrivât malheur. En effet, je fus révoqué le 7 avril ; le 7 mai, on m'arrêta entre minuit et une heure, c'est-à-dire pendant la 13e heure, et l'on m'enferma dans un violon portant le no 14. Quelques jours après, on m'envoya à la forteresse, où je fus écroué dans la cellule no 34, dont les deux chiffres donnant encore le 7 fatal !

Westermayer, sachant la funeste influence que les chiffres 7 et 3 exercent sur sa destinée, devait être persuadé d'avance que son pourvoi serait rejeté, car la cour se composait de 7 personnes, occupant 7 sièges ; il y avait en tout 13 personnes dans la salle ; les deux tables du tribunal comptaient 7 pieds, et il n'y avait pas jusqu'au gendarme accompagnant l'accusé, dont l'uniforme ne comptât 21 boutons !

HISTOIRE D'UN CROCODILE

L'histoire de ce crocodile est assez curieuse pour trouver place dans nos colonnes.

Il y a une vingtaine d'années ou plus, le chef d'un établissement donnait à manger et à boire, voire même à coucher (il tenait hôtel garni dans la maison), à un grand nombre d'étudiants.

Il était très aimé, car il ne leur demandait pas d'argent comptant. On payait comme on pouvait, très irrégulièrement la plupart du temps. Le brave homme ne se plaignait pas. Il avait raison, puisqu'il a fait fortune.

Or, un de ses locataires, qui était à la fois son convive à la table d'hôte et son client au café, avait fini par lui devoir une somme assez ronde, — quelque chose comme 800 fr.

Ce jeune homme se trouvait très embarrassé pour acquitter une dette aussi fabuleuse. Et, de son côté, son hôte voyant un pareil chiffre, commençait à faire la grimace et à réclamer un petit à-compte.

L'étudiant cherchait en vain un moyen honnête de payer, quand le hasard le servit à souhait.

Un jour qu'une pénurie complète l'avait poussé chez un marchand d'habits pour y changer ses vêtements contre des espèces. Il aperçut, gisant parmi un tas de vieilles défroques mises au rebut, un crocodile très mal empaillé et dont les écailles étaient dans le p[illegible]s piteux état.

— Combien voulez-vous me vendre cette vieille horreur? demanda-t-il au marchand.

— Dix francs! reprend celui-ci.

— Ah bah! trente sous, ajoute le jeune homme. Est-ce une affaire conclue?

— Arrangée, dit en terminant l'honnête commerçant.

L'étudiant emporta sous son bras son acquisition, et la transporta chez lui, tout en la dérobant aux yeux de son hôte.

Il travailla avec ardeur pour remettre à neuf son vieux crocodile.

Quelques jours se passèrent.

Un matin, son hôte vint désagréablement le surprendre au lit pour lui toucher quelques mots de sa créance.

Il va sans dire que notre héros n'avait pas un sou à lui donner en à-compte; mais le malin jeune homme avait eu soin de laisser entrebaillée la porte du cabinet où se trouvait le crocodile complétement restauré.

Tout en s'expliquant avec son client, l'hôtelier allait de droite et de gauche dans la chambre, et jetait de temps à autre un coup d'œil furtif sur le mystérieux cabinet.

Enfin, ne pouvant contenir plus longtemps sa curiosité :

— Quel diable d'animal conservez-vous donc derrière cette porte? demanda-t-il au jeune homme.

C'était là que l'attendait l'étudiant rusé.

— Oh! c'est une relique bien précieuse pour moi, répond ce dernier d'un ton de tristesse admirablement jouée; elle me provient de mon excellente mère! Ma mère la tenait de son frère, ancien capitaine de vaisseau. Dieu garde son âme!

Pendant ce temps, l'hôtelier était entré dans le cabinet et tombait en extase devant l'amphibie.

— Savez-vous, dit prosaïquement alors le marchand de vin, que ça ferait une jolie enseigne pour une boutique. J'ai mon idée. Voyons, soyez raisonnable : vous me devez de l'argent, nous pourrions nous arranger.

— Moi! commettre un pareil sacrilége! Donner pour enseigne à un cabaret le crocodile de ma mère! Non! jamais!

Le brave cabaretier voulait maintenant obtenir à tout prix le crocodile. Il fit à l'étudiant des propositions insensées. Celui-ci résistait; mais cédant aux instances de l'hôtelier, il finit par le lui abandonner, moyennant l'acquit de sa note et un crédit de douze cents francs pour l'avenir.

Le marché ainsi conclu, le crocodile fut suspendu au plafond de la boutique. Cet animal féroce devint la source de la fortune de son acquéreur. Tout le quartier voulait voir le monstre.

Deux ou trois marchands se sont succédé depuis dans cet établissement et ont fait d'excellentes affaires, grâce à ce dieu lare d'un nouveau genre.

Aussi l'autre jour, quand le dernier successeur a fait vendre ses meubles pour cause d'expropriation, il n'a pas voulu se dessaisir du crocodile, et l'a emporté pieusement avec lui dans un fiacre.

THÉATRES

THÉATRE-FRANÇAIS. — L'*Œillet blanc*, comédie en un acte, en prose, de MM. Alphonse Daudet et Ernest Manuel. — La donnée est intéressante : elle nous montre un jeune gentilhomme émigré en Angleterre et bravant l'échafaud révolutionnaire pour venir cueillir en France un œillet blanc que désire une comtesse devant laquelle on avait osé soutenir que l'héroïsme en amour n'existait plus. C'est pour donner un démenti à cette hérésie que notre marquis traverse l'Océan et pénètre résolûment au château de la comtesse, occupé maintenant par le conventionel Vidal et sa fille, une patriote éprouvée, toute pétrie de sentiments civiques, mais fort ignorante des choses de la galanterie raffinée de son siècle.

Surpris par elle, le marquis, un véritable

page amoureux, courrait le risque d'être dénoncé, si une femme pouvait jouer ce rôle indigne; elle préfère le sauver et lui ouvre la porte. Mais quoi! repartir sans emporter l'unique œillet qui décore la fenêtre de la belle citoyenne! allons donc, c'est impossible, et, avec l'insouciance de la mort, particulière à la noblesse d'alors, il refuse le salut, au grand ébahissement de Mlle Vidal qui, devant cet entêtement chevaleresque, se sent troublée, vaincue, et finit par accorder le fameux œillet, don de son fiancé, et par se jeter aux genoux de son père le conventionnel pour implorer la grâce de cet inconnu qu'elle avait caché dans sa chambre.

Et le marquis se rembarque, en emportant sa fleur et en laissant dans le cœur de sa protectrice un souvenir qui eût suffi à deux auteurs de drame pour coudre quatre actes à celui que je viens d'esquisser et qui ferait un ravissant prologue. C'est là son seul tort. On peut aussi lui reprocher une certaine longueur dans l'exposition, qui contient, sans besoin, une histoire d'enlèvement tout à fait en dehors du sujet, ce qui donne encore à la pièce plus de ressemblance avec un premier acte de drame.

C'est Mme Lafontaine qui joue le marquis; elle est charmante en travesti, quoique sa petite taille et sa grâce féminine enfantisent un peu trop le personnage qui paraît sortir d'une bergamotte.

Théatre du Chatelet. — *Les premières pages d'une grande histoire* font salle comble tous les soirs.

Taillade est admirable de tous points dans le rôle de Bonaparte.

Ambigu. — Le succès des *Deux Diane* est loin de se ralentir, et tous les soirs une foule nombreuse vient applaudir Mélingue, Clément Just, Mmes Périga, Manvoy et Eudoxie Laurent.

Bouffes-Parisiens. — Un *Drame en l'air*, bouffonnerie musicale en un acte, paroles de MM. E. Abraham, A. Marx et H Cartier, musique de M. Canoby. — L'idée première de cette pièce est drôle et eût été très goûtée pour un dénoûment; mais toute une pièce se passant sur la plate-forme d'une colonne ne peut être qu'un long récit. Ajoutez à cela qu'on ne voit que la moitié du corps des acteurs et qu'on pourrait se croire à Guignol.

Un mot a eu du succès, et je me hâte de l'écrire, car il est vraiment bon.

Léonce veut se suicider pour échapper à ses créanciers auxquels il doit 100,000 francs. Désiré l'arrête et lui offre deux louis en lui disant :

— Je suis Américain, je sais comment cela se passe; voilà 40 francs, prenez des arrangements.

Voilà le seul trait de la pièce, il n'est pas suffisant pour faire durer l'hilarité pendant quarante minutes.

La musique de M. Canoby rappelle sa précédente partition de la *Médaille*.

Désiré et Jean Paul ont deux rôles très écourtés qu'ils ont joués avec beaucoup d'entrain.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 6e LIVRAISON. 1er JUIN 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

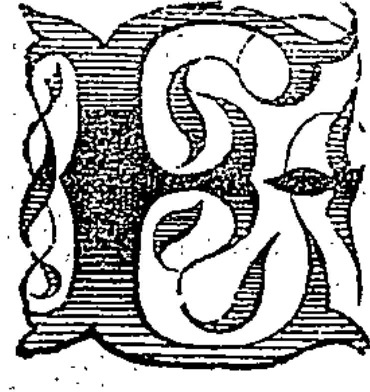
Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



En toutes saisons, une jolie femme a ses heures de causerie intimes avec son imagination, fée dangereuse et folle, qui trop souvent fait voir en rose ce qui est de sombre couleur.

L'hiver, c'est au coin du feu que l'on pense; l'été, à son lever, on salue le soleil, sans néanmoins lui donner accès; puis, au travers de stores chinois plus ou moins bariolés de personnages étranges, on admire la mer ou la verdure, en se remémorant les murmures flatteurs par lesquels, la veille, on a été acclamée lors de son entrée dans un salon.

On se souvient avec plaisir des mille propros adressés par des courtisans plus ou moins francs, et, parmi ces propos, c'est à ceux qui ont été accueillis par la plus grande sévérité apparente que l'on sourit seule à seule avec la fée perfide, qui, du sourire, amène graduellement l'esprit à la rêverie.

L'heure de s'habiller arrive, et, toute préoccupée du même sujet, on pourrait même dire du même personnage, on interroge son miroir. S'il répond : Tu es jolie, le visage de l'une reflètera simplement une expression malicieuse; celui d'une autre, l'expression d'un bonheur apparaissant sous des apparences parfois trompeuses.

Le fidèle miroir fait-il apercevoir la moindre ride, taches brunes ou rougeurs? vite, avec impatience, on ouvre le mignon coffret de voyage ù sont renfermés ces ta-

lismans de jeunesse et de beauté, au nombre desquels se trouve le *Lait antéphélique* de Candès, plus précieux que jamais en cette saison.

Si toutes les femmes accueillent avec plus ou moins de vanité satisfaite les compliments de messieurs les papillons, que beaucoup se défient de leur sincérité, et, si quelques-unes tolèrent la cour de l'un d'eux, c'est souvent après avoir prémédité un projet de vengeance railleuse contre celui qui cherche à les tromper.

Ainsi, il ne faut pas jouer avec le feu; la femme est, messieurs, soyez-en assurés, aussi malicieuse que le diable. Du reste, je vous conterai ce qui arriva au comte Arthur de C. Ce personnage, toujours mis au dernier goût du jour, se montre partout; Il est aux ordres de toutes les jolies femmes.

Mme de B. entendit un jour, dans une causerie sur les chiffons, vanter les foulards de la *Colonie des Indes*. Une dame parla même d'une manière très élogieuse des prévenances que, dans ces magasins, on avait pour les clientes, auxquelles on envoie, sur demande faite franco, une collection charmante d'échantillons de foulards de tous les genres. De n'importe quelle distance, disait-on, on peut réclamer cette faveur, et, le choix fait, la robe arrive également franco à sa destination. — Tiens, dit Mme de B., c'est avec plaisir que l'on doit se passer la fantaisie d'avoir une robe de plus, et surtout une robe de foulard, étoffe d'un porter élégant et charmant en voyage, particulièrement où l'on aime à pouvoir affronter l'humidité tout en étant coquettement habillée, non en dame grise, mais en toilette aux nuances tout à la fois douces et chatoyantes.

Le comte Arthur de C. avait écouté attentivement la conversation féminine, et, le soir même, il adressait aux magasins de la *Colonie des Indes* une demande d'échantillons de foulards, qui arrivèrent poste pour poste. Semés de fleurettes, rayures-cachemire sur fonds blancs, bleu Mexico, pervenche, etc., tout cela passa entre les doigts rosés de Mme de B., qui fit son choix tout en souriant malicieusement, et deux robes ravissantes lui furent envoyées par le magasin de la *Colonie des Indes*.

Dans les causeries féminines, on parle ausi beaucoup des corsets signés Josselin. Ce nom évoque la grâce et la perfection du modelé de la taille. — Moi, dit Mme de B., je ne connais aucun modèle plus parfait et plus souple à l'usage que les corsets de Mme Josselin. J'ai fait plusieurs essais de corsets sortant d'autres maisons, eh bien! il m'était impossible de les supporter; il me fallait ne les mettre que lorsque j'y étais forcée, c'est-à-dire pour sortir à la ville ou pour le bal, et, une fois ma taille emprisonnée dans cet étau, il m'était impossible de prendre part aux repas sans souffrir cruellement après de l'estomac, car les corsets mal faits froissent particulièrement les organes digestifs.

Pour les paresseuses, Mme Josselin a créé de ravissantes ceintures du matin, et, pour les toilettes de bal, un tout ravissant corselet très bas, de façon à ne pas dépasser nos corsages décolletés; enfin, désormais, quant à moi, dit Mme de B., je resterai fidèle aux modèles signés Josselin.

En véritable artiste, Guélot éparpille çà et là tout le monde floral de nos prés, chacune mollement couchée dans les flots du tulle semble s'y reposer paisiblement.

Pour le prochain bal qui doit avoir lieu au Casino, je connais plusieurs dames qui ont adressé à Guélot des commandes, car en partant on emporte bien quelques toilettes toutes faites, mais, une fois arrivée, le désir de briller nécessite toujours de nombreux changements, et, ne voulant pas paraître plusieurs fois en dame blanche ou rose, on expédie vite à Paris des ordres exprès de faire parvenir robes et fleurs nouvelles aussi, entre nous, mesdames, je puis dire cela, puisque ces messieurs n'ont pas accès dans notre salon en ce moment, eh bien! j'en pourrais citer plus d'un qui est aux abois pour satisfaire nos caprices.

— Le rôle de chevalier galant doit finir

par devenir bien fatigant, me répondit à cela une blonde jeune fille.

— Lorsque vous aurez trente ans, répliqua Mme de B..., peut-être aurez-vous moins de compassion pour ces papillons et si, ma toute belle, vous connaissiez celui que l'on a surnommé le *Chasseur de chevelures*, peut-être seriez-vous moins sensible aux petites peines de ces messieurs, peines qu'ils s'imposent volontairement. Croyez-moi, chère Jenny, entre nous il est permis de rire des efforts qu'ils tentent pour nous plaire, car beaucoup entre eux se moquent de celles près desquelles ils paraissent les plus empressés, ainsi le fameux chasseur de chevelures, qui n'est autre que le beau comte Arthur de G..., est un de ceux qui méritent le plus particulièrement coups d'épingles et de griffes...

Cela vous étonne, ma charmante Jenny, car depuis hier il est parti exprès à Paris, a-t-il dit, pour aller choisir, pour vous, chez Martougen, une des jolies machines à coudre signés Wheeler-Wilson.

Vous aimez à broder, ma blonde fillette, je comprends ce plaisir, puis, pendant que le lacet court en dessins capricieux se fixer solidement sur votre étoffe au moyen de la petite aiguille que fait mouvementer la jolie machine à coudre; pendant ce temps, tout en dirigeant lacet ponceau ou bleu, vous rêvez une fée, l'imagination brode aussi avec vous et vous fait songer au comte Arthur.

Mais, chère enfant, ce petit M. de G... n'est qu'un chasseur de chevelures, et quant à moi, dit en riant Mme de B..., je suis sertaine qu'il regrettera bientôt de s'être empressé comme un fou d'aller me choisir dans la maison Ménard et Saivres, une mignonnette parure que j'y avais admirée avant mon départ et dont je parlai il y a quelques jours devant lui.

Je vantai à la marquise de G... la fine jouaillerie et le bon goût de la bijouterie simple de MM. Ménard et Saivres, aussitôt garçons d'hôtel furent mandés et le comte est parti.

Mais croyez-vous, Jenny, qu'il soit réellement à Paris? non, ma chère enfant, une lettre de lui l'y remplace; il apportera ma parure, votre machine à coudre arrivera; en attendant les délais de réception exigés pour ces objets, M. de C... papillonne à Trouville.

Vous avez, sans nul doute, ma blonde enfant, entendu parler d'un certain musée de curiosités que le comte Arthur possède à Paris et dans lequel se trouve réunie une collection de casse-têtes, d'armes indiennes et mille autres objets indiens, puis à côté de cela il y a, dit-on, une collection d'échantillons de chevelures de toutes nuances, n'allez pas croire qu'il s'agisse de chevelures prises par des peaux-rouges, non, vraiment non, ces mèches blondes ou brunes lui ont, dit-il, été données par des jolies femmes française, italiennes, espagnoles, etc. Mme de B... disait vrai.

Deux jours après cette conversation le chasseur de chevelures revint avec la parure, et la machine à coudre le précéda de quelques heures.

A la jolie Jenny, héritière fort riche, il fit une cour assidue; à Mme de B..., veuve et châtelaine d'un très beau domaine, il protestait d'un amour fidèle, puis il lui demanda une boucle de ses cheveux dorés comme gage affectueux; la boucle fut accordée!

Quoi, diront mes lectrices, comment une pareille inconséquence put-elle être commise!

Cela ne vous étonnera plus lorsque je vous aurai dit que la boucle blonde n'était qu'une boucle de la perruque que Mme de B... portait pour suivre un des caprices de la mode.

Le lendemain du jour où la boucle fut donnée au *Chasseur de chevelures*, Mme de B... redevint d'un noir d'ébène, couleur véritable de ses cheveux.

Jugez du dépit du comte de C..., lorsqu'il montra à un ami la jolie boucle de perruque.

—Mais, Mme de B... a de charmants cheveux noirs, dit en riant l'ami peu compatissant; et les dames, instruites du fait,

riaient malicieusement lorsque M. de C... se présentait dans un salon. Jenny, comme on le pense, se consola facilement en oubliant le comte Arthur de C...

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque ayant la forme d'un casque. — Les cheveux de la personne que l'on coiffe ne servent pour ainsi dire que de support. Il faut faire un casque très haut avec les cheveux du derrière, et onduler ceux du devant, que l'on relève à la Chinoise en plaçant une forte paire de crépons dessous. Il faut ensuite mettre, à intervalles égales, trois rangées de frisures légères montées sur un fil de fer sur le sommet de la tête, à partir du front. Dessous chacune d'elles, on doit passer un ruban qui ne se voit que par intertices, donner à vos rubans la forme d'une grecque. Cela fait, vous mettez sur l'extrémité du casque des frisures courtes, retombant sur un autre ruban qui doit former un demi-cintre en haut. Vous échelonnez les frisures du derrière pour imiter en petit la petite crinière d'un casque; vous bordez la nuque de frisures plus légères, et votre coiffure doit inévitablement produire un effet charmant.

Il y a peu de types à qui ce style aille mal. Les blondes, chétaines ou brunes peuvent impunément porter ce genre de coiffure.

Coiffure ornée de bandelettes avec roses. — Devant, un bandeau-corne ondulé; la mèche de cheveux qui borde les tempes doit être relevée dessus et ondulée aussi; il faut passer les bandelettes comme l'indique la gravure.

Derrière, un nœud de coques, surmontant le sommet de la tête, est accompagné d'un flot de frisures qui garnissent la nuque.

Cette coiffure, d'un genre plus modeste, peut se faire aux personnes de dix-huit à trente-cinq ans. On peut même, en apportant quelques modifications, lui donner la forme gracieuse du style Louis XV.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*



PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

—

Coiffure genre grec (1 et 2). — Séparer les cheveux à 2 cent. environ du front aux oreilles; onduler à la neige cette partie du devant de la tête; peigner le reste des cheveux en arrière sans raie et les attacher. Après cette prépaaation, fixer, sur une natte d'au moins 60 cent., un cercle d'or d'une hauteur de 2 c. Faire une touffe en haut du front presque plate et poser la natte dessus, en ayant bien soin que le cercle touche parfaitement à la tête, et ne pas poser la natte trop droite. La touffe du bas doit être posée tout à fait à plat sur la natte et un peu en descendant.

Pour la coiffure, derrière, un cache-peigne frisé le plus légèrement possible et bien étagé.

Pour ornement, une cordelière d'or. La pose de cet ornement est assez difficile à décrire; il ne faut que de l'imagination pour le varier indéfiniment.

(3.) — Cette coiffure est plutôt faite pour porter avec un chapeau que pour soirée.

Comme les chapeaux tendent de plus en plus à laisser voir les coiffures, surtout derrière, il faut donc en profiter. La disposition des cheveux est la même qu'à la coiffure précédente; seulement, on peut n'onduler que la mèche du haut du front. On pose cette mèche ondulée presque à plat sur la tête, et on prolonge l'ondulation le plus loin possible en arrière, de manière à former un nuage ondulé. La mèche du bas se pose à plat sur les tempes; si le bout des cheveux de cette dernière mèche est assez long, on en fait une petite coque plate descendant derrière l'oreille. Pour la coiffure, derrière, on peut poser une fausse coque en bas, mais qui ne dépasse pas la nuque, et avoir soin de tenir les cheveux de la personne au-dessus de cette coque pour former deux autres coques, dont une montant à l'alignement du haut de la tête et l'autre entre les deux; ces deux dernières coques se font avec la même mèche.

Avec cette coiffure, on peut mettre un riche peigne entre les deux coques du haut.

On peut aussi transformer cette coiffure en

coiffure de soirée, en y ajoutant un diadème ou tout autre ornement.

A. GUYON, *professeur.*

Coiffure style grec (4). — Cette coiffure se compose de frisures postiches, sauf une mèche de cheveux ondulée sur les tempes, que l'on relève après avoir posé le premier rang de la cordelière qui est toute l'ornementation de cette coiffure gracieuse et légère, et qui peut être portée par toutes les jeunes dames.

Coiffure de mariée (5). — Faire une ondulation de chaque côté du front et une seconde sur chaque tempe; faire une petite Marie-Stuart, et puis le bandeau de dessus roulé très négligemment en arrière, afin que les branches de la guirlande puissent former deux bandeaux séparés. Le chignon se compose de quatre coques tournées en forme de grosses boucles, sur lesquelles on pose un cache-peigne en fleurs d'oranger avec pendants, que l'on dispose entre les coques.

PEILLON, *professeur.*

LE DERNIER JOUR DU LAPIN BLANC

— Oui, je crois que c'est ici, sur cet emplacement même... et cependant, je n'en suis pas certain... Diable! aurai-je perdu ma géométrie au milieu de cet immense vide? Quoi qu'il en soit, il faudra que je retrouve parmi ces décombres le point que je cherche, devrai-je de ma personne me rendre à *Hôtel-de-Ville*, *au bureau des plans!*

Ainsi soliloquait, dans les derniers jours du mois dernier, un petit homme de soixante ans environ, petit, maigre, pâle, au front intelligent, aux cheveux gris, et dont les allures contenues, le costume râpé et quasi-professoral, dénotaient un homme voué aux études exactes.

L'aspect de ce petit homme pérorant *à parte* me donna le curieux désir de savoir quel était l'emplacement qu'il recherchait avec une évidente anxiété.

Je dois dire que nous nous trouvions dans l'enceinte du quadrilatère formé d'un côté par le boulevard du Palais, de l'autre par la rue de la Cité, et enfin, à droite et à gauche, par le quai et la rue de Constantine.

Me rapprochant donc de l'inconnu, et ne trouvant d'autre moyen de l'aborder que par une banalité :

— Que de reconstructions à faire! lui dis-je en mesurant l'espace du regard et en donnant successivement à ma main droite la direction des quatre points cardinaux.

— Oui, que de reconstructions! répéta en poussant un soupir mon interlocuteur, et ce n'est que trop vrai malheureusement.

— Malheureusement? fis-je d'un air interrogateur.

— Je parle selon mes opinions, monsieur, repartit le petit homme d'un ton sec, et je le dis à qui veut l'entendre. Je ne puis voir, sans que ma pensée ne s'attriste, disparaître journellement le Paris de nos ancêtres. Ne trouvez-vous pas que la *vieille cité* a perdu, avec son blason *écartelé* par la poésie des siècles, tout son charme mélancolique? Jadis, dans ses places, carrefours, rues et ruelles, on sentait frémir comme son âme; aujourd'hui, avec ces monotones maisons alignées, l'âme s'est envolée, et notre capitale m'apparaît comme *un sépulcre blanchi*, où se prélassent des bourgeois, que je respecte sans doute, mais que leur amour des trottoirs et des alignements recommande fort peu à mes prédilections d'archéologue. Ceci soit dit sans vous offenser.

Je vis à qui j'avais affaire, et je répliquai immédiatement :

— Cela m'offense si peu, monsieur, que moi-même je me pique d'archéologie. Je n'ai pas l'amour-propre de penser que ce soit mon fort, mais j'avoue hautement que c'est mon faible!

L'inconnu releva le coin de ses lèvres en

guise de sourire, et il me parut prouvé que j'avais gagné ses bonnes grâces.

— Ah! monsieur, reprit-il en soupirant de nouveau, dans quel temps vivons-nous? Tout notre vieux Paris ne s'abat-il pas sous les coups de leurs arrêtés! Où retrouver trace, dans quelques années, de la cité de Philippe-Auguste et de Saint-Louis? Ne ressemblons-nous pas à ces fils ingrats qui démolissent la maison de leurs pères, sous cet affreux prétexte qu'elle a fait son temps? Que vous dirai-je, enfin? Non-seulement ils s'en prennent aux œuvres de l'homme, mais ils en arrivent à supprimer les œuvres de Dieu!

Je dus ici faire un geste de surprise.

— Oui, monsieur, continua mon homme sur le même ton épique, ils ont décidé qu'ils supprimeraient la Bièvre, la Bièvre! charmant ruisseau sur les bords duquel Jean-Jacques Rousseau, Parmentier, Bernardin de Saint-Pierre et tant d'autres illustres, se sont plu à méditer! Déjà, derrière les Gobelins, le célèbre ruisseau a disparu sous une voûte vulgaire! déjà, enfin, pour continuer cette œuvre, un agent-voyer sans poésie prend avec le calme du juste des nivellements dans la direction des lavoirs où, de l'aube au crépuscule, chantent des blanchisseuses!

— Mais, me hasardai-je à dire, on prétend que la Bièvre infecte!

— A qui la faute? est-ce à ses eaux, par hasard? que ne lui laissiez-vous leur limpidité? belle époque, par ma foi, que celle qui trouble le cristal des ondes par de sales tanneries, et qui chasse de tous côtés le pittoresque par les obéliques des usines! Je vous le répète, la truelle nous dépoétise tout, et Paris devient inhabitable pour tout homme s'occupant de cette science honnête, si instructive, si attrayante, et qui a nom l'archéologie. Tenez, sur l'emplacement même où nous sommes, ou non loin de cet emplacement, se trouvait la rue *aux Féves*, où l'on pouvait évoquer l'ombre de Saint-Eloi, et dans cette rue il y avait un cabaret, datant, ne vous en déplaise, du règne de Philippe-Auguste! Un cabaret ayant fait parler de lui pendant six cents ans! et ils me l'ont démoli! ce vénérable sanctuaire, anobli par les siècles, ils l'ont mis à bas, comme s'il se fût agi d'un parvenu surgi d'hier, ô les malheureux!

— Je vois, répliquai-je, qu'il s'agit du *Lapin blanc?*

— Comme vous le dites. Le *Lapin blanc*, monsieur, représentait autre chose qu'une vulgaire buvette de *marchand de vins*, selon l'expression moderne qui désigne ces sortes d'établissements. C'était un cabaret des vieux temps! Un cabaret dans lequel s'étaient assis des pages, *des escoliers*, des clercs de la Bazoche, des chevaliers du guet, des soldats des croisades, et, il faut bien le dire, des filles d'amour aussi! Plus tard, il retentit des refrains des apprentis robins et des mousquetaires, et plus d'un héros de Rocroy et du *Palatinat* y fit entendre les noms de Condé et de Turenne; plus tard encore, on put y entendre discourir *des lettrés*, fanatiques de ces lueurs révolutionnaires qui se montraient à l'horizon, lesquelles, devenues resplendissantes et éclairant tout sous un nouveau jour, devaient être fatales à ce *Lapin blanc*, incapable, en dépit de la majesté de son âge, d'imposer le respect à une génération voulant à toute force que les murs suivissent la transformation des esprits! C'est un malheur! un grand malheur! J'aimais, là, assis, dans un coin obscur, à porter en moi-même des toasts aux architectes qui nous ont édifié le *Sainte-Chapelle* et *Notre-Dame*, et il me semblait voir, par les yeux de la pensée, assis auprès de moi, tantôt un reître aux ordres de Coligny, tantôt *une ribaude*, attendant un valeureux soudard!

Le petit homme se tut un instant et je crus devoir respecter son silence méditatif.

Il ne tarda pas à continuer.

— Je vins faire mes adieux au *Lapin blanc*, reprit-il, la veille même du jour où les démolisseurs devaient y mettre le marteau. J'ai donc assisté à ses derniers instants. Vous ne sauriez croire, monsieur,

ma profonde tristesse à la vue de ces murs six fois centenaires que l'on allait, le lendemain, marteler ! On eût dit que ces murs sympathisaient avec mes sentiments ! ils étaient presque mélancoliques. Les clartés du jour n'étaient pas gaies, et les ombres projetées avaient quelque chose de funèbre. Les joyeusetés même, répandues au hasard dans tous les coins de la salle, semblaient comprendre que nul ami ne les contemplerait plus ! Vrai, c'était navrant !

— Je puis dire de mon côté, repris-je, que j'ai vu ces joyeusetés peu de jours avant leur disparition.

— Alors, avouez que c'était digne du crayon d'un *Callot*.

— Je l'avoue.

— Vous rappelez-vous cet énorme poêle ventru, monté sur une mappe-monde en plâtre, et sur le tuyau duquel, en été, était toujours écrit le mot : *Relâche?*

— Très bien.

— Et ces tabourets en bois, percés d'un trou au milieu; tradition dont l'origine est inconnue, et le père Morasse, chef de l'établissement, qui versifiait, tous les matins, un quatrain de sa façon.

— Un octogénaire qui ne jurait que par M. Eugène Sue. On n'oublie pas un pareil homme !

— Je suis de cet avis.

— Et cette galerie de bustes en plâtre dans laquelle figuraient : Lavater, affublé de lunettes bleues ; Jean-Jacques Rousseau, sur une colonne Vendôme ; Frédéric Lemaître, coiffé d'un chapeau de chiffonnier ; Félicien David, cachant sa luxuriante chevelure sous un turban ; Béranger, couronné d'immortelles ; Mlle Esther, avec des ailes en carton ; un Louis XV, moucheté avec des pains à cacheter ; puis, dans la salle du fond, tous les *Mystères de Paris* illustrés, collés côte-à-côte avec des batailles de tous les temps. Vous rappelez-vous tout cela ?

— J'ai le tout en mémoire : Fleur de Marie, Martial, le Chourineur, Narcisse Borel, Rodolphe, chefs-d'œuvres dus au crayon d'un naturel de l'établissement : un fort de la Halle !

Je n'ai pas oublié non plus cette curieuse affiche : On demande des apprenties pour repasser... *du linge neuf!* et brochant sur le tout, les quatrains du père Morasse, s'épanouissant jusqu'à la porte de l'allée conduisant à la rue ? J'en ai malheureusement perdu la collection.

— Je suis plus heureux que vous sous ce rapport, j'en ai encore dix exemplaires !...

— Soyez-en félicité !

— Et enfin, pour en finir, avez-vous gardé souvenance de cette Sainte-Vierge, respectueusement placée dans un coin réservé, et aux pieds de laquelle des mains féminines renouvelaient sans cesse des bouquets de fleurs ?

— Je la vois d'ici.

— Nous pouvons nous entendre. Vous avez la religion des souvenirs !

— A telle enseigne, monsieur, répliquai-je, que je vais ajouter un détail à votre énumération, et ce, non sans quelque satisfaction intime. Vous avez omis de citer, et c'est une omission à réparer : Le *Lapin blanc* lui-même, trônant de temps immémorial dans sa poudreuse niche !

— Sac à papier ! c'est vrai, s'écria le vieil archéologe avec un geste d'étonnement où se mêlait un peu de dépit. Ne pas avoir mentionné, dès le début, *le Dieu lare du Lapin blanc*, c'est impardonnable de ma part !

Et comme, tout en discourant, nous nous étions rapprochés du côté du quai, mon interlocuteur me saisit tout à coup vivement le bras, et frappant du pied la dalle du trottoir sur laquel nous nous trouvions :

— Elle était ici ! s'écria-t-il.

— La Morgue !

— Oui, monsieur, et ils me l'ont mise en face d'un parterre ! et ils en ont fait un petit château ! on pourrait à la rigueur y donner un bal ! ô ma vraie morgue, qu'est-tu devenue ? Asile sépulcral ! ils ont chassé les ombres de tous tes cadavres !

où, maintenant, irai-je me ressouvenir de Duchatelet, de Gérard de Nerval et de plusieurs autres de mes amis non moins savants, qui, à cette place même où nous sommes, ont reçu pour la dernièse fois, sur leurs corps immobilisés, les adieux de la lumière terrestre!

Pour détourner ma nouvelle connaissance des impressions pénibles qui paraissaient l'oppresser, je crus devoir hasarder quelques mots à la louange du temps présent :

— Ne nous plaignons pas trop, dis-je, de l'époque où nous vivons : le culte des souvenirs y est en honneur. Voyez plutôt : On a rendu à Notre-Dame, ses saints, ses saintes, ses gargouilles, ses clochetons, sa galerie des rois et sa grande flèche ; à Saint-Germain-l'Auxerrois, son caractère ; au Palais de Justice, son horloge, et à la Tour Saint-Jacques, enfin, en lui restituant ses sculptures, ne lui a-t-on pas donné de plus comme une corbeille de fleurs? N'est-ce pas un parfum qui s'exhale autour d'elle? et n'a-t-elle pas sans cesse à ses pieds ce qu'il y a en ce monde de plus gracieux et de plus intéressant? des enfants et des femmes? Vous le voyez, nos édiles songent encore au passé de Paris, car, de tous côtés, ils restaurent avec piété ces monuments dont les ombres se sont projetées sur nos devanciers.

Le petit homme noir bondit.

— Il n'aurait plus manqué, exclama-t-il, que l'on mît à bas Notre-Dame et la Tour Saint-Jacques!

Et de l'indignation passant à l'ironie, mon interlocuteur ajouta :

— L'homme agit souvent en sens inverse de sa volonté : nous avons cru pouvoir nous faire pardonner la disparition de nos vieilles rues par la restauration de nos vieux monuments. Erreur! Croyez-moi, monsieur! *les anges* de la galerie de Notre-Dame sourient de commisération à la vue de nos églises modernes, et quant à Saint-Jacques, du haut de sa tour, il pouffe de rire à l'aspect de ces deux immenses malles, ayant nom le Théâtre-Lyrique et le Théâtre du Châtelet. C'est bien fait! c'est justice!

Après ces diverses exclamations, et voyant que mon archéologue endiablé s'apprêtait à me quitter, je me risquai à le prier de vouloir bien me donner et son nom et son adresse, l'assurant que rien ne me serait plus agréable que d'aller discourir avec lui sur ce vieux Paris qui s'en va...

— Je suis rarement chez moi, me répondit-il, mais vous me trouverez toujours au milieu des démolitions.

— Et votre nom? car il me sera agréable de me le rappeler.

— Eustache N..., mais je suis plus généralement connu sous une qualification à moi donnée par quelques amis bienveillants, et que j'ai ratifiée avec le plus vif empressement, demandez donc, si vous me faites l'honneur de venir me voir...

Le Jérémie des démolitions!

BEN-CALAMI.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 7e LIVRAISON 1er JUILLET 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

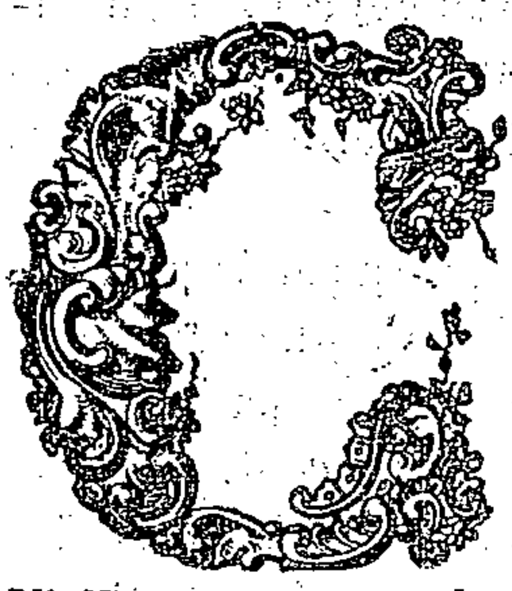
Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



C'EST vraiment, mes chères lectrices, un parti pris; il ne se montre à ces fêtes que nuages de toutes couleurs, tour à tour présage de soleil ou d'ombre. N'allez pas, pour cela, croire que le temps ait pris un sombre visage pour saluer le triomphe de Gladiateur, le héros du jour; non, car le soleil brille dans tout son éclat depuis longtemps. Devant les nuages dont je parle, chacun s'incline; il semble qu'ils sont autant de symboles d'alternative, de crainte et d'espérance qui accueillent ces courses effrénées; puis, au milieu de leur vaporeux ensemble, que voit-on? de ravissants visages de femmes, de fées toutes gracieuses encourageant ces valeureux acteurs par un battement de leurs mains mignonnes. Ces ombres azurées, rosées, pourpres, violettes ou blanches ne sont autres que de coquets chapeaux signés Léontine et ornementés avec un goût tout particulier de fleurs ou de tulle, formant de longs voiles, que viennent retenir sur le côté de frêles hirondelles.

Parmi les nombreux modèles Léontine que j'ai admirés, je citerai :

Un chapeau Empire réellement en tulle onceau bouillonné. Autour de la calotte, un voile de tulle de même nuance est retenu sur le côté, où il retombe long de 70 cent. par un croissant d'or bordé de perles fines et de grenat.

Ce chapeau, quoique très original, était d'une royale élégance et porté divinement bien par une belle personne aux cheveux noirs et au teint d'un blanc clair d'une harmonie parfaite avec cette couleur un peu vive.

Dans l'intérieur, bouillonné en tulle ponceau et roses ponceau.

Il y a dans la maison Léontine, anciennement tenue par Mme Stéphanie Voisin, il y a, dis-je, un choix multiple de modèles d'un choix exquis, dont l'énumération complète serait trop longue. A côté des formes Empire, coquille, etc., on y remarque aussi d'élégants chapeaux ronds de divers genres.

Celui dit Cape est charmant avec sa calotte enroulée dans un long voile azuré, retenu par un oiseau des îles.

Une maison qui innove journellement de coquettes nouveautés, c'est celle de Meunier et Ce, où j'ai remarqué, il y a peu de jours, une magnifique robe en mousseline, ornementée avec grande richesse et parfaite élégance; au bas de la jupe, à la tête d'une dentelle posée presque plate tout autour, on avait fixé un ruban bleu en taffetas no 16, recouvert par deux rangs de losanges en fine guipure posés en sens contrarié; ces losanges sont en carré, hauts de 6 à 7 cent.

Le corsage se compose d'une petite basquine coupée avec les devants très fuyants des côtés à partir de l'encolure et se prolongeant derrière en forme ovale arrondie; il est bien entendu qu'une double rangée de losanges plus mignons est répétée tout autour de cette basquine vers l'encolure, de même que dans le haut et le bas des manches, et toujours sur transparent bleu ; ces doubles rangs de losanges en guipure sont partout accompagnés d'une dentelle assortie, haute de 15 cent. au bas de la jupe, de 10 autour du corsage, au bas de l'ornement du haut des manches, et de 5 vers celui du bas.

J'ai aussi remarqué, dans la même maison, de fines parures de lingerie distinguées et charmantes, quoique d'une grande simplicité.

Le modèle le plus nouveau a un col composé de petites barrettes en toile ayant la largeur d'un ruban no 3, séparées par des entre-deux de même largeur en valenciennes très basse.

Les poignets des manches sont hauts de 10 à 12 cent. ; le pli creux formé à la tête des barrettes de toile porte 4 cent. de hauteur et ceux du col 3 cent ; un espace plat en toile est laissé entre chaque pli.

On fait aussi des cols à petites pattes tombantes comme les rabats des prêtres. Ces cols sont très étroits derrière et larges de 4 cent. aux coins, vers le bas desquels on ajoute 4 à 5 cent. d'augmentation pour faire le petit rabat qui est au col en mousseline couvert d'une échelle de petits plis ou encadré par un entre-deux brodé ou en dentelle très étroite ; une valenciennes basse encadre ce genre de col.

Les bonnets de linge qui se font actuellement n'ont, pour les femmes comme il faut, aucune forme accusée ; c'est le caprice qui les crée. Chez Meunier et Ce, il y a aussi en ce genre de ravissantes choses.

Le modèle toujours en vogue se compose encore du demi-fond résille, mais complété vers le haut par un triangle composé d'entre-deux, encadrés par une belle valenciennes; la garniture placée devant doit être très légère.

Comme toilette destinée à partir prochainement aux eaux, j'ai vu une ravissante robe blanche, ornée du bas par un tout nouveau ruban large de 20 cent., dont les deux tiers sont en taffetas noir et l'autre tiers ayant la largeur d'un ruban no 9, est la reproduction parfaite d'une rayure de châle-cachemire aux mille couleurs d'un éclat merveilleux.

Le corsage est montant, fermé devant ; un ruban assorti à celui de la jupe, mais plus étroit, est froncé sur les entournures et vers le bas des manches, qui sont fendues sur le côté et arrondies. Ce même ruban trace veste devant sur le corsage, et vient derrière encadrer deux pattes arrondies

taillées à la suite du patron formant les petits côtés du dos, qui est au milieu, se termine en pointe ; une ceinture noire entoure la taille, par-dessus une espèce de basquine sans manches entièrement en dentelle Chantilly destinée à compléter cette toilette dont le chapeau, assorti, sera blanc en tulle, de forme Empire, avec bord de passe orné de fleurs des champs de toutes sortes, et calotte entourée d'une magnifique écharpe en dentelle, tombant en voile sur le côté et retenue par une mignonne touffe de fleurs de champs.

Parmi les maisons qui reproduisent avec grande perfection tout le joli monde floral, celle de Guélot est celle où l'on trouve quantité de ravissantes nouveautés, je ne dirai pas positivement comme fleurs, car toutes ces jolies filles de la nature ont été reproduites, sauf quelques belles étrangères qui peuvent encore être inconnues, même aux plus célèbres botanistes.

La nouveauté remarquée chez Guélot se traduit dans la forme; les coupes diverses de nos chapeaux prêtent plus que jamais à l'innovation comme monture ; aussi, nous avons le cache-peigne, la couronne Pompadour, le cordon de fleurs qui doit toute sa grâce à la simplicité avec laquelle il doit se monter, simplicité où le talent de l'artiste se révèle tout particulièrement.

Viennent ensuite ces mignonnes touffes de fleurs qui doivent ressembler au petit bouquet fait en rêvant par une jolie promeneuse.

Depuis l'avénement de la machine à coudre on voit quantité d'ornementations très-originales que nous devons à l'agilité des mignonnes aiguilles mises en mouvement par ces nouveaux instruments de travail, dont M. Martouger a perfectionné l'invention relativement à la machine Wheeler-Wilson. Toutes les fantaisies et les toilettes charmantes que l'on s'évertue à créer n'auront aucun effet, avouons-le, si un corset bien fait ne vient encore y ajouter un prestige nouveau. Celui dit corset Impératrice a été une des apparitions les mieux accueillies dans les domaines de la mode, surtout à une époque où les toilettes prennent des proportions extrêmes comme élégance et luxe.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de velours rouge et branche de marguerites des champs. — Chignon de nattes tressées en trois ; frisures légères ; trois bondeaux ondulés ; bandeau de velours rouge orné d'un nœud-papillon et d'une marguerite au-dessus du front ; le bandeau de velours passé à travers les bandeaux de cheveux, et se montre au-dessus et au-dessous de l'oreille ; deux autres nœuds-papillons sur le milieu de la tête ; bande de velours plain traversant les nattes ; branche de marguerites terminant la coiffure.

Coiffure ornée de camées noirs sur bandeau d'or et deux rangs de perles noires. — Chignon dit catogan ; bandeaux relevés.

PETRUS, *Professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque, exécution (1 et 2). — Les divisions sont faites ainsi que pour une coiffure ordinaire ; divisez ensuite le bandeau en deux parties : celle du haut, relevée à la Chinoise, est réunie aux cheveux de derrière, qui sont attachés presque sur le sommet de la tête ; la partie garnissant la tempe est ondulée fortement ; ceci fait, placez sur le devant un postiche bien fourni de boucles à la neige très légères ; ensuite, relevez vos cheveux ondulés de bas en haut ; fixez-les au chignon, mais sans les tourner ; ce bandeau doit, par le crépé de l'ondulation, sembler continuer la frisure, et par conséquent ne pas être tiré à quatre épingles. Les petites branches de feuillage que l'on pose alors doivent seules lui donner la forme roulée.

Derrière, ainsi que je l'ai dit, les cheveux sont attachés très haut ; on fait simplement deux coques, et l'on pose au milieu une branche de frisures bien étagées, et se raccordant avec les frisures de devant sans solution de

continuité. Pour ornement, cordon de feuillage et quelques fleurs détachées.

Postiches.

La mode des chapeaux *Empire*, dont le succès grandit chaque jour, devait nécessairement nous amener le chignon Empire, nos anciennes coques s'adaptant très difficilement à ce genre de chapeau. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un modèle de ces nouveaux chignons. Le nº 1 se place très haut sur la tête, de façon à ce que la coque au-dessus du peigne entre dans le chapeau, dont la passe s'appuie sur le large peigne en métal doré, qui s'appelle aussi peigne *Empire*. La coque du bas, ainsi que les frisures qui sont au-dessus, sont tout à fait dehors du chignon.

Le deuxième chignon est un nœud ordinaire avec touffe de frisures au milieu; placé un peu haut, il convient surtout pour les chapeaux dits *fanchon*.

J. SYRET, *professeur*.

Coiffure de mariée (4 et 5). — Les cheveux des bandeaux sont ondulés; après avoir noué les cheveux de derrière un peu haut, faites vos bandeaux bouffants, fuyant et tournés en arrière, en ayant soin de les repousser un peu en l'air pour leur donner de l'ampleur; posez ensuite un devant de petites frisures sur le sommet de la tête; deux coques superposées par derrière, avec un rang de petites frisures très légères dans le bas de la nuque. Un autre rang entre les deux coques termine cette coiffure. La parure est composée d'une touffe de fleurs posée sur la coque du haut à la place du peigne, et de deux longues traînasses passant dans les frisures du devant et s'incrustant dans les bandeaux comme les bandelettes doivent le faire.

DESMAREST, *professeur*.

LES COIFFURES DE MARIÉE

Depuis quelques jours, l'aspect de Paris est d'un calme inusité : la grève des cochers en est la cause première, et ensuite l'émigration de nos charmantes Parisiennes; il nous reste, comme travail, les coiffures de mariée. Si les mariées que l'on coiffe n'appartiennent pas à la classe aristocratique, elles n'en sont pas moins jolies, et les incidents produits par la grève des cochers nous les laissent voir se promener à pied sur les boulevards.

Pas de voitures, il faut en prendre son parti, et faire comme à la campagne : aller les uns après les autres de l'église au restaurant et la mariée en tête.

Cela ne laisse pas que d'être original, à Paris surtout, où cette habitude était perdue. Le boulevard du Temple offrait, samedi dernier, le charmant spectacle de quatre mariages se suivant à peu de distance. Tout le monde était en admiration devant la marche de ces quatre jeunes filles, qui étaient obligées de se faire voir en public. Leurs coiffures étaient très simples : elles ne variaient que dans la pose du voile. La première avait une pose à la juive, la seconde en rideau, c'est-à-dire pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté, la troisième en écharpe et la dernière en vierge de Raphaël; aussi, que l'on ne vienne pas dire que telle pose est de mode, puisque, sur quatre que le hasard m'a fait voir, aucune n'était de même.

Je rends grâce à MM. les cochers, qui m'ont fait jouir d'un aussi charmant spectacle en plein cœur de Paris. Tout le monde avait l'air heureux d'être obligé de se passer de voiture, et quelqu'un d'entre eux disait : Nous magnerons l'argent qu'elles nous auraient coûté. Les restauratenrs n'ont pas dû s'en plaindre.

Plusieurs de nos confrères de province nous demandent quelques explications sur les coiffures qui se font pour les chapeaux. J'ai donné, il y a deux mois, quelques détails à ce sujet; j'en donnerai dans la planche prochaine. Trois coiffures réservées spécialement aux chapeaux.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy*.



GÊNES ET LES GÉNOIS

—

A Gênes, si le soleil est chaud, l'ombre est froide et les rues sont presque toutes dans l'ombre. Si l'angle d'une place reçoit en plein la lumière, la hauteur des maisons voisines noie l'autre dans les ténèbres, et le vent circule. Le grand voile blanc des femmes qui glissent le long des palais ajoute au caractère mystérieux de cette ville. Les mœurs anciennes s'y montrent par un coin. La spéculation n'a pas encore ouvert à grands coups de pioche ces grandes artères pleines de poudre et de bruit, que réclame le commerce. Bénissons cet oubli.

La foule cependant va, vient, monte et descend, s'agite et parle dans les rues avec cette *furia* qui n'est pas de l'activité, mais qui témoigne de la vie. Les portefaix traversent la ville, courant pieds nus sur les dalles; mille marchands de légumes, de fruits, d'eau fraîche, débitent leurs denrées à grands cris; chacun a le sien, et quelles notes aiguës ne trouvent-ils pas? Que d'*ut* dièze, que de *si* bémol, que de Tamberlick connus!

Le hasard voulait que j'arrivasse directement de Londres au moment où je parcourais Gênes. Quel abîme entre les races qui peuplent ces deux villes! Sans transition, je passais du mouvement rapide, infatigable et silencieux dans la fièvre et le bruit. Après l'activité régulière, productive et muette, le tumulte, mais un tumulte où la gaieté a plus de profit que le travail. Le commerce est la loi des deux villes, mais entre elles aucun point de contact.

Les Anglais, à qui échappent les lois de cette agitation, prennent volontiers les Méridionaux pour des fous; les Méridionaux, à leur tour, ne sont pas éloignés de penser que ces hommes du Nord, qui ne rient jamais, froids, silencieux et méthodiques, on le cerveau malade. Lesquels ont tort? Je n'oserais pas répondre.

On n'a pas fait cinq cents pas dans Gênes qu'on est écrasé par cette masse de marbres de toutes sortes qu'on heurte du pied dans chaque rue, et tout à la fois suffoqué par le mauvais goût de certains ornements qui s'étalent avec naïveté un peu partout. Un effroyable badigeon rouge couvre ici un palais fameux; un autre est jaune citron avec des agréments bleus; un troisième est barbouillé de fresques extravagantes; çà et là, sans motif, un pinceau fantasque a figuré des colonnes qui ne portent rien, des frises, des architraves, des statues qui grimacent dans de fausses niches. Entrez: l'or et les marbres les plus rares sont prodigués par les maîtres de ces palais, qui furent les maîtres de la mer.

Leurs petits-fils les possèdent encore. Voici le palais de la famille du marquis Imperiali, des princes de San Angelo. Un de leurs aïeux joua autrefois sa fortune dans une nuit de fête; il perdit tout: argent, palais, villas, terres, seigneuries. Au moment où il allait quitter la partie, comme le Robert-le-Diable de Scribe, il se souvint d'un pauvre vieux laurier qui était en dehors d'un jardin, et qui, par hasard, lui appartenait C'était tout ce qui lui restait. Il se rassit.

— Je joue mon laurier, dit-il.

Un arbre fut opposé au laurier; le prince gagna, et, d'arbre en arbre, de jardin en jardin, de palais en palais, de terre en terre, faisant paroli à tout coup, il rentra en pleine possession de sa fortune.

Le pauvre vieux laurier fut revêtu d'une armure d'or. Il méritait bien ça.

Voici le palais du marquis Serra. Dans les frises des plafonds se marient encore un D et un S, initiales du marquis Dominique Spinola, auquel ce palais a jadis appartenu. Il le joua, le perdit et le livra à son adversaire, le marquis Serra. D'autres palais restent aux Spinola pour les consoler de cette perte.

L'un des membres de la famille Serra vient de se faire arranger un appartement

de garçon dans ce palais. Le mobilier lui a coûté huit cent mille francs, dit-on. Les millionnaires improvisés de la Bourse de Paris ne se sentent-ils pas humiliés ?

Ces familles, dont les chefs étaient à la fois amiraux, capitaines, magistrats, négociants même, avaient leurs églises : voici celle des Durazzo ; cette autre, Sainte-Marie-de-Carignan, doit sa construction à une taquinerie des Fieschi. Cette famille, qui a fourni à Schiller le sujet d'une tragédie, avait une église voisine de son palais. Un jour, elle s'imagina d'en refuser l'entrée à la famille du marquis Sauli, qui habitait tout auprès. C'était son droit. Le marquis Sauli ouvrit sa caisse, fit venir des ouvriers; leur ordonna de tailler du marbre, et Sainte-Marie-de-Carignan fut bâtie.

L'église achevée, le marquis donna aux chanoines une maison et un jardin. Cette fois, il était bien sûr d'entendre la messe à son heure et à sa porte.

Quand une famille n'avait pas d'église, elle avait tout au moins une chapelle. Les marbres les plus riches et les tableaux les plus précieux en tapissaient l'intérieur.

Au hasard, par ci, par là, dans d'obscures ruelles, vous apercevez des cariatides d'un modèle et d'un mouvement superbes. Au-dessus d'une méchante porte, dans la rue des Orfèvres, un bas-relief en pierre noire, d'un travail précieux, décore le fronton d'une boutique. Il représente l'*Adoration des Mages*. Un Anglais le vit et en offrit trente mille francs au propriétaire de la boutique. Celui-ci accepta ; mais quand vinrent les maçons, le propriétaire de la maison s'opposa à l'enlèvement du bas-relief, lequel, disait-il, appartenait à l'immeuble et non à la boutique. Le propriétaire de la boutique insista, et un procès s'ensuivit. Le total plaidait contre la partie. En attendant que la cause soit jugée, l'*Adoration des Mages* est restée en place.

On pense qu'elle y restera longtemps.

Si ces longues et charmantes flâneries dont les Parisiens contractent la douce habitude le long des boulevards et des quais, vous font vous arrêter, à Gênes, devant le magasin d'un marchand d'estampes, vous y verrez les portraits de tous les artistes, chanteurs et danseurs, du Théâtre-Royal. Ceci n'est rien, mais voici où se montrent les mœurs de l'Italie moderne.

Sous chacun de ces portraits s'aligne un quatrain où la louange emprunte ses rimes et ses comparaisons à la mythologie. La prima ballerina est tenue pour la sœur de Terpsichore et l'émule des Grâces. *Il primo tenore* est tout simplement déclaré le maître du chant et le frère d'Orphée. Tous deux iront à la postérité. On sait que les vers, les vers italiens surtout, sont prompts à l'enthousiasme.

Ne faut-il pas s'attrister de voir un peuple faire une si large part à la musique, et n'y a-t-il pas de mauvais symptômes dans cette fièvre d'admiration pour le plus aimable, mais le plus énervant des arts ?

Dans la même boutique et tout à côté de ces portraits, vous en verrez un autre ; mais ici le caractère change.

Celui-là représente M. Jules Favre, très ressemblant, mais sans lunettes. Il y a une légende sous le portrait, et vous devinez à quel acte de sa vie elle fait allusion.

Une des singularités de Gênes, mais non pas la plus agréable, c'est qu'on ne peut voir le port que lorsqu'on y touche du pied. On a eu l'étrange et malencontreuse idée d'élever tout au bord du quai un long bâtiment flanqué de hautes murailles qui en masque le spectacle vivant et joyeux. Il faut habiter au quatrième étage des maisons pour découvrir la mer. Le bruit et le vent seuls vous disent que là, derrière ces murs gris, est le port.

On n'ignore pas que, dans un beau mouvement d'enthousiasme populaire, la citadelle de Gênes (je parle de celle qui battait la ville) fut condamnée à la démolition en 1848. Les jeunes révolutions ont de ces ardeurs. La citadelle fut donc mise à bas, et on se réjouit.

Seulement, en 1849, Gênes s'étant quelque peu soulevée, le général La Marmora établit une batterie sur une pointe de terre d'où commodément il bombarda le port et

la ville, qui se rendirent. Le point stratégique était trouvé. On ne reconstruisit pas une seconde citadelle, oh! que non, mais on bâtit une caserne formidable, qui peut contenir deux mille hommes, et qui, le cas échéant, foudroierait la ville. Les bâtiments sont à l'épreuve du boulet.

Quelle belle invention que les casernes! au moins cela ne s'appelle-t-il pas bastille ou citadelle.

C'est dans le palais Durazzo, à présent palais royal, que le malheureux roi Charles-Albert s'arrêta au moment où il quittait le Piémont pour n'y rentrer jamais. On vous fera voir dans un des appartements le lit dans lequel il passa la dernière nuit. Quel triste sommeil dut être le sien et quelle distance séparait alors l'héroïque vaincu de Novare du jour trompeur et brillant où il s'écriait : *Italia fara da se!*

Ce palais, un des plus vastes de Gênes, communique par une aile et une terrasse avec le port militaire, où dorment les belles batteries de la marine sarde. Une passe relie le port militaire au port marchand, toujours encombré de navires sur lesquels flottent les drapeaux de toutes les nations du globe. Un vieux batelier, sec comme un jonc et brun comme de l'acajou, qui me faisait visiter la rade et poussait sa barque çà et là, me parlait en un patois pittoresque des grandeurs passées de la ville de marbre. Il se souvenait du grand Doria, dont ses pères lui avaient redit le nom, et du temps glorieux où le pavillon de la république fondait de riches colonies en Grèce, en Orient et jusqu'en Crimée.

« *Allora eravamo Genova la superba; adesso noi siamo piccolini.* »

« Alors nous étions Gênes la superbe; à présent, nous sommes tout petits, » dit-il en finissant.

Il y avait dans le visage et l'accent du vieux marin un singulier et touchant mélange de résignation, d'ironie, d'amertume et de regret.

Il soupira et leva les épaules avec un mouvement que rien ne peut rendre, et un petit gémissement qui se compose d'une syllabe unique, interjection qui tient de *Eh!* et de *Ah!* toute particulière aux Italiens et d'une éloquence inimitable.

Il ne pensait plus qu'à ramer.

Un matin que j'étais à Saint-Laurent, un grand bruit remplit l'église tout à coup. C'était un bataillon de bersaglieri qui entrait, musique en tête. Les braves chasseurs venaient entendre la messe. Jamais cérémonie religieuse ne fut plus promptement expédiée. On aurait dit qu'un accord secret existait entre le prêtre qui officiait et les soldats qui se recueillaient; ceux-ci avaient dix minutes d'attention à la disposition de celui-là, rien de plus, rien de moins. Ils étaient fort paisibles au commencement; puis, vers la fin, on vit l'un d'eux tourner la tête du côté des voiles blancs, puis un autre encore, puis trois, puis quatre; un rang entier imita ces étourdis, et ce fut, parmi tous ces panaches de plumes, le mouvement d'un champ d'épis au milieu duquel passe le vent. Il était temps que la messe finît. Le commandant brandit son épée, l'ordre du départ fut donné, et les bersaglieri sortirent comme ils étaient entrés, en courant.

Il y a à Gênes une promenade charmante, l'*Acqua sola*, où chaque soir, et le dimanche surtout, la foule est nombreuse, et en outre un établissement qui tient à la fois de Tortoni et du café Anglais, la *Concordia*, que les étrangers ne manquent pas de fréquenter.

La *Concordia* est un jardin entouré de salons rafraîchis par une fontaine, orné de terrasses et tout planté de citronniers, d'orangers et de jasmins, où l'on prend des sorbets le soir; on y dîne aussi.

Gênes est la ville des cheveux; il y en a de toutes les nuances, depuis le blond d'or jusqu'au noir de jais à reflets bleus. Je ne voudrais médire de personne, mais vraiment je crois bien que la chevelure d'une seule Génoise coifferait, sans peine aucune, cinq têtes de Parisiennes, et, la coiffure achevée, on s'écrierait cinq fois de suite : Les beaux cheveux!

Un mot encore avant de terminer cette

promenade au travers de Gênes. On vous fait voir en passant, dans une rue voisine du port, une figure de madone placée sur la façade d'une maison. La maison n'a rien de remarquable, et la figure de la madone non plus. L'histoire seule de la statue a de l'originalité.

Lors du choléra qui éprouva Gênes autant que Marseille, cette maison fut épargnée; quand la maladie eut disparu, le propriétaire de l'immeuble eut l'idée pieuse de remercier la madone par l'offrande d'une statue. Jusque-là c'était bien; mais le brave homme, un peu marchand, étant Génois, voulut allier l'économie à la piété, et pensa faire contribuer les locataires, estimant à qu'il y aurait par ce fait à la fois profit pour son âme et pour sa bourse. Or, le locataire du premier était protestant, et celui du rez-de-chaussée juif. Ils se récrièrent, déclarant que, s'ils étaient fort reconnaissants au choléra de les avoir oubliés, ils n'avaient aucune relation avec la madone. Rien n'y fit. L'honnête et dévôt propriétaire tint bon. La madone eut sa statue et tout le monde paya.

A présent l'image de pierre tient lieu d'enseigne; elle rendra en augmentation de loyers ce qu'elle n'a pas coûté au propriétaire.

AMÉDÉE ACHARD.

TABLETTES

—

Je trouve à point pour égayer la fin de ma chronique une jolie histoire de Calino que m'envoie un aimable correspondant.

Un de ses amis vient le visiter à la campagne; il l'emmène dans son parc pour lui faire tirer un lapin, et le poste contre un arbre, en lui recommandant d'avoir toujours les yeux sur des terriers qui se trouvaient à quelques pas, puis il se met lui-même en observation.

Tout à coup un lapin sort du terrier et s'assied du côte de l'ami. Le coup était immanquable. L'ami, au grand désappointement de son hôte, se met à tousser fortement, et l'animal, de disparaître comme bien vous pensez.

— Malheureux — lui crie son hôte — ne pouvais-tu choisir un autre moment pour élever la voix?

— Eh! je toussais pour que le lapin n'entendît point le craquement des chiens de mon usil.

—

Nous serions injuste si Calino nous faisait oublier son ancêtre Jocrisse, plus méchant, mais aussi bête. Voici un exemple de sa manière rapporté par M. Nestor Roqueplan :

Jocrisse casse une assiette, son maître lui dit :

— Comment diable as-tu fait pour casser cette assiette?

— Comme cela, dit Jocrisse en laissant tomber à terre une autre assiette.

PHILIBERT.

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messagerie et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXIe ANNÉE. 8e LIVRAISON 1er AOUT 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par **MARITON**, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

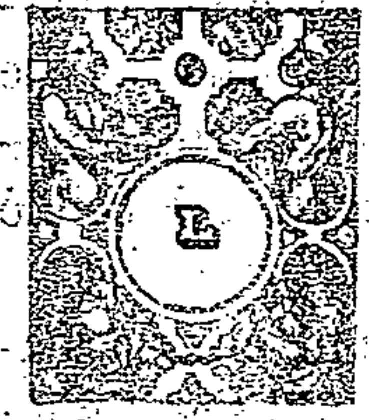
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE


La plupart de nos élégantes ont pris leur vol vers la terre ou le rivage où l'attiraient leur goût ou leur caprice. Marguerite de G. est une de nos plus charmantes Parisiennes ; tout ce qu'elle admet comme modes est toujours irréprochable de bon goût ; il semble que le caractère futile ne doit toujours rêver que rubans et dentelles. Néanmoins, Marguerite a ses heures de rêverie sérieuses, heures où elle songe aux êtres souffrants.

Dernièrement, elle a, dit-on, fait transporter dans le délicieux château qu'elle possède aux environs de Bourges un nouveau protégé qu'elle recueillit en revenant d'un bal donné chez Mme de T.

On jase beaucoup du protégé de Marguerite comme de toute chose inconnue; on jase d'autant plus, que la jeune femme fait en ce moment de grands préparatifs de toilette pour aller passer quelques jours dans ses terres du Berri.

Tout un roman est composé par les amies de la jeune élégante ; il est question d'un beau jeune homme souvent aperçu dans les environs du château, d'une fleur mystérieuse soignée et visitée chaque jour par Marguerite.

Ce qui intrigue tout particulièrement quelques amies de Marguerite, ce sont deux ravissantes toilettes de bal exécutées également pour la même jeune femme.

La première de ces robes est en taffetas blanc voilé d'une jupe blanche en crêpe

lisse, sur laquelle retombent cinq écharpes de tulle rose pincées à trois reprises par trois branches de roses ; le bas des écharpes de tulle est frangé d'un effilé en soie rose, au-dessus duquel sont ajoutés cinq rangs de petites blonde avec tête cachée par un plissé en ruban de satin rose nº 2. Chaque branche de roses marque la place des fronces qui doivent être faites à la jupe de crêpe blanc, fronces qui relèvent cette jupe et laissent dépasser de vingt-cinq centimètres le taffetas blanc.

Ces vingt-cinq centimètres sont couverts de six rangs de bouillonnés en tulle, semés d'une pluie de petites roses.

Un corselet en taffetas rose couvert de bouillonnés en tulle rose, semés de petites roses, marque la taille, le haut du corsage est formé d'une draperie de crêpe lisse retenu sur les épaules et devant au milieu par une branche de roses.

Les petites manches courtes sont roses, semées de fleurs et parfaitement assorties au corselet.

La seconde toilette faite pour Marguerite, est composée d'une jupe de gaze coupée en biais, à rayures ponceau; un cordon de roses blanches est fixé au bas de cette jupe, qui porte seulement 60 centimètres de hauteur, et qui retombe sur une sous-jupe en tarlatane blanche, ornée au bas par des carrés de dentelle Chantilly, surmontés chacun par un chou en tulle ponceau, au milieu duquel est couchée une rose blanche, entre chaque carré de dentelle, une hirondelle, également en dentelle de Chantilly, se trouve posée un peu plus haut que les carrés de dentelle.

Le corsage est blanc, en tarlatane drapée; un corselet milanais formé simplement par deux carrés en dentelle Chantilly, posé sur transparent ou taffetas blanc, orne ce corsage ; trois touffes de tulle ponceau avec petites roses blanches au milieu, semblent joindre sous les entournures les coutures du corselet.

Manches courtes en tulle blanc bouillonné, sur lesquelles retombent la pointe d'un carré de dentelle noire, posé en losange, à la tête duquel on pose un chou de tulle ponceau avec roses blanches au milieu.

Une ravissante parure d'opales, séparées par des étincelles en brillants, devait accompagner cette toilette ; bracelet, collier, et boucles d'oreilles se trouvaient au complet ; les agrafes du corsage se trouvaient fixées, l'une sur l'épaule, l'autre au milieu d'un chou de tulle ponceau fixé à la taille, un peu de côté ; à la suite de ce chou retombent de longs bouts flottants.

Ces deux charmantes toilettes mirent le comble à l'intrigue des amies indiscrètes, car tous ces frais de parures nouvelles devaient avoir une raison d'être, et quelle pouvait être la raison, si ce n'est des projets de fêtes et réceptions données par Marguerite dans son vieux château. Restait à connaître la cause de ces projets.

Aux malicieuses amies, j'apprendrai donc que Marguerite, sous des apparences frivoles, cachait un caractère affectueux ; elle protégeait avec bonheur tout ce qui est faible ou souffrant ; en sortant du bal de la marquise de T..., un pauvre abandonné s'était trouvé sous ses pas ; elle l'avait fait transporter dans sa voiture, il était beau et prêt à mourir, elle l'avait elle-même soigné avec une tendresse toute particulière, puis ensuite, dès que le protégé fut complétement revenu à la vie, elle l'avait fait transporter dans le Berri ; là, il embellit à vue d'œil, et Marguerite lui voua un culte respectueux, comme s'il lui avait été confié par celle qui l'aimait.

Peut-être, mes lectrices, ont-elles la malicieuse pensée de croire qu'il s'agit d'un prince Charmant évanoui sur le passage de Marguerite. Détrompez-vous, le prince Charmant n'est autre qu'un rosier blanc jeté, abandonné dans la rue, après la mort d'une femme pauvre et vieille qui lui vouait une tendresse toute maternelle ; car, pour elle, c'était le dernier présent que lui fit à sa fête un fils dont, depuis trois longues années, elle était séparée ; la pauvre vieille était tombée gravement malade, le rosier dépérit sous ses yeux faute de soins amis ; elle mourut, et le rosier fut jeté. Par ha-

sard, une seule touffe blanche avec quelque feuillage vert le fit remarquer par Marguerite, qui toute grande dame qu'elle était, s'abaissa pour le considérer ; elle ne put souffrir qu'une fleur du bon Dieu mourût ainsi, et les soins de la vieille mère furent, par la jeune élégante, rendus à la fleur dont l'histoire toute simple lui avait été contée.

Le protégé d'une jolie femme n'est pas toujours, comme on le croit trop facilement, un amoureux. Le rosier épanouit ses fleurs dans le jardin du château. Quelques années plus tard, le fils de la pauvre vieille, jeune peintre devenu célèbre, était revenu ; tout lui avait été raconté, et dans le monde brillant où son mérite lui donnait accès, il se fit présenter à la jolie Marguerite de G...

Le reste, chères lectrices, vous le devinerez facilement : Marguerite devint de plus en plus rieuse, coquette même ; chacun voulut deviner son secret, mais elle le cacha à tous, jusqu'à l'époque où elle partit dans ses terres. Peu de temps après son arrivée au château, les bons et malicieux amis reçurent de nombreuses lettres d'invitation pour une fête charmante qu'elle donna peu de temps avant son mariage avec M. V..., peintre très renommé.

Ménard et Saivres, à cette occasion, ont fourni de ravissantes parures à la jeune femme ; il y a, du reste, dans les magasins de ces habiles fabricants, un choix innombrable de bijoux coquets, d'une exquise délicatesse comme travail ; puis, de joyaux d'une magnificence princière. Je ne saurais vous dépeindre combien était joli et élégant le choix de mouchoirs signés Chapron, qui fut, pour la corbeille de Marguerite, fait au magasin de la *Sublime-Porte*. Il s'en trouva un entre autres tout particulièrement recommandé par le fiancé, et autour duquel, serpentait parmi des entre-deux en dentelle, un cordon de roses délicieusement brodé et entremêlé de myosotis.

Au bal du jour de son mariage, Marguerite se fit, par Leroy, coiffeur de l'Impératrice, disposer dans les cheveux quelques touffes de roses blanches, divinement imitées par Guélot.

Je ne pourrais rendre le goût et la grâce exquise avec laquelle les cheveux de Marguerite furent groupés autour de ces fleurs ; il faut être artiste comme Leroy pour savoir créer d'aussi ravissants chefs-d'œuvre.

Causons un peu des toilettes à Bourges.

Pour les promenades matinales, j'ai remarqué une ravissante robe en toile de l'Inde d'un très joli gris de lin. Le bas de la jupe est découpé à hautes dents de loup reposant sur 30 cent. de foulard groseille monté à gros plis ; entre chaque dent, retombe un nœud en taffetas noir, bordé d'une dentelle noire très basse.

Corsage Figaro, découpé à petites dents de loup reposant sur une chemisette tantôt en foulard groseille pareil au bas de la robe ou en nansouk blanc très fin, orné devant et derrière par trois bandes de toile brodées en soutache noire ou groseille, à volonté. Avec cette chemisette, on porte une ceinture-corselet groseille bordée de dentelle noire ; avec la chemisette groseille, la ceinture sera en toile de l'Inde gris de lin.

La confection, forme demi-ajustée et assortie à cette demi-toilette, sera en toile de l'Inde, découpée tout autour à petites dents de loup bordées d'un ruban n° 5 groseille. Au bas des manches, qui sont presque droites, même ornement ; vers le haut, jockey découpé.

Comme coiffure, petite toque en paille anglaise noire, avec petite aile blanche et noire au milieu.

Une autre robe est en mohair maïs, garnie au bas par un dessin grec, tracé avec double biais bleu Mexico en taffetas ; entre les biais, on pose une rangée de boutons bleus en soie très plats, ayant au centre une toute petite perle blanche.

Un petit corselet pareil à la robe se porte avec cette jupe ; une petite grecque bleue est répétée sur ce corselet, soutenu par des épaulières découpées à cinq grecques retombant sur le haut de la manche d'un sous-corsage à plis suisses ; sur chacun de ces plis, on pose un petit velours zéro bleu.

La confection, assortie, est coupée en même étoffe, fuyante des côtés, bien ovale derrière et à bords découpés à petites grecques.

Le chapeau rond porté avec cette toilette est de forme boule et à petits bords plats; autour de la forme vient s'enrouler un voile vert, dans lequel on place une hirondelle.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de cerises. — Devant, petit bandeau ondulé; cheveux des tempes légèrement relevés à l'Impératrice; au-dessus du premier bandeau, natte en torsade.

Derrière, les cheveux sont attachés, puis séparés en trois parts, de chacune desquelles on fait une coque roulée, que l'on dispose ainsi que la gravure l'indique.

Ornement: bouquet de cerises et nœud de rubans.

Coiffure ornée de roses et de marguerites. — Les cheveux sont d'abord attachés derrière; ceux du front sont peignés à plat, et l'on pose dessus quelques frisettes retombant en boucles légères sur le front; ensuite, on relève fortement les cheveux des tempes, et, avec la pointe, on fait une petite coque en arrière du bandeau relevé; faites un chignon de fantaisie, puis posez vos ornements, parmi lesquels vous mélangerez quelques petites frisures.

LEROY, professeur,
Coiffeur de S. M. l'Impératrice.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

—

Coiffures pour chapeaux.

1 et 2. — Coiffure avec faux chignon sans natte. Cette coiffure est propice pour les chapeaux fermés qui sont exempts de bavolet. Tirez les bandeaux comme à l'ordinaire; nouez les cheveux derrière, et divisez chaque partie du devant en deux parties horizontales; de celle du haut vous faites un bandeau plat, sur lequel vous placez la natte; ensuite, vous relevez la partie basse sur ladite natte en crépant les cheveux légèrement. Derrière, vous passez le chignon sur la ligature, et vous placez sur la monture une natte faite avec les cheveux de la personne ou une natte postiche. Vous liez ensuite les cheveux du chignon par la moitié; vous roulez l'extrémité sur vos doigts en dedans, et vous attachez votre cordon derrière la natte qui est sur la ligature.

Coiffure pour chapeau rond (3). — Un petit bandeau ondulé et un autre relevé dessus; deux traverses en ruban passées à la grecque sur les petits bandeaux. Derrière, un chignon à main levée, entouré de frisures légères, constitue cette coiffure, qui est d'un charmant effet.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

4 et 5. — Séparer les cheveux en avant, et faire chaque côté deux ondulation dites *à la corde*; attacher les cheveux derrière un peu haut.

Former devant trois petits rouleaux avec la partie ondulée, de manière à ce qu'on voie le jour au travers; les deux rouleaux du haut doivent être rejoints, de manière à former une Pompadour.

Derrière, on sépare les cheveux en deux parties: la première, celle du bas, sert à faire une seule coque; la seconde partie sert à faire un nœud de trois coques faites d'un seul tour de main.

Cette coiffure est ornée d'un ruban de 1 c. de large au plus, et il en faut 4 m. pour orner la coiffure. On se sert, pour quadriller le ruban, d'une épingle en écaille de 15 à 18 c. de long.

On peut également poser des fleurs que l'on met disposées à cet effet, mais il faut une monture essentiellement fine.

Les fleurs d'oranger, entre toutes, font un effet magnifique disposées de la manière dont le ruban indique le modèle.

A. GUYON, *professeur.*

LA BARBE ET LES CHEVEUX

—

Nos confrères de province et de l'étranger nous demandent quelles sont les modes actuelles de porter la barbe et les cheveux.

En remontant un peu haut dans l'histoire, nous sommes heureux de pouvoir leur offrir l'avant-propos d'une brochure qui a paru en 1787, ayant pour titre, *l'Art du perruquier*, par M. de Garsault.

Clovis, premier roi des Francs, ses successeurs et les princes de leur sang, regardaient la longue chevelure comme une marque de dignité suprême, et ne faisaient jamais couper leurs cheveux. Raser un prince de la maison royale était l'exclure de la couronne.

La nation portait aussi ses cheveux, mais plus ou moins courts; d'ailleurs, l'obscurité qui règne à cet égard, faute de monuments, ne permet pas d'en dire davantage. On a vu dans un sceau royal de Hugues Capet, chef de la troisième race, qu'il y est représenté avec des cheveux courts et une barbe assez longue. Enfin en 1521, François Ier ayant été blessé à la tête par accident, fut obligé de faire couper ses cheveux, tous suivirent son exemple, jusqu'aux prêtres qui se firent tondre. Depuis ce temps il devient indifférent aux rois de porter les cheveux longs ou courts, et cette marque de dignité fut anéantie.

En partant de la première race, c'est-à-dire de Clovis, on voit que la barbe fut en recommandation parmi les Francs, pendant plusieurs siècles, jusqu'à ce que Louis VII se l'étant fait entièrement raser, tous ses sujets suivirent son exemple, aussi il n'y eut plus de barbe en France jusqu'à François Ier qui, en 1521, après avoir fait couper ses cheveux, comme on le vient de le dire, laissa croître sa barbe. La voilà donc revenue aux Français. Les gens de justice ne voulurent pas la reprendre. Henri IV donnait une forme régulière à la sienne, en l'arrondissant par en bas, et taillait ses moustaches en éventail; ce que l'on peut voir à la statue équestre sur le Pont-Neuf.

Tout ceci diminua petit à petit, de façon que sous Louis XIII, la moustache était beaucoup amincie, et l'on n'avait conservé du reste de la barbe, qu'un toupet en pointe au-dessous de la lèvre inférieure. Le toupet fut retranché, et Louis XIV n'avait plus qu'un filet de barbe à l'endroit de la moustache, qu'on nommait une royale, qu'il n'a pas même conservée jusqu'à la fin de son règne.

Maintenant, ni le roi ni aucun de ses sujets ne se laissaient croître la barbe, et tous les Français, de quelque état qu'ils soient, se font régulièrement raser.

Les soldats, principalement les grenadiers, conservent encore la moustache, qui n'est regardée à présent que comme un ornement militaire de soldat, non de l'officier.

Comme depuis François Ier les prérogatives qu'on avait attribuées aux cheveux et à la barbe sont abolies, ceux qui ont de beaux cheveux en font tout ce qu'ils veulent sans tirer à conséquence; mais la beauté que nous avons assignée à nos cheveux est une beauté rare; peu de personnes, surtout les hommes, se trouvent les avoir avec toutes les qualités nécessaires, dont voici les conditions, qui sont d'être raisonnablement épais et forts, d'une belle couleur de châtaigne plus ou moins foncée, ou d'un blond argenté d'une longueur moyenne, descendant jusqu'à la moitié du dos. Il faut que, sans être crépés, ils frisent naturellement, ou du moins qu'ils tiennent longtemps la frisure; que les tempes et le dessus du front soient suffisamment garnis.

(En continuant la suite de cet article, je m'éloigne peut-être un peu de mon sujet, mais je crois être agréable à mes confrères en ne m'arrêtant pas en si bon chemin; la suite a toujours rapport au métier, c'est pourquoi je continue.)

Les cheveux en général sont sujets à bien des accidents et des défauts qu'il fallait supporter ou du moins pallier avant que la perruque eût été imaginée. Plusieurs se

trouvent en avoir très peu ; il y a des maladies qui les font tomber. Ils se dégarnissent quelquefois sans maladie apparente, de manière que non-seulement les personnes âgées, mais celles qui ne le sont pas encore, deviennent chauves avant le temps; il fallait donc se résoudre à porter des calottes, coiffure triste et plate, surtout quand aucun cheveu ne l'accompagne. Ce fut pour remédier à ce désagrément qu'on imagina, au commencement du règne de Louis XIII, d'attacher à la calotte des cheveux postiches, qui parurent être les véritables; on parvint ensuite à lacer les cheveux dans un toilé étroit de tisserand, comme aussi dans un tissu de frangés qu'on nomme le point de Milan.

On cousait par rangées ces entrelacements sur la calotte même, rendue plus mince et plus légère. Pour cet effet, on se servait d'un canepin (l'épiderme de la peau de mouton), sur lequel on attachait une chevelure qui accompagnait le visage et tombait sur le cou; c'était alors qu'on l'appela une perruque. Enfin, l'on perfectionna cette espèce de modèle, qui était déjà un acheminement aux tresses.

Les tresses sur trois soies furent trouvées ; on les arrangeait en les cousant sur des rubans ou autre étoffe, que l'on tondait et assemblait sur des têtes de bois ; on parvint enfin à copier une chevelure assez bien pour pouvoir la suppléer au défaut des cheveux naturels.

A. RANDON.

MESSE DE SAINT LOUIS

Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer :

Messieurs,

Pendant de longues années, sous la direction des bureaux de placement, et avec le concours d'un certain nombre de nos collègues dévoués, il a été célébré une fête commémorative en l'honneur de saint Louis, notre patron.

Cette fête instituée autrefois, par la corporation entière dans un but philanthropique et aussi pour resserrer parmi nous les liens de la bonne confraternité, cette fête cessa tout à coup d'être célébrée.

Au grand regret de beaucoup de nos collègues, il n'y a pas eu de messe en 1863!!!

La Société de Saint-Louis, désireuse de voir une aussi sainte et philanthropique coutume ne pas s'éteindre à jamais, a résolu de reconstituer la fête créée par nos pères en 1815.

C'est dans ce but, que déjà l'an dernier, elle a convié toute la corporation à la messe qu'elle a fait célébrer à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le sympathique empressement avec lequel on a répondu à cet appel encourage la Société à persévérer dans son œuvre ; elle vient vous annoncer que, cette année, elle fera célébrer la messe en l'honneur de saint Louis, le mardi 29 août à midi très précis, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Une quête sera faite pendant la messe.

C'est plein de confiance en votre bon vouloir que nous venons vous solliciter de souscrire à notre œuvre philanthropique.

La Société, afin de faciliter les souscriptions, a désigné parmi ses membres un certain nombre de commissaires qui ont bien voulu se charger de la distribution des cartes à domicile ; tous les sociétaires, sans distinction, auront de leur côté à leur disposition quelques cartes, afin de faciliter cette distribution. Mais, si malgré le zèle des délégués, si malgré la bonne volonté de tous les membres de la Société, il arrivait que quelques oublis eussent lieu, que ces oublis inévitables ne vous empêchent pas de venir assister à la cérémonie, nous vous y réserverons toujours un sympathique accueil.

Le prix des souscriptions est, comme par le passé, fixé à un franc, et donne droit à une carte d'entrée dans la nef, pour une famille.

Dans l'espoir de vous voir parmi nous, nous vous prions, messieurs, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Gendré, président, rue de Seine, 35 et 37.

Valentin, secrétaire, rue d'Amsterdam, 35 *bis*.

Quéant, caissier, rue Rameau, 7.

Nota. Messieurs les fournisseurs ou fabricants voudront bien se considérer comme faisant partie de la corporation; la présente invitation s'adresse donc à eux comme aux coiffeurs, et nous espérons qu'ils voudront bien nous honorer de leur présence à la messe.

COURRIER DE PARIS

—

Ce serait manquer au plus vulgaire et au plus impérieux devoir d'un chroniqueur bien appris, que de commencer un *courrier* sans parler de la chaleur.

Les mieux posés et les plus réussis de nos confrères n'ont garde d'y manquer, et lors même que cela ne nous fournirait pas la matière d'un certain nombre de lignes, nous ne pouvons faire autrement que comme tout le monde, — ce qui est en France la plus sûre manière de ne mécontenter personne.

Parlons donc de la chaleur.

Sans parler de la maturité des melons et du raisin, sur laquelle la température sénégalienne du présent mois de juillet n'a pu manquer d'avoir une influence salutaire, les deux résultats les plus immédiats et les plus fréquents du soleil, sont indirectement la noyade, et directement le suicide.

La noyade peut, il est vrai, devenir et est souvent une variété de suicide; mais il est pourtant à remarquer que ce n'est guère ce moyen que l'on adopte le plus en cette saison, où il semblerait devoir être le plus agréable.

Pourquoi?

Nous n'en savons rien, et nous n'aimons pas assez la statistique pour nous livrer à cet égard à de laborieuses recherches.

Nous nous bornerons à constater que c'est généralement en se baignant pour son plaisir que l'on se noie l'été, comme c'est en chassant pour son plaisir toujours, que l'on se tue en automne.

Ce qui n'a, jusqu'à présent, dégoûté personne, que nous sachions, de chercher son plaisir partout où il se trouve.

Quant au suicide, c'est probablement le sujet sur lequel on a fait le plus de phrases, — sans préjudice de celles que l'on ne pourra manquer de faire plus tard.

Jean-Jacques Rousseau, qui ne dédaignait pas toujours assez la rhétorique, a agité cette grande question dans sa *Nouvelle Héloïse*. Des deux lettres qu'il lui a consacrées, la première, pour, est plus philosophique, tandis que la seconde, contre, est plus oratoire.

Ç'aurait dû être le contraire. Contre le suicide, il n'y a guère d'arguments que dans la raison et la loi; tandis que les passions et l'imagination trouvent volontiers leur compte à plaider pour.

Madame de Staël a remarqué que la lettre pour était plus éloquente que la lettre contre, et c'est une autre femme, madame George Sand, qui a remarqué la remarque de madame de Staël.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit aujourd'hui l'opinion des moralistes sur ce sujet, il n'en est pas moins vrai que le droit au suicide a été admis presque partout, et pendant fort longtemps.

La mort de Caton, fut, au dire de Sénèque, un spectacle digne des dieux mêmes, qui daignèrent descendre des cieux pour l'*honorer de leur présence*.

Les historiens font l'éloge d'un enfant lacédémonien, qui, outré de se voir réduit en servitude, se cassa la tête contre un mur plutôt que d'obéir au premier commandement de son maître.

Les noms de Lucrèce, femme de Collatin, de Porcie, femme de Caton, d'Arrie, femme de Pœtus, et de Pauline, femme de Sénèque, prouvent que le sexe pas plus que l'âge ne reculait jadis devant la mort volontaire.

A Soulis, ville de l'ancienne Grèce, non-seulement le suicide était permis, mais la loi ne permettait pas aux hommes de vivre au delà de soixante ans, parce qu'à cet âge on ne pouvait plus, ni jouir de la vie, ni servir la République.

Ce que l'on pouvait donc faire de mieux, c'était de mourir. Aussi, le jour où le vieillard devait mettre fin à ses jours, était-il un jour de fête. Le front ceint d'une couronne, la victime prenait une coupe empoisonnée, et, en présence de sa famille et de ses amis, se plongeait dans l'éternel sommeil.

A Marseille, du temps de Valère-Maxime, on donnait même du poison à ceux qui, ayant exposé au Sénat de bonnes raisons de s'ôter la vie, en obtenaient l'autorisation.

Le Sénat discutait les motifs, allait aux voix, et selon le résultat du scrutin, permettait au pétitionnaire de mourir, ou lui ordonnait de vivre.

Pour remonter aux temps modernes, ces jours derniers, une actrice du théâtre de Grenelle, en jouant le *Supplice d'une femme*, — cette pièce que M. de Girardin signe et vend tout en criant sur les toits qu'il n'en est pas l'auteur, — ayant surpris entre un de ses confrères masculins, sur lequel l'amour lui donnait des droits, et une dame des avant-scènes, un échange de regards de contrebande, résolut pour se conformer aux us et coutumes de sa profession, de mourir aux pieds de son infidèle.

Elle avala donc une forte dose d'opium dont, selon ses calculs, l'effet devait se produire au milieu d'une scène très dramatique entre elle et son amant.

Malheureusement pour les traditions dramatiques, mais fort heureusement pour l'héroïne, le héros était rentré dans la coulisse, et avait même quitté le théâtre avant que le toxique eût manifesté sa présence.

Ce que voyant, elle se décida à appeler au secours, ne voulant pas mourir — pour rien.

Le public, d'abord effrayé a ri, et il est probable que l'actrice renoncera désormais à transporter dans la vie privée, les ficelles de son métier.

Le comité de la Société des gens de lettres présente chaque année pour la décoration un certain nombre de ceux de ses membres qui — ne l'ont pas encore.

Le ministre en décore un ou deux et ajourne les autres à l'année suivante.

Cette liste de propositions se fait généralement en famille, et ceux qui demandent le plus ont de grandes chances d'être portés.

La chose a, par extraordinaire, soulevé cette année, quelques objections de M. Champfleury, qui a fait remarquer avec raison, que si l'amitié a des droits, le talent en a bien quelques-uns aussi qui devraient même avoir la préférence.

Un de nos confrères, en parlant de cette séance qui a fait du bruit, a cru devoir lui-même faire sa petite liste qui est ainsi formulée.

Charles Monselet (le talent).

Ponson du Terrail (le travail).

Ce libellé nous semble d'une fantaisie assez réussie.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris— Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXe ANNÉE. 9e LIVRAISON 1er SEPTEMBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

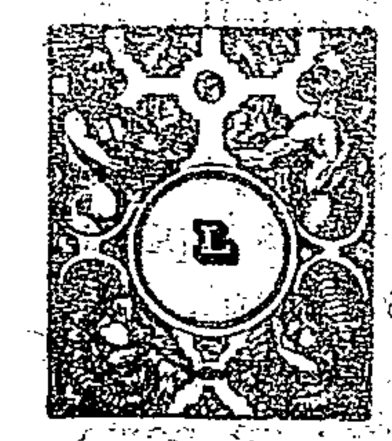
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



L'HIVER, nous avons des bals où se heurtent et s'entre-croisent les marquises Pompadour avec les incroyables, où les Robespierre serrent la main des ducs et des barons, où Charlotte Corday se promène avec Marat. On voit aussi quelques beautés du Directoire faisant cercle autour de la sévère madame de Maintenon, malgré leur léger costume ; les huguenots sont sérieusement bien en cour près de Charles IX et de Catherine de Médicis; les protestants peuvent en toute confiance approcher les les terribles catholiques portant à leur chapeau cette croix blanche, signe de ralliement et de démarcation d'avec ceux destinés dès lors à être massacrés. On est aussi tout surpris de voir une bergère Watteau avec une taille élancée et gracieusement cambrée. Enfin, en un mot, toutes ces ombres des temps passés, défilant devant nous en se souriant, semblent vouloir ramener les esprits vers un oubli mutuel de toute injure ; aimez-vous les uns les autres, a dit le Christ ; oui, on doit oublier le mal et ne penser qu'au bien ; tel on devra être après ce long sommeil duquel on sortira pour être par les anges appelés vers Dieu.

Si les bals costumés semblent nous donner l'image d'une modification dans les cœurs d'où la haine est bannie, ces mêmes bals nous montrent des costumes autrefois roides et guindés auxquels, dans ces temps modernes, on a donné une grâce ravissante tout en leur conservant scrupuleusement





leur forme. J'en pourrais citer beaucoup comme exemple, et entre autres ceux dits bergère Watteau, ceux du règne de Charles IX, etc., bien d'autres encore.

A qui devons-nous cette réformation dans le goût, cette apparition de tailles élégantes et gracieuses autrefois dissimulées et d'une roideur désespérante? c'est au corset Josselin. Par lui s'est opéré ce miraculeux changement.

Depuis de nombreuses années, cette transformation réelle de la taille se fait surtout remarquer par l'effet d'opposition que produisent les costumes des différentes époques; ainsi, retranchez des délicieuses peintures Watteau la roideur qui se remarque dans le buste de ses bergères au minois coquet et mutin, elles auront un charme tout particulier.

De nos jours, si bien fait que soit un corsage, croyez-moi, chères lectrices, il lui faut, pour en rehausser la coupe élégante, le corset de madame Josselin, surtout actuellement où différents styles de toilette se confondent, car si l'hiver nous avons, comme je viens de le dire, des bals où se coudoient des échantillons de modes de différents règnes, actuellement la réunion d'élégantes remarquées aux bois, aux eaux, portent des toilettes si excentriques, si différentes, que l'on pourrait donner à leurs excursions le nom de *promenades costumées.*

Il nous apparaît des robes un peu courtes charmantes en mousseline et en taffetas à mille raies disposées de telle façon qu'on rêve à la belle Marie-Antoinette, à la gracieuse duchesse de Lamballe; de ces robes d'une simplicité sous laquelle perce une délicate élégance toute aristocratique; dans cet ensemble, rien n'est tapageur et ne choque la vue. Tout est harmonieux et doux.

Le chapeau rond fleuri comme un pré et l'écharpe carrée les complètent.

Ensuite se montrent quantité de nos plus grandes dames habillées réellement en soubrette Louis XV, sauf que par esprit de contradiction la mode n'a pas adopté positivement la forme de corsage de l'époque, corsage décolleté carrément devant, à plastron en mousseline et couvert de riches dentelles ou en soie pareille à celle de la robe. Les corsages de la saison sont tantôt à taille ronde, tantôt à gilet vrai ou simulé par des ornements assortis à ceux de la jupe, ornements qui se composent de nœuds, de pattes, de ganses en paille auxquelles se joignent toute espèce de perles en jais ou en cristal, des mignons boutons en nacre et des grelots. Ces toilettes sont à deux jupes; la première laisse voir le pied, las vraiment d'être depuis si longtemps caché; ce petit lutin, soit dit en passant, devient d'une coquetterie désespérante. Les toilettes Louis XV lui donnent prétexte à se chausser de bas à mille raies ou blancs à coins de couleur, ou bien encore à coins blancs travaillés. Il y a aussi pour différents costumes de fantaisie qui se montrent aux eaux ou bains de mer, des bas en fil d'Écosse ou en soie de nuance vive ponceau, violet-monseigneur, bleu-myosotis, etc.

Les jolis pieds de nos grandes dames adoptent avec ces bas de ravissants souliers à talons qui se parent d'un nœud ou d'une mignonne boucle d'acier; quelques-uns sont en gros de Tours bleu, paille et parfois noir; ces derniers sont ornés de fine guipure ancienne et d'une bouffette de ruban mélangée de guipure.

La bottine hongroise ne se porte qu'avec la jupe courte ou relevée; avec les jupes à traîne, le petit soulier est très élégant. Les bottines demi-habillées sont en chevreau doré, à boutons dorés ou bruns; on porte également des petites bottes dont les guêtres sont en popeline à damier blanc et noir avec glands flottants. J'ai vu dernièrement en soieries de charmantes nouveautés destinées aux toilettes soubrette Louis XV, que ces dames complètent dans l'intérieur de leur maison par ces ravissantes coiffures en dentelles composées simplement d'un rond en blonde, en dentelle d'un carré long, en tulle illusion bouillonné ou plissé et encadré de dentelle. Parmi les étoffes que je vous signale, il y a des robes poult de soie

très beau, composant de charmantes robes à deux jupes ; la première est d'un violet groseille à fond uni au-dessous de l'ourlet ; il y a une disposition noire brochée ; la seconde jupe, à fond violet groseille, semé de petites rayures noires Pékin ; ce modèle est répété dans toutes les nuances ; on relève cette seconde jupe avec de longues attes violet groseille, voilées de dentelle Chantilly et encadrées de même.

Le corsage de ces robes peut se composer d'un corselet pareil à la seconde jupe posé sur corsage montant uni assorti à la première jupe.

Les manches pareilles au corsage montant sont ornées vers le haut par un jockey pareil au corselet : ce jockey, fendu au milieu, est, en outre, orné d'un nœud en dentelle à longs bouts. Ce genre de toilette est aussi charmant exécuté en foulard uni ou semé ; ainsi, j'ai vu une robe dont la première jupe était nuance rubis, et la seconde d'un gris écru était tout autour relevée par des pattes descendant jusqu'aux genoux, et en foulard rubis, une belle torsade de soie encadrant les pattes formant au bas à la pointe du milieu un nœud avec glands ; au bas de la première jupe, on avait posé une bande de foulard écru taillé en petits lambrequins encadrés eux-mêmes d'une torsade nuance écru et rubis en soie, avec glands mélangés de teintes tombant à l'extrémité de chaque lambrequin. Avec la machine à coudre Wheeler-Wilson, on trace sur cette bande un charmant dessin en soutaches rubis. Le corselet de cette robe est en foulard écru ; dans les échancrures placées près de la pointe du milieu, retombent derrière et devant des mignons, revers en foulard rubis encadrés d'une torsade rubis avec glands rubis tombant à la pointe du milieu des revers, et glands au milieu du corselet entre les pointes.

Avec ce corselet, on porte le sous-corsage russe à plis, ruban, nº 4, séparé une fois de chaque côté par un large entre-deux en vieille guipure, posé sur transparent de taffetas rubis, au milieu même ; entre-deux plus large.

Les sous-manches sont en mousseline, taillées à coude, la couture de côté, et traversées par un entre-deux en guipure posé sur transparent rubis ; trois plis-ruban sont formés de chaque côté.

Au magasin de la *Colonie des Indes*, il y a le plus ravissant choix de foulard qui se puisse désirer ; ajoutons à cela que cette étoffe se plie merveilleusement aux coquettes robes Louis XV ; la légèreté et la souplesse de ce tissu permet mieux que tout autre de former les retroussés de la seconde jupe.

J'ai vu dans cette maison des fonds maïs à mouchetures noires, très coquets et chatoyants, avec lesquels on crée de ravissantes toilettes de campagne ; une de ce genre avait deux jupes, la première à rayures blanches et bleu de Sèvres, la seconde maïs ; des nœuds en foulard à rayures coupées à la pièce, marquaient les retroussés.

Le corsage se composait d'une chemise russe blanche à plis brodés en soutache bleu turquoise.

Les magasins de la *Colonie des Indes* attendent pour l'automne un grand arrivage de nouveautés en foulard, venant de Lyon et des rives orientales.

Parmi les teintes nouvelles, celle dit hortensia est d'un effet ravissant.

Figurez-vous, chères lectrices, un rose mauve qui semble voilé. Il y a en ce genre, pour soirées, des robes unies et à rayures blanches qui sont très-jolies portées par la jeune femme ou la jeune fille.

Un autre genre a un semé de dominos groseille sur fond blanc.

Un autre se compose de carreaux ponceau, de piqué, de trèfle noir sur différentes nuances.

On a baptisé ces nouveautés foulards Charles VI en songeant à ce malheureux roi de France devenu fou, et dont le jeu était devenu le seul plaisir capable d'émouvoir sa pauvre âme endormie. Enfin, chères lectrices, faites la demande d'une carte complète d'échantillons des nouveautés que vont bientôt recevoir les magasins de la

Colonie des Indes, vous aurez une idée plus complète des charmantes choses que l'on y trouve.

Le soleil qui depuis quelque temps nous est assez fidèle, fait briller aussi de ravissantes toilettes blanches en mousseline ou en gaze à rayures. Les unes comme les autres se portent sur transparent en taffetas de nuance tendre. Quelques coquettes, préférant la toilette entièrement blanche, adoptent les jupons de taffetas blanc.

A la maison de blanc Meunier et Ce revient l'honneur de charmantes créations en robes de mousseline, parmi lesquelles je citerai :

Une robe avec jupe ayant le bas découpé à dents rondes, bordées d'un entre-deux brodé de la largeur d'un ruban bleu no 4 posé dessous. Chaque dent est séparée par une rosace de ruban bleu no 3 en taffetas; un losange de vieille guipure est posé au milieu des dents, à 8 cent. au-dessus de l'entre-deux brodé, qui est lui-même rehaussé du bas par une guipure haute de 5 cent.

Le corsage se compose d'une charmante basquine coupée, fuyante des côtés, un peu ovale derrière, et par-dessus laquelle on porte une ceinture gros-grain bleu, couverte entièrement d'une bande de vieille guipure. Cette ceinture, de style russe, a un seul bout flottant, comme ce genre de ceinture en cuir. A trois places différentes, ma ceinture bleue est garnie de boucles en nacre montées sur ornement d'argent poli. Une boucle semblable sert à la fermer, et un ornement en nacre à pendillons d'argent est fixé à l'extrémité du bout tombant.

Dans la maison Meunier et Ce, la toilette de mousseline est exécutée avec une exquise élégance. Nulle part on ne trouve de plus charmantes choses en lingerie, à commencer par ce genre de robe, à côté de laquelle se montrent les plus jolis modèles de sous-corsages blancs, de peignoirs, de coiffures de linge ou de soirée, etc.

Parmi les chapeaux, il se produit aussi des originalités indescriptibles d'une grâce toute coquette. Il y a des toques, des modèles ronds à calottes carrées ou rondes ; ces derniers, pour la demi-saison, seront encore admis. On les portera peu garnis et en feutre ; les bords sont généralement assez étroits.

Pour la saison prochaine, on garder dit-on, comme chapeaux habillés, ceux de forme Empire.

Les modèles que j'ai vus sont petits, avec garniture de plumes ou de fleurs posées assez généralement autour de la forme.

Dans la maison Guélot, j'ai vu des feuillages tout nouveaux en velours d'un vert nuancé avec un goût vraiment artistique. Un cordon de feuillage de vigne m'a surtout émerveillée par la finesse de ses tons différents, fondus ensemble avec un naturel parfait. C'est un chapeau en crêpe blanc tendu sur la forme qui avait ce feuillage pour seule garniture.

Louise de Nogarel.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque.—Pour l'exécution de cette coiffure, il est essentiel d'onduler tous les cheveux du devant ; partagez ensuite le bandeau en deux parties ; relevez celle du haut en la peignant en arrière ; posez le diadème sur cette partie de cheveux ainsi relevés ; puis à l'aide d'une épingle, on fait bouffer légèrement les cheveux devant et derrière le diadème, de façon qu'il se trouve entre deux bandeaux.

Derrière, les cheveux sont attachés un peu haut, puis roulés en une seule coque-chignon. Quelques oetites mèches du bas de la nuque sont frisées en tire-bouchon. Le derrière de la coiffure étant terminé, on relèvera alors la seconde partie du bandeau par-dessus l'extrémité du diadème, dont le milieu seul doit se voir ; les pointes de cette partie de cheveux sont attachées au-dessus du chignon où, à l'aide de quelques papillottes, on en fera une touffe de frisures.

Le chignon est ensuite enveloppé d'un petit réseau de perles, dont les extrémités sont fixées de chaque côté près de l'oreille par une broche également en perles.

Ce gracieux ornement, dont nos filets modernes sont une faible imitation, était très répandu dans les temps anciens ; bon nombre de camées et médailles grecques et romaines conservés dans nos musées en sont ornés. On l'appelait *sphérende* ou *fronde*; on le portait d'abord sur le devant du front; les extrémités se nouaient alors derrière ; mais quelques acteurs comiques, ayant imaginé d'intervertir cet ordre par derrière, cette bizarrerie fut goûtée et ne tarda pas à passer du théâtre à la ville ; les femmes l'adoptèrent, et quelques-unes finirent même par porter deux sphérendes, l'un à l'ancienne manière, l'autre à la nouvelle. On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les excentricités passent la rampe pour être adoptées par la mode.

Coiffure avec natte. — Ce genre de coiffure, dont nous avons déjà donné quelques modèles, jouit toujours d'une grande faveur, sur tout comme coiffure de ville. La natte-diadème s'harmonise si parfaitement avec le genre de chapeau à la mode, que l'on comprend qu'il soit difficile aux dames de résister à l'envie de la porter; certes, ce n'est pas nous qui les contrarierons. Il est, je crois, inutile de donner une longue description de cette coiffure, que nos lecteurs connaissent déjà. Le devant se fait à peu près comme pour la coiffure ci-dessus désignée, et, pour le chignon, il se compose d'un nœud de trois nattes entouré d'une quatrième faite avec les cheveux de la personne. Pour ornement, un petit bouquet sur le côté. Derrière, le peigne est couvert d'une galerie de fleurs formant peigne. Ce petit ornement, que les fleuristes montrent en ce moment comme haute nouveauté, pourrait bien avoir un grand succès cet hiver si on lui conserve sa forme gracieuse et légère.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

1 et 2. — Devant, trois bandeaux entrelacés de frisures ; celui du front forme un toupet et les deux autres une double Marie-Stuart.

Derrière, sur deux grosses coques, placez une chute de boucles légères.

Ornementation : fleurs légères et perles passées à la fantaisie du coiffeur.

3. — Devant, bandeau ondulé entremêlé de frisures derrière un cache-peigne; boucle horizontale retenue par des petits rubans de la même largeur que les bandelettes de devant.

PÉTRUS, *professeur.*

Coiffure ornée de liserons (4) vue de profil. — Cheveux des tempes ondulés descendant derrière l'oreille; petit bandeau sur le front; avec la pointe des cheveux, faire une petite coque en arrière du bandeau de la tempe.

(5) Vue de trois quarts. — Devant, petit bandeau accompagné de deux boucles; bandeau tombant droit derrière l'oreille; cheveux des tempes ondulés et relevés en racine droite; au milieu du front, quelques frisettes tombant légèrement.

Derrière, attachez les cheveux assez haut; séparez en quatre parties; faire de chacune d'elles une coque roulée sur les doigts, et quelques frisures sortant de ces coques.

Ornement : liserons mélangés de quelques frisures.

JESSON, *professeur.*

RÉUNION A LA SALLE MOLIÈRE

Notre devoir est de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui peut les intéresser; aussi, ne passerons-nous pas sous silence la réunion qui a eu lieu le 18 à la salle Molière, réunion à laquelle avait été convoquée toute la corporation, à l'effet de s'entendre

pour la création et l'organisation d'une nouvelle *Société de secours mutuels*, composée des patrons et ouvriers, non-seulement coiffeurs, mais encore de toutes les industries ayant du rapport avec eux, telles que : parfumeurs, marchands de cheveux, brossiers, etc., etc. La société se propose, en outre, de fonder une agence spéciale pour le placement gratuit des ouvriers sociétaires aux patrons qui en feront la demande et sans distinction de position, c'est-à dire à ceux qui seront ou ne seront pas sociétaires.

On comprend qu'un tel programme devait nécessairement piquer la curiosité ; aussi une foule nombreuse, composée de patrons et d'ouvriers, s'est empressée de se rendre à cette soirée, dont le but était de faire connaître les statuts et règlements de la nouvelle société, et de recueillir la signature des adhérents.

Nous pouvons dire que jamais réunion de coiffeurs ne s'est passée avec autant d'ordre et de calme. La lecture des statuts, qui a duré près d'une heure, n'a été interrompue que par de chaleureux applaudissements souvent répétés, et les adhésions qui ont suivi se sont élevées, pour cette fois seulement, à près de deux cents.

Voilà certes un beau résultat, dont doit être fier M. Valentin Caquineau, le promoteur et organisateur de la nouvelle société. Espérons qu'après un tel début le succès lui est assuré, et qu'elle tiendra toutes les promesses de son programme.

J. S.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Cette découverte parut si bonne et si secourable, qu'en 1655 Louis XIV, dit le Grand, créa quarante-huit charges de barbiers-perruquiers suivant la cour, et en même temps il fut aussi créé, en faveur du public, deux cents autres charges. Cette création resta sans exécution ; enfin, en 1673, on en fit une autre de deux cents charges. Celle-ci eut lieu.

Mais, quelque temps après que ces dernières charges eurent été créées, M. Colbert, s'apercevant qu'il sortait des sommes considérables du royaume pour acheter des cheveux chez l'étranger, il fut délibéré d'abolir les perruques, et de se servir de bonnets tels à peu près que quelques nations en portent.

Il en fut même essayé, devant le roi, plusieurs modèles ; mais le corps des perruquiers, sentant bien qu'il allait être anéanti, présenta au conseil un mémoire accompagné d'un tarif bien circonstancié, qui faisait voir qu'étant les premiers qui exerçaient cet art nouveau, lequel n'avait pas encore passé dans les états circonvoisins, tels que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, etc., etc., les envois de perruques qu'ils faisaient surpassaient beaucoup la dépense et faisaient entrer dans le royaume des sommes bien plus considérables qu'il n'en sortait pour l'achat des cheveux, ce qui fut cause que le projet des bonnets fut abandonné.

(On a d'autorités, pour citer ce fait, que la tradition ; celui qui m'en a instruit l'avait entendu dire par un officier décoré de la croix de saint Louis, fort vieux, qui lui dit en avoir été témoin.)

De nouvelles charges ont été créées, et elles sont actuellement au nombre de 850, sous le titre de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes. Ils reçoivent leurs lettres en chancellerie, et lèvent leurs charges aux parties casuelles ; leurs officiers sont : un prévôt, des gardes, des syndics ; le commerce des cheveux en gros et en détail leur est attribué, comme aussi il leur est permis de faire et vendre poudre, pommade, opiat pour les dents, en un mot, tout ce qui peut servir à la propreté de la tête et du visage.

Mais à présent, la plus grande partie des perruquiers ne s'embarrassent point de ces compositions, qu'ils laissent aux parfumeurs, dans le district duquel elles tombent naturellement ; ils font la barbe. Cette

opération du perruquier est la seule qui soit permise aux chirurgiens, le rasoir étant regardé comme un instrument de chirurgie; mais comme le perruquier et le chirurgien ont tous deux le droit de faire la barbe, qui est une opération générale et journalière, et que le chirurgien n'a pas celui d'accommoder la perruque, il était nécessaire de les distinguer l'un de l'autre par des marques extérieures, afin que le public puisse reconnaître auquel des deux il a affaire.

Le chirurgien doit avoir pour enseigne des bassins en cuivre jaune, et ne peut peindre le devant de sa boutique qu'en rouge ou en noir ; au lieu que le perruquier a des bassins blancs d'étain, et peut peindre le devant de sa boutique en toutes autres couleurs.

Ce qui constitue particulièrement l'art du perruquier, est celui de faire les cheveux, c'est-à-dire de les étager, pour leur donner un aspect agréable : celui de construire toutes espèces de perruques et partie de perruques, comme tours, toupets, chignons, etc., pour hommes et pour femmes, et de tenir des bains et étuves.

La manufacture des perruques est un ar moderne ; il se perfectionne de jour en jour, et il y a apparence qu'il sera durable par les avantages qu'il acquiert sur les cheveux naturels, dont un des plus grands est de débarrasser des soins journaliers. Les femmes mêmes en profitent, quoique plus rarement, attendu que leur tête ne se dégarnit pas si communément que celle des hommes ; en un mot, la perruque est de tout sexe et de toute condition.

L'usage de la poudre est encore plus nouveau que celui de la perruque; Louis XIV ne pouvait la souffrir ; on obtint cependant de lui, sur la fin de son règne, quelque adoucissement à cette aversion, et même il endurait qu'on en mît une idée à ses perruques. Maintenant, il est très commun de mettre de la poudre aux cheveux et aux perruques.

Les bains et étuves, autres apanages du perruquier, ont une origine bien différente des autres parties dont on vient de parler, car ils sont de toute antiquité, principalement dans les pays chauds, où ils sont journaliers. Dans le notre, on n'en use que de temps en temps, surtout en été ; je ne parle que des bains de propreté ; d'ailleurs, les bains sont d'un grand secours en médecine ; alors, ils se divisent en différentes espèces : demi-bain, bain froid, bain chaud, bain d'immersion.

Quelques perruquiers s'adonnent à cette branche de l'art, et l'on trouve chez eux baignoirs, étuves : et tout ce qui a rapport à la toilette comme pâtes épilatoires, etc.

Là s'arrête l'avant-propos de l'art du perruquier ; c'est un diminutif de l'histoire de notre métier, partie des hommes.

Voilà, chers lecteurs, où en était notre art sous Louis XV. J'aurai à parler, dans le prochain numéro, des perruques en vieux du règne de Louis XVI, de la Révolution, jusqu'à nos jours. Cet article fera suite au commencement de celui-ci, qui ne s'occupe que de la barbe et des cheveux.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

THÉÂTRES

AMBIGU, — *Princesse et Favorite*, drame en cinq actes de M. Jules Barbier. — Cet ouvrage vient d'obtenir un très grand et très légitime succès ; M. Jules Barbier est un écrivain de beaucoup de talent et ses œuvres sont marquées d'un cachet littéraire qui se rencontre trop rarement dans les drames de notre temps.

L'auteur nous transporte en pleine Allemagne du seizième siècle, en pleine barbarie autant dire. Nous sommes dans un duché gros de quelques milliers d'habitants courbés sous le joug de fer d'un certain duc de Brunswick, grand buveur, grand joueur, grand coureur de femmes, mais au demeurant un fieffé coquin. Il a un frère, Maximilien, qui a dû

s'enfuir devant les poignards fratricides levés sur lui. Il a une épouse, la princesse Sophie de Hanovre, enlevée à Maximilien, qui l'aimait. Il a enfin une maîtresse, madame Platen, agréable personne, qui fait de son déshonneur un marchepied à son mari, et se livre, dans ses moments perdus, à l'étude de la chimie, — section toxicologique. La princesse Sophie promène sa tristesse de burg en burg, isolée au milieu de la foule, cachant ses larmes au milieu des rires, livrée aux médisances et à la calomnie que Mme Platen ne cesse de diriger sur elle.

Tout à coup, comme dans un conte de fées, un sauveur paraît, beau, jeune, élégant, d'un nom qui n'a pas d'ancêtres, mais qui signifie vaillance : Kœnigsmarck en un mot. Philippe de Kœnigsmarck, qui a pris autant de cœurs qu'il a pris de villes. Il vient apporter à la duchesse un dernier souvenir de Maximilien, qu'on a laissé pour mort sur le champ de bataille. Comme la princesse l'a reçu chez elle, la nuit, afin de détourner les soupçons, Platen, surintendant de la police et intéressé à perdre la duchesse auprès du duc, en faveur de sa femme, accuse Kœnigsmarck d'être l'amant de la duchesse. Kœnigsmarck sera pendu, la duchesse déshonorée. Seulement M. Platen a compté sans sa digne épouse, qui sauve l'officier de fortune de la potence, lui fait donner un grade de colonel des gardes, — sans compter le reste. Ceci pourrait aller longtemps ainsi si Maximilien ne s'avisait de revenir. Kœnigsmarck, renonçant à sa position et aux faveurs de Mme Platen, médite un projet de fuite pour la duchesse et pour Maximilien. Malheureusement, Mme Platen surprend le secret de Kœnigsmarck, et croyant à une infidélité de sa part, le fait tuer à l'instant où les deux amans s'enfuient. Kœnigsmarck, avant d'expirer, révèle au duc la trahison de Mme Platen à son égard, ce qui laisse supposer au public la chute de l'orgueilleuse favorite, qui, en tuant Kœnigsmarck, a tué sa position.

La pièce est bien jouée par Clément-Just, Mmes Adèle Page et Saint-Marc.

Gaité. — Le drame de M. Auguste Villiers de l'Isle-Adam, qui est reçu à la Gaîté, sera donné sans doute l'hiver prochain et aura pour interprètes principaux Dumaine, Mlles Lia-Félix et Agar.

Théâtre Beaumarchais. — *Douglas le Vampire*, drame en cinq actes de M. Jules Dornay. — Voici un drame un peu noir, mais en somme très émouvant et très habilement arrangé ; le *Vampire* a tenu le public haletant, sous le charme d'un intérêt toujours croissant jusqu'au dénoûment, qui a été fort applaudi.

L'interprétation a été généralement bonne, mais il faut citer en première ligne Jouanni et Mme Aiguillon, deux véritables artistes.

La mise en scène a été très soignée par M. Moreau, et cet habile directeur mérite des éloges pour les efforts intelligents qu'il fait à ce théâtre ; le résultat est déjà très sensible.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

XXXe ANNÉE — 10e LIVRAISON — 1er OCTOBRE 1865



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



REPRENDRE les toilettes du premier Empire, il semble que c'est encore réveiller le souvenir de tout un règne glorieux. Il semble que cette même gloire va rayonner en sourire sur mille lèvres roses, mais... mais quelle est la jolie femme qui consentira à adopter une fantaisie où la grâce est absente?

Ainsi, que trouverait-on d'élégant dans une robe dont le corsage ressemble plutôt à une brassière pour soutenir la poitrine, et les jupes à de vrais étuis?

Aujourd'hui, la Mode n'a aucun cachet particulier; elle est étroitement unie au caprice, elle veut et ne veut plus; aussi, depuis quelque temps, en la voyant mettre en vogue une apparence de toilettes rappelant le premier Empire, on se dit : Osera-t-elle ou n'osera-t-elle pas nous les imposer au complet?

Nous portons déjà les corsages à tailles courtes, mais on ne peut positivement se décider à adopter cette espèce de brassière dont j'ai parlé plus haut; on taille bien les lés de jupes en biais, mais on leur laisse du bas une ampleur très grande, pouvant supporter une sous-jupe à ressorts de dimension raisonnable; enfin on essayera vainement, je crois, de chasser les sous-jupes, en faisant ces robes taillées en biais et se montant à la taille presque sans plis, comme une robe princesse. Il y a, en un

mot, grande hésitation à adopter positivement les vraies modes Empire.

La manière dont on porte les chapeaux ainsi nommés en est une preuve réelle; leur forme de calotte haute et sans bavolet exigerait que les cheveux fussent disposés en allant se fixer vers le sommet de la tête, et l'on fait toujours des coiffures basses; jugez du vilain effet que cela produit. Voulant adopter la forme en vogue, on a une espèce de coiffure singulière dont la calotte ressemble à une petite poche ou boîte vide perchée sur le sommet de la tête et d'où semble s'échapper au bas la masse de cheveux; cela est d'un comique peu gracieux; décidément, je préfère encore le chapeau fanchon, où alors il faudrait donner à cette poche ou boîte l'emploi qui autrefois lui était réservé, c'est-à-dire celui de renfermer la masse des cheveux; mais nos dames semblent ne pouvoir se décider à quitter les coiffures basses.

Par caprice, pour bal ou théâtre seulement, on consent parfois à porter les coiffures hautes, coiffures qui, pour être en harmonie parfaite avec le visage, doivent être confiées à un artiste tel que Leroy, reconnu seul capable de leur donner un cachet de bon goût et de grâce exquise.

Je suis certaine que les quelques dames portant le chapeau Empire, en adoptant la coiffure exigible pour la forme, auraient garde de ne pas confier leur chevelure à Leroy; les jolies coquettes savent trop bien que c'est avec un talent tout particulier qu'il déposera ces myriades de petites boucles, accompagnement indispensable de la coiffure Joséphine ou Marie-Louise; c'est entre ces boucles que, pour bal ou théâtre, on place le diadème grec, en vogue actuellement.

Notre belle Impératrice est la première à faire acclamer Leroy comme artiste d'un mérite sérieux en lui confiant sa tête charmante.

Lors de son voyage à Biarritz, le jour de son entrevue avec la reine d'Espagne, Sa Majesté portait une robe de taffetas noir, garnie de dentelle et de jais.

Une petite casaque se relevait sur la jupe par des nœuds de dentelle et de jais.

Le corsage était garni des mêmes ornements.

La coiffure se composait d'un diadème grec, monté en ferrets de diamants et accompagné d'une écharpe de dentelle formant le fond de la coiffure et tombant comme une mantille sur les épaules.

Pour se rendre à Bayonne, Sa Majesté avait conservé la même toilette, excepté le diadème, et l'écharpe qui était remplacée par une mantille comme on les porte à Séville.

Parmi les dames accompagnant Sa Majesté, il y en avait dont les toilettes étaient d'un charmant effet; une très belle brune portait une robe en pou-de-soie grenat rosé, sur laquelle tombaient cinq rubans d'inégales longueurs, en vieille guipure, large de vingt-cinq centimètres, au bas de chaque guipure, on avait posé une suite de coques tombantes en satin et en velours noir ayant la largeur d'un ruban n° 4.

Le corsage de cette robe était coupé à basque moyen âge, encadrée d'une guipure remontant devant, de chaque côté, d'une suite de boutons assez larges voilés par un médaillon en guipure; cette robe formait la traîne, et les manches plates, presque justes, avaient dans le haut trois bouts de guipure accompagnés du bas, comme sur la jupe, par des coques retombantes; un bouton en diamant était posé à la tête de chaque coque de ruban.

Comme coiffure, un simple diadème d'or incrusté de diamants, et derrière deux barbes en vieille guipure, assez longues pour se relever en dessous et former une coque plate large de dix centimètres, ayant néanmoins un long bout à la suite duquel était disposé en frange quelques coques de rubans noirs en velours et grenat rosé en satin.

Une autre robe avait deux jupes; la première, bleu Mexico, en taffetas, ornée du bas par de larges étoiles en vieille guipure blanche; la seconde noire, en drap de soie, largement échancrée sur une espace de trois

ou quatre lés, de façon à se trouver vers le côté relevée sans le secours d'aucune patte tout en étant montée, à plis du haut, à même une petite basque moyen âge dépendant d'un corsage plat et décolleté, posé sur un sous-corsage bleu, comme la première jupe, demi-montant, et vers l'encolure duquel sont fixées des étoiles de vieille guipure, plus petites que celles ornant la jupe.

Cinq rouleautés bleus semés de perles blanches ornent le bas de la jupe noire.

Trois rouleautés semblables entourent le bas de la basque, et l'un d'eux cache la réunion de la jupe à même cette basque.

Les manches sont bleues, ornées du haut et du bas par trois étoiles de guipure.

La coiffure assortie à cette robe se compose d'une large étoile de guipure montée sur transparent bleu et laiton et se posant un peu en arrière.

Entre chaque branche de l'étoile, on remplit le vide par deux coques en velours noir, séparées par une coque de velours du même bleu que la jupe ; de cette façon, l'étoile formait un petit berret montagnard d'un effet ravissant, se posant sur un chignon relevé un peu haut, et duquel s'échappaient quatre longs rubans bleus et noirs en velours frangé de perles blanches.

Les rubans bleus sont encadrés de guipure blanche.

La personne portant cette toilette, d'un cachet tout original, avait un ravissant mouchoir assorti, sortant des magasins de Chapron.

Ce modèle était rond et tout semé d'étoiles de grandeur différentes.

Une guipure montée avec peu de fronce formait encadrement et se trouvait arrêtée aux coins, qui, eux, étaient formés d'une large étoile.

Rien n'était plus charmant de composition que ce mouchoir original.

Du reste, avec de fines et vieilles guipures, Chapron crée des modèles tout nouveaux qui ont un cachet d'élégance et de grande distinction.

Entr'autres, je citerais aussi un mouchoir ayant aux quatre coins un écusson entièrement en guipure, formant des motifs étroits, traversant en biais un petit espace de batiste unie.

Comme toilette de ville en rapport avec la saison dans laquelle nous nous trouvons, je citerai :

Une robe de drap de soie havane foncé. Sur chaque couture des lés se trouve une applique de feuilles ovales disposées sur deux rangs le long de la couture ; ces feuilles sont découpées en taffetas noir.

Le corsage a une petite basque tournant en rond autour des hanches, et sur laquelle sont appliquées, sur un rang, des feuilles ovales en taffetas noir, sous lesquelles on découpe, du bas seulement, le drap de soie havane, de façon à faire dépasser, sur le haut des plis de la jupe, toute la découpure de feuillage noir, qui est retenu par un rang de petites perles d'un blanc mat, passé dans chaque point au moyen de la machine à coudre Wheeler-Wilson.

Tout autour du haut du corsage, vers les épaules, à la distance d'un contour décolleté, on fixe un double rang de feuilles plus petites, fixées en guirlande.

Sur le côté, même ornement.

Le chapeau porté avec cette robe devra être en crêpe blanc, tendu forme une sur Empire, garni sur le bord de la passe d'un feuillage de velours havane et de velours noir ; derrière, sur le bavolet simulé par un bouillon de tulle, on fixe un bandeau de crêpe blanc avec feuillage ; une longue plume blanche, frangée des deux côtés de brindilles nuance havane, est fixée à cheval sur la calotte.

Comme confection, demi-basquine en faille avec devants arrondis du bas et fuyant des côtés.

Tout autour broderie, feuillage pointillé de jais.

Parmi les bijoux nouveaux, j'ai vu de très originales parures en tissu de cotte de maille oxydé, qui sont fort distinguées pour toilette demi-deuil ou de fantaisie.

Pour grand deuil, il se fait aussi de charmants bijoux en bois d'ébène sculptés.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure de mariée avec et sans voile. — Devant, tous les cheveux qui bordent le front sont relevés à la chinoise; il faut passer dessus, à 2 cent. de leur naissance, un petit postiche de frisures légères monté sur fil de fer; ces frisures doivent être faites sur un fuseau gros comme un porte-plumes; il faut qu'une partie soit frisée au bas et l'autre en remontant. Dans l'interstice qui existe forcément par ce mode de faire, on met des petits piquets ds fleurs d'oranger et de lilas. Les cheveux qui bordent les tempes et l'alentour des oreilles doivent être ondulés et relevés dessus comme l'indique la gravure.

Derrière, le chignon se compose d'une torsade retroussée, d'une grosse coque et de frisures légères.

La torsade est faite avec une fausse natte; elle est placée sur le sommet de la tête. La coque est faite avec les cheveux de la personne sur la ligature, et les frisures-postiches dessous.

Ces frisures sont montées sur fil de fer de la largeur de 30 cent. double replié; aux deux extrémités, il y a deux petits anneaux; en échelonnant les cheveux avant de les travailler, il suffit, pour les faire tenir, de deux épingles.

J'ai dit que le devant se trouvait orné de petits piquets de fleurs mélangées.

Derrière, il faut mettre sur la torsade une petite demi-couronne.

Coiffure grecque ornée de bandelettes. — Devant, ondulation sur les tempes et les parties qui bordent les raies. Trois bandeaux entrecoupés par des bandelettes ayant la forme d'une grecque.

Les cheveux du derrière sont noués assez haut. Il faut en faire nne grosse bourse descendant sur le cou, et, au-dessus de ladite bourse, établir six boucles roulées. Cette coiffure est une modification de ce qui s'est fait jusqu'alors.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure fantaisie (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffure, faire la raie sur le côté au droit de l'œil et la raie derrière; d'une oreille a l'autre, tirez les cheveux sur le front en arrière en les faisant un peu bouffer; placez une natte très forte; relevez la mèche des tempes; derrière, un cache-peigne de frisures légères avec une natte dessus termine la coiffure.

Ornement : placez au-dessus de la raie une broche d'une part, une aigrette et deux rangs de perles venant sur le front et disparaissant dans le bandeau opposé.

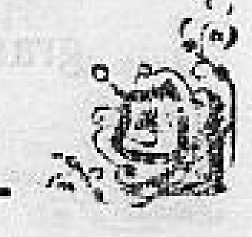
Cette coiffure convient autant à une blonde qu'à une brune.

Coiffure antique (3). — Pour exécuter cette coiffure, il ne faut pas faire de raie; par devant, une seule droite d'une oreille à l'autre un peu en avant; partager en neuf mèches; les créper légèrement, et en faire des espèces d'anneaux, comme il est indiqué; les cheveux ayant été attachés derrière, partagez en six et faites des grosses boucles-marteau et un peu haut, de manière à laisser voir un peu la naissance des cheveux sur le cou.

Ornement : un ruban sur lequel on met huit camées placés comme il est indiqué, et derrière un autre plus large avec trois camées termine cette coiffure.

Cette coiffure convient à une brune à la figure bien régulière; dans d'autres cas, elle est impossible.

A. LECAS, *professeur.*





Description des chignons.

4. Une grosse bourse surmontée de frisures légères.

Il faut avoir des cheveux de 60 cent. carrés autant que possible, les tresser et faire une monture de 25 cent. de large ; au-dessus de cette monture, on doit coudre deux rangs de tresse de cheveux frisés de 15 cent. de longueur. La bourse se fait en nattant l'extrémité des cheveux, que l'on attache derrière la monture. On fait ensuite du premier rang de frisures des boucles roulées et du deuxième des frisures légères.

Les cheveux de la bourse doivent être ondulés.

5. La monture de ce chignon est la même que le précédent, avec 90 grammes de cheveux de 70 cent.

On peut obtenir trois nattes repoussées, telles que le représente le modèle; au-dessus, vous établissez deux rouleaux superposés l'un sur l'autre, en laissant échapper une frisure de chaque côté.

6. Chignon-torsade repoussé. Trois nattes montées en deux branches : l'une de 60 et les deux autres de 70 cent., dont on fait trois torsades; la plus petite doit surmonter les deux autres. Il faut les attacher sur une monture en cannetille ayant la forme du nœud.

7. Chignon tressé en neuf branches.

La monture doit avoir la largeur du chignon, qui se compose de neuf branches de natte, que l'on attache derrière la monture avec un recouvrement au-dessus; on ramène les cheveux par devant, et on fait une natte en neuf, dont on attache l'extrémité des cheveux derrière.

8. Cache-peigne frisé monté en quadrillé. Les boucles du haut sont posées perpendiculairement, celles du milieu horizontalement et celles du bas en frisures légères.

A. RANDON.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Les premiers qui eurent en France le monopole des bains publics, furent les barbiers à qui l'on donna le nom de *barbiers-étuvistes.* Ce fut seulement sous Louis XIII que quelques établissements furent créés, tant sur la Seine pour les bains froids que dans Paris pour les autres bains.

Ces établissements étaient à peu près dans le même style qu'actuellement, seulement ils étaient en plus petite quantité relativement à la population ; on avait peu l'habitude de prendre des bains. Cette branche industrielle appartenant à une corporation qui n'a aucun rapport avec la nôtre maintenant, nous la laisserons de côté pour nous occuper des perruquiers.

Dans le commencement de l'art du perruquier, le commerce des cheveux n'était pas encore bien établi ; ils étaient rares et chers, joint à ce qu'on garnissait si prodigieusement les perruques, qu'il y en avait telles dont le prix était excessif. Alors, quelques perruquiers conçurent qu'ils auraient du débit et feraient bien leur compte, en achetant à bon marché des perruques plus ou moins usées. Ils les travaillaient pour ainsi dire à neuf en tirant les meilleurs cheveux, et de deux n'en faisaient qu'une. Leurs confrères les surnommèrent les perruquiers en vieux. Ils vendaient ces perruques à bien meilleur marché, et il s'en trouvait à tout prix. Il est vrai qu'elles n'avaient pas de durée ; mais, comme elles jouaient le neuf, elles devenaient d'un grand secours aux particuliers auxquels la fortune ne permettait pas une forte dépense, et enfin aux indigents, vu qu'à cette époque tout le monde en portait. Cependant, le commerce devint plus abondant : l'abus des grosses et longues crinières se reforma, et les perruquiers par conséquent baissèrent de prix.

Les perruquiers en vieux ne pouvaient tenir boutique à Paris que sur le quai de l'Horloge du Palais ; ils ne faisaient pas la



barbe, aussi ils n'avaient pas de bassin pour enseigne ; ils pouvaient avoir sur le rebord de leurs boutiques ce qu'ils appellent un *marmot*, qui est une vieille tête de bois, sur laquelle ils clouent une très vieille perruque.

Ils peuvent autoriser par une ancienne sentence de police, faire du neuf ; mais il leur est enjoint d'y mêler du crin, et en conséquence d'attacher au fond de la coiffe un écrit contenant ces mots : *perruque mêlée* Le crin mêlé dans le corps de la perruque est défendu à tout autre perruquier, de façon que si celui du quai de l'Horloge allait s'établir partout ailleurs dans Paris, il courait risque d'être saisi et amendé s'il employait du crin.

Que l'on dise donc maintenant que le roi-soleil ne donnait pas à son bon peuple de Paris la liberté du commerce.

Des différentes façons de porter les cheveux.

Les ecclésiastiques faisaient couper leurs cheveux à la hauteur de la nuque ; d'autres les faisaient mettre en *bourse*, en *cadenette*, en *catogan* ; on porta aussi le toupet à la *grecque*, qui se roulait sur les doigts de l'avant à l'arrière ; ce toupet se trouvait maintenu par une lame de plomb de trois centimètres pliée en trois ; d'autres portaient des *marteaux* roulés sur une carte et arrêtés avec une épingle.

Il y avait sept sortes de perruques :

Les bonnets ou perruques courtes ;

Les perruques *bourse*, se terminant derrière par des cheveux plats et longs, que l'on enferme dans une bourse de taffetas noir qui les pend à la hauteur du cou ;

Les perruques *nouées* se terminant derrière par un simple nœud suivi d'un tire-bouchon en crin ;

La perruque d'*abbé* imite la perruque courte et donne une tête ronde. Les perruques naturelles imitent les longues chevelures ; elles sont prises comme toutes les autres le long de la face ; mais elles descendent à plat derrière jusque vers la moitié du dos. Cette perruque est portée par les hommes de justice.

Les perruques *carrées*, frisées en longues boucles, se portaient par les magistrats et les gens graves.

La perruque à la *brigadière*, c'est proprement la coiffure des gens de cheval ; elle se termine par de grosses boucles de crin, que l'on noue ensemble avec une rosette de ruban noir.

La perruque à *cadenettes* imite la perruque naturelle, si ce n'est la séparation des cheveux de derrière que l'on enferme dans deux cadenettes.

Le perruquier du roi assistait à son petit lever et présentait à Sa Majesté cinq perruques différentes, pour qu'il fit le choix de l'une d'elles ; il la lui accommodait devant les hauts personnages de la cour.

Les mousquetaires portaient la mouche et les moustaches relevées en croc, les cheveux frisés flottant sur les épaules ; ils couvraient leur tête d'un large feutre garni de plumes de couleur.

Les gentilshommes avaient la coiffure imitant les frisures à la *Ninon* de notre époque.

Leurs chapeaux avaient la forme Henri IV, avec des bords plats.

Les chevaliers de Saint-Louis, sous Louis XIV, portaient des cheveux longs frisés à flocon sur les épaules.

La poudre commença à poindre (fin du règne). Peu de personnes laissaient croître leur barbe, l'usage du tabac à priser était trop fréquent alors pour que l'on songeât à la porter.

Les perruques avaient subi quelques modifications sous le règne de Louis XV. Les cheveux du devant étaient courts et frisés en arrière, dégageant les tempes. Derrière, les cheveux étaient lisses et enfermés dans une large bourse de soie surmontée d'un gros nœud.

Très peu de variations eurent lieu sous le rapport de la coiffure d'homme sous le règne de Louis XVI, toujours ces charmantes perruques de marquis avec bourses. La mode changea en 1792 ; la poudre fut abolie et les cheveux à la *Caracalla*, en *oreilles*

de chien, à *cadenette relevée*, cheveux dits à la *victime*, eurent beaucoup de vogue.

La révolution nous donne des styles d'hommes très originaux; je veux parler des merveilleux et des incroyables; leurs coiffures dites *oreilles de chiens*, *Caracalla*, et à la *victime* sont le *nec plus ultra* du mauvais goût; de grandes mèches effilées et plates leur tombent le long des joues; des chapeaux impossibles surmontent ces dites coiffures et donnent l'aspect d'un homme sortant de l'eau; le col haut, montant jusqu'au milieu de la tête, ne laisse rien voir, comme coiffure derrière; aucun ne porte de barbe que des petits favoris sur lesquels les cheveux tombent.

La fin de la Révolution apporte quelques modifications à ces coiffures; elles sont généralement plus courtes et frisées et donnent à la tête une forme ronde. Le nom de François Ier est donné à cette mode qui rappelle un peu ce style.

A. RANDON.

COURRIER DE PARIS

—

La demoiselle Edith P..., appartenant à une famille très honorable, mais sans fortune, s'était efforcée de racheter ce dernier désavantage en acquérant des talents. Excellente musicienne, elle publia, il y a quelques années, des compositions qui furent remarquées et lui acquirent une certaine notoriété. Comme elle était d'ailleurs d'une rare beauté, elle vit bientôt bourdonner autour d'elle un essaim d'adorateurs. Elle eut tort de jouer avec le feu et de répondre, pour exercer sa verve littéraire, aux missives qui lui étaient adressées. Douée d'une grande force de volonté, elle sortit fière et immaculée de ces épreuves volontairement subies; mais elle laissait aux mains de différents individus des lettres dont on pouvait abuser.

Un baron allemand, M. de V..., grand amateur de mélodie, s'éprit éperdûment de Mlle Edith, parvint à toucher son cœur et ne tarda pas à l'épouser. La nouvelle baronne comprenant les imprudences qu'elle avait commises, s'efforça de faire rentrer dans ses mains les lettres compromettantes restées derrière elle. Ce que femme veut, Dieu le veut; elle parvint à les ressaisir toutes, et elle les plaça dans un tiroir secret, désirant les relire une fois encore avant d'en faire un autodafé.

Il y a environ deux mois, Mme de V... s'aperçut un matin de la disparition de cette correspondance; elle pensa que les lettres lui avaient été dérobées par une femme de chambre qu'elle avait dû congédier l'avant-veille. Cette soustraction l'inquiéta, car elle pensait qu'on avait eu de mauvaises intentions en s'emparant de ces papiers; mais elle partait en ce moment pour la campagne avec son mari, afin de passer le reste de la belle saison dans une propriété de celui-ci, elle ne put se livrer à des recherches.

Il y a quelques jours, un individu, se disant homme d'affaires, demanda à lui parler en particulier et lui annonça qu'il était possesseur des lettres, qu'il avait achetées de la femme de chambre. Il exigeait, pour les remettre, une somme très forte, menaçant, si on le refusait, d'en faire un usage compromettant pour la baronne, il se montra si grossier, que, sans plus d'explication, celle-ci le fit jeter à la porte.

De retour chez lui, S... raconta sa mésaventure à un de ses amis. Un jeune homme nommé F..., son commis, entendit d'une pièce voisine cette conversation. Obéissant à un mouvement d'indignation, il trouva moyen de s'emparer du paquet de

lettres et alla le restituer sans condition à la baronne, qui, comprenant qu'il allait perdre sa place, lui remit une forte gratification. En même temps, elle révéla à son mari ce qui était arrivé et lui porta les lettres.

Le baron, convaincu de l'honnêteté de sa femme dans le passé comme dans le présent, refusa de les lire et l'invita à les brûler, ce qu'elle fit.

Sous ce titre : le *Géant chinois*, les journaux de Londres publient ce qui suit :

Chang est un géant dont l'arrivée en Angleterre a été annoncée aux sons de la grosse caisse des journaux. Un médecin, qui a quelque réputation, a invité plusieurs de ses confrères et les représentants de la presse à voir le géant, qui a pu ainsi faire sa première apparition ici dans un salon anglais. L'invitation a été rédigée par Chang lui-même, et comme elle était en chinois, il a fallu la traduire. Elle prévenait que les personnes qui étaient venues pour le voir devaient être en petit nombre, et que cette réunion, qui avait un caractère essentiellement privé, ne se composerait que de journalistes et de médecins.

Chang mérite bien d'être vu. C'est, sans contredit, le géant le plus intelligent et de l'extérieur le plus avantageux qui ait jamais paru de notre temps. Assis dans un immense fauteuil, placé au centre d'un dais, qui est dans le salon précité, ayant auprès de lui, d'un côté, deux Chinois, dont l'un est son secrétaire, et l'autre son trésorier, puis, de l'autre, sa femme, qu'il a récemment épousée, et sa servante ; il a un grotesque nain à ses pieds, et ressemble parfaitement à une monstrueuse idole païenne qui, tout à coup, est devenue vivante. Revêtu d'une magnifique robe de brocart en soie blanche et diversement nuancée, il porte au cou un énorme chapelet en forme de collier ; il est coiffé d'un superbe bonnet, et ses bottes chinoises sont doublées de semelles épaisses et blanches, conformément à l'orthodoxie.

Les dames seront enchantées de savoir que ce géant sociable, et qui a les mœurs de famille a positivement refusé de quitter la Chine avant de se marier. Sa résolution sur ce point fut prise avec une surprenante promptitude et en un moment assez peu favorable ; car, nous dit-on, à la veille de partir pour l'Europe, et lorsque tout était prêt pour son départ, son dernier mot fut celui-ci : « Une femme, ou je ne pars point ! » Il fallut sans retard lui en trouver une. Un des agents anglais de M. Chang nous a dit, en homme qui sait allier le sentiment avec les exigences des affaires : « Quoique nous ayons eu à faire le mariage » en toute hâte, je crois que c'en est un, » fort bon, fort heureux. » Cette union bénie a eu lieu il y a six mois. Mme Chang a une physionomie insignifiante ; elle n'es point belle, et n'a sur son mari que l'avantage d'être moins âgée. Chang, a, dit-on, dix-neuf ans, mais il en paraît avoir à peu près vingt-trois.

Cette intéressante famille d'étrangers se repose une semaine sur deux hors Londres. Ils sont arrivés hier pour recevoir des visiteurs, et sont retournés le soir à leur résidence.

Nous avons oublié de dire que Chang a fait apporter avec lui son cercueil, en cas d'accident, ou pour se conformer à la loi traditionnelle. Il a été fait avec un arbre et sert de caisse d'emballage pour vêtements et divers articles pendant son voyage en Europe.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERR, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, ru Coq-Héron 5.



XXXe ANNÉE — 11e LIVRAISON — 1er NOVEMBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

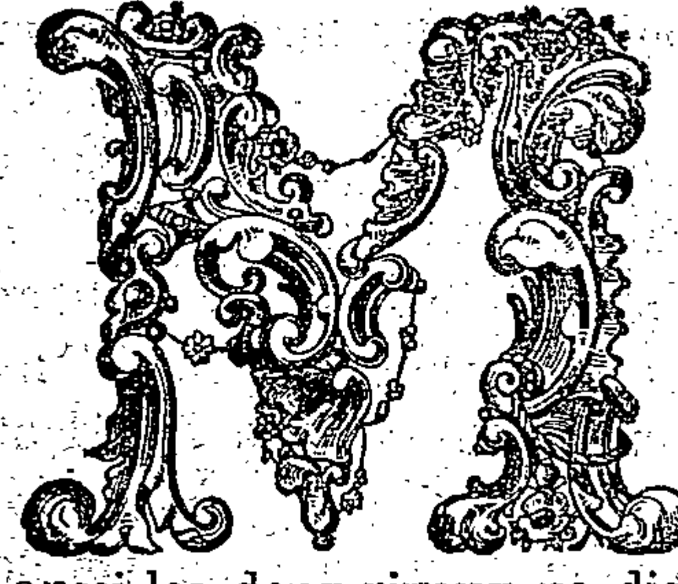
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



MANUELLA est coquette, Manuella a deux fiancés; ajoutons aussi que Manuella est une très jolie brunette ; aussi les deux rivaux se disputent le bonheur d'obtenir sa main.

Quant à la jeune étourdie, de ces deux aspirants au mariage elle ne sait vraiment auquel donner la préférence ; puis à peine a-t-elle le temps d'y songer, elle surtout, dont la pensée, comme un papillon, s'arrête si complaisamment sur une fleur ou sur un nouveau ruban; comment pourrait-elle avoir le loisir de faire choix d'un mari?

Manuella est vraiment trop occupée; aussi, lorsque des indiscrets ou des curieuses lui demandent si elle aime le petit marquis de C. ou le jeune vicomte de B., Manuella semble ne pas comprendre, et elle leur demande si elles connaissent la robe reine de Castille ou la redingote russe, confection nouvellement apparue.

Cette robe est fort élégante, j'en conviens ; du reste, je crois vous en avoir déjà parlé.

Sa coupe s'unit particulièrement avec les étoffes fortes, en soieries ou en lainages. Derrière, il y a une couture au milieu du dos, couture un peu cintrée à la taille, et descendant sans interruption depuis l'encolure jusqu'au bas de la traîne formée par la jupe, qui, avec le dos du corsage, se

coupent de même que pour une basquine.

Néanmoins, il y a des plis à cette robe, mais ces gros plis creux se trouvent placés dans l'espace pris par les petits côtés du dos et du devant du corsage, descendant sur les hanches, et long de trente centimètres depuis la taille jusqu'à l'extrémité de la pointe ou dent aiguë formée à la suite de la couture du dessous du bras ; les côtés de la pointe ont une échancrure arrondie remontant de douze à quinze centimètres au bas de la couture réunissant le dos à ses petits côtés, de même que le devant, sauf jusqu'ici le bas de chaque patron formant le milieu du devant, se taille en demi-pointe.

Manuella avait une charmante robe de cette coupe, un drap de soie violet-raisin, c'est-à-dire très sombre; au bas des basques des hanches, on avait fixé une passementerie-torsade, accompagnée de sequins en passementerie noire, très scintillante de jais ; à chaque pointe, on pose un enchaînement de sequins de dimensions graduées par trois et cinq séquins répétés à trois pendillons ; la passementerie-torsade remonte à la taille au milieu du dos, au bas duquel on pose aussi un groupe de pendillons. Une passementerie-torsade borde e bas de la jupe.

Les manches, en haut et au bas sur le côté, se garnissent avec les mêmes ornements assortis.

Avec cette robe, le chapeau qui convient est en velours noir ; vers la calotte le passé est en velours violet d'un ton vif, voilé de vieille guipure.

La séparation de la passe à la calotte est dissimulée sous un feuillage ovale en velours mauve, tournant derrière sur bavolet; bandeau en velours violet, voilé de guipure.

L'intérieur de la passe est garni par trois bandeaux très étroits en velours violet, sur lesquels sont fixés des petits camés blancs. Les brides sont violettes, bordées d'un côté par la continuation d'un entre-deux en guipure pareille à celui de la passe.

Avec cet ensemble de toilette, on porte, comme confection, le Gladiateur en drap montagnac noir-violeté ou en velours noir.

Ce modèle se taille sur le même patron qu'une basquine ; il a beaucoup d'ampleur du bas. L'ornement se compose de trois rangs de galons larges comme un ruban n 3, en satin noir, traçant une dent arrondie du bas et très ovale ; l'espace le plus large de cette dent ne comporte pas quinze centimètres ; elle commence à dix centimètres de la taille ; sa longueur est de trente centimètres, qui se trouve de quinze centimètres distancée du bord du bas de la confection où l'on ajoute tout autour deux rangs du même galon fixé à plat, et un posé à cheval sur l'étoffe.

Entre le bas de chaque dent on ajoute un médaillon en passementerie à pendillons perlés de jais.

Sur le bas des manches, presque justes, on fixe cinq rangs de galons, et dans le haut trois médaillons à pendillons.

Si le modèle est en velours noir, les galons se remplacent par trois entre-deux en guipure, dont deux sont noirs, et celui du milieu blanc.

En suivant Manuella dans toutes ses causeries sur les chiffons, je lui ai remarqué, il y a quelques jours, un air tout songeur, tout désœuvré, sous lequel elle ne s'était pas encore montrée, et qui me fit presque croire qu'à l'exemple de beaucoup de femmes, sa frivolité était un manteau sous lequel se cachait une pensée sérieuse.

Manuella, à peine âgée de vingt ans, libre de sa fortune et de sa main, n'ayant qu'une tutrice sexagénaire dont elle était l'enfant gâté, Manuella, jusqu'alors très prise d'une folle passion pour sa belle vie de jeune fille, vie sans ombres, où fleurs, rubans ou dentelles la rendaient joyeuse ; Manuella songeait peut-être que toutes ces jolies choses lui souriaient, mais ne lui parlaient pas. Sa compagne, sa seule parente, portait trop d'ombre à ses côtés par sa mélancolique physionomie encadrée de cheveux blancs. A jeune fille ou jeune femme il faut un jeune écho.

Manuella réfléchissait à tout cela ; puis,

sa tutrice pouvait mourir; alors, plus rien, plus de protection.

Une jeune fille ou femme libre et seule devient un objet d'étude pour tous; ses actes, ses pensées, les moindres mouvements de sa physionomie sont soumis à passer par les alambics plus ou moins indulgents de la foule. On habille et on déshabille sans réserve l'esprit et le cœur de celles dites vieilles filles ou femmes libres.

Il faut donc que je me marie, disait Manuella. Cette question posée reçut sa solution affirmative; mais lequel choisir de ses prétendus, voilà ce que la jeune fille ne savait décider. Tous deux sont distingués, de bonne noblesse, et, physiquement parlant, ils sont très bien. Chacun plaît, aucun ne semble préféré; pourtant, à son insu, Manuella demande le plus souvent le goût de l'un sur le ruban ou la robe qu'elle a ou qu'elle va choisir. — Vicomte, dit-elle parfois à M. de B., demain il me faut aller chez Chapron pour faire la commande de quelques-uns de ses charmants mouchoirs ornementés de vieille guipure, tout nouvellement créés par ce grand spécialiste, et dont la duchesse de N. m'a montré un si coquet échantillon. Vous m'accompagnerez, dit la jeune despote. Par la même occasion, nous passerons chez Martougen, qui a si ingénieusement perfectionné les machines à coudre Wheeler-Wilson. — Comment, mademoiselle, vous êtes tentée de rester, ne fût-ce qu'une heure, la tête penchée sur ce meuble mignon? Vraiment, je ne vous croyais pas si patiente.

Manuella répondit : Une de mes bonnes amies m'a montré différents ouvrages qu'elle a, en fort peu de temps, exécutés avec la machine Wheeler-Wilson; entre autres, une robe de soirée vraiment ravissante, à deux jupes : l'une en foulard blanc, l'autre en foulard bleu.

Au bas de chacune de ces jupes, sur le corsage et sur les petites manches courtes, grâce à l'aiguille si vivement mise en mouvement par la machine Wheeler-Wilson, une charmante broderie en soutache d'or suivait les contours d'un riche dessin oriental, parfaitement en harmonie avec les pampilles de croissants, de sequins, etc. à la mode pour cet hiver.

Ajoutez à cela que cette machine est un meuble qui peut se choisir aussi coquet que l'on désire : en palissandre, en ébène, en chêne sculpté ou autre bois des îles. Du reste, beaucoup de grandes dames l'admettent dans le petit salon réservé aux causeries intimes entre amies; puis, vous l'avouerai-je? l'heure où je travaille est peut-être la seule pendant laquelle je pense. Monsieur le vicomte, ne souriez pas avec trop d'incrédulité, je pense quelquefois; aussi, ai-je décidé, il y a quelques jours, que je donnerais ma main au marquis de C., le grand, le plus célèbre des chasseurs heureux, s'il pouvait m'apporter seulement une oreille de lièvre.

A cette plaisante résolution, le vicomte ne riait plus; il resta même, dit-on, soucieux toute la soirée; puis il semblait avoir hâte de quitter la méchante Manuella; l'impitoyable et rieuse enfant, ne sachant pas si elle aimait et qui elle aimait, fit ce jour-là, presque innocemment, du mal au jeune vicomte.

Sans plus s'en préoccuper, elle entra de nouveau en grand babillage de toilettes.

La vie de Manuella se passait donc ainsi, une heure de la journée; quelques heures du soir s'écoulaient en dissertant sur les modes nouvelles; une autre heure, dans la journée, était consacrée à une visite dans nos premiers magasins de nouveautés; puis enfin venaient les heures de changements de toilettes, de spectacle, de soirée ou de promenade aux bois.

Au milieu de ces occupations le temps s'en allait rapidement; pourtant, elle avait des heures de lassitude et de désœuvrement d'esprit; c'est alors que, la tête penchée sur une broderie ou une tapisserie, Manuella réfléchissait, et bien des choses elle se disait, tout en jetant sur soie, canevas ou mousseline quelques fleurs, ou en suivant les contours d'un capricieux dessin. Manuella, un jour, se trouva, sans

trop savoir pourquoi, toute attristée dès son réveil. Il y avait, disons-le tout bas, huit grands jours que ses deux prétendus n'étaient venus la visiter. Ce jour-là, se disait-elle avec impatience, elle avait de grandes pérégrinations à faire dans nos premières maisons de modes en tous genres. Chez MM. Ménard et Saivres, elle avait remarqué une ravissante parure qu'elle ne pouvait choisir seule ; elle ne croyait aimer personne, et pourtant elle se créait de ces impossibilités qui, à deux, sont vite brisées.

Le marquis de C. était à la chasse de l'introuvable oreille de lièvre, et le vicomte avait prétexté un rien, une futilité pour s'éloigner.

Je ne puis pourtant choisir seule cette parure, se disait Manuella tout en brodant avec impatience ; ces boucles d'oreilles, style Campana, me semblent fort jolies, disait-elle ; le travail en est d'une délicatesse infinie, comme tout ce qui sort des fabriques de Ménard et Saivres ; mais serontelles en harmonie avec mon visage?

Manuella était encore plongée dans ces réflexions, lorsqu'une amie malicieuse et presque méchante, comme il s'en trouve beaucoup, vint la voir.

Sais-tu la nouvelle? lui dit l'impitoyable visiteuse; mon frère est parti hier matin pour la chasse avec le vicomte de B.; ils se sont perdus à la recherche d'une pièce de gibier abattue; depuis, impossible de se retrouver, et, il y a quelques instants, un de mes domestiques m'a rapporté le chapeau du vicomte percé par plusieurs plombs et reconnaissable au profil de lièvre dont il est orné. — Lui serait-il arrivé malheur ? exclama Manuella; puis elle faillit s'évanouir. Dès lors, son secret se trahit à elle-même : c'était donc le vicomte de B. qu'elle aimait à son insu; mais où était-il? En continuant sa broderie, elle chercha à dissimuler son trouble. Son amie lui décrivait de charmantes nouveautés remarquées dans la maison Leroy et Albert, entr'autres une coiffure formée de narcisses en satin blanc, accompagnés d'un feuillage en velours vert, que Leroy emporta dernièrement à Biarritz avec d'autres non moins distinguées.

Manuella, toute plongée dans une triste préoccupation, répondait à peine. Cette coiffure, continuait la visiteuse, se compose d'un délicieux cache-peigne et d'une branche de mêmes fleurs, destinée à être posée sur le front ; figure-toi, chère petite, l'effet produit par ces fleurs, surtout étant posées sur une coiffure en cheveux comme Leroy seul sait en créer.

A touts ces détails, qui l'eussent intéressé la veille, Manuella répondait à peine; aussi jamais visite et babillage de chiffons ne lui parurent plus longs à supporter. Heureusement que la venue d'un domestique, lui présentant une carte, donna congé ou plutôt imposa silence à la jeune femme. Manuella, toute pâle et troublée lorsque le vicomte de B. entra, n'osa congédier son amie qui interpella pour elle le jeune ressuscité.

Vraiment, Monsieur, vous nous avez beaucoup inquiétés, mon frère et moi, puis aussi Manuella qui s'est desuite mis en tête que vous étiez blessé. Ces jeunes filles sont si folles qu'elles portent tout à l'extrême. Ces quelques paroles troublèrent deux cœurs à la fois. Manuella se courba sur sa broderie pour cacher sa rougeur que la robe blanche qu'elle finissait faisait encore mieux ressorti. — Comment, mademoiselle, serait-il vrai ? vous seriez-vous à ce point inquiétée de moi ?

A la chasse, les accidents, les malheurs sont si fréquents, balbutia Manuella; mais, n'en parlons plus. Vous voilà bien portant n'est-ce pas? Dites-moi, vicomte, combien de victimes vous avez faites. M'apportez-vous au moins une perdrix ou une plume de faisan? — Ni l'une, ni l'autre, répondit le jeune homme; mais je connais très bien une personne qui pourrait vous présenter une oreille de lièvre, car c'est elle-même qui tira sur mon chapeau, orné d'un magnifique et réel profil de lièvre. Ce pauvre marquis de C., je le plains vaiment ; pour la première fois qu'il atteint la moitié

d'un lièvre, il est fâcheux qu'il soit empaillé. Que voulez-vous? c'est un malin tour joué par le caprice de la nouvelle mode, qui veut que nos chapeaux de chasseurs soient ornementés de gibier. Est-ce pour nous railler que cette maligne fée a mis à l'ordre du jour cette fantaisie, voulant donner à un chasseur l'assurance de toujours rapporter, ne fût-ce qu'une tête de faisan. Quant à moi, mademoiselle, je ne rapporte rien; j'ai au contraire perdu plus que jamais la tête, mais peut-être la retrouverai-je si vous vouliez devenir vicomtesse de B.

Manuella tendit sa petite main blanche en guise d'aquiescement à cette demande, et voilà pourquoi un profil de lièvre fut encadré et placé dans le petit salon affectionné par Manuella.

Parmi les chapeaux qui se font aujourd'hui, il en est qui sont, dit-elle, d'une singulière originalité d'ornements; elle s'étendit beaucoup sur la description des modèles garnis d'or dont j'annonçais l'apparition dans le dernier courrier. Figurez-vous, dit-elle, que j'ai vu un chapeau forme Empire, en velours noir, brodé d'un semé de feuillage noir et blanc autour du rond de la calotte et de la passe à la calotte; sur le côté était fixé, au pied d'un bouquet de plumes blanches d'un aspect tout satiné un camée noir sculpté en chêne d'Irlande; sur le bavolet-bandeau, et au bord de la passe, un petit entre-deux en guipure était posé; dans l'intérieur, sur le lien d'un nœud en velours rubis, fixé sur un bandeau de même velours, un semblable camée se trouvait répété et accompagné vers les joues par un plissé de guipure.

Un autre modèle est un crêpe bleu, forme coquille, ombrée d'un bouillonné de tulle de même nuance retombant derrière en voile pailleté d'argent, retenu un peu de côté par une feuille de groseiller en filigrane d'argent, à laquelle était jointe une chaîne de même composition, posée de façon à traverser à cheval sur le bord de la passe, pour aller dans l'intérieur, sur le côté, rejoindre un pouf de crêpe bleu posé près d'un bandeau en velours bleu, couvert de sequins d'argent.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

—

Coiffure grecque historique, cheveux roux — Nouer les cheveux très haut; faire une petite natte des pointes tournées autour du lien, deux petits bandeaux ondulés inclinés sur le front, mais dégageant les tempes, deux barrettes en argent posées à 2 cent. de la raie; au front, poser un chignon de frisures; faire remonter trois boucles sur le sommet de la tête, et poser le peigne (diadème argent) formant la séparation.

Comme la nuque se trouve fort dégagée, il est gracieux de faire sortir çà et là quelques frisettes.

Coiffure Pompadour. — Cheveux noués moyennement haut; une grosse coque lisse surmontée d'un petit nœud de cheveux, faite avec les pointes du chignon pour les utiliser.

Devant, côté gauche, un seul bandeau relevé assez mince du bas, et du côté droit le bandeau formant trois sens de cheveux, séparés chacun par une petite branche de myosotis. Cordon de mêmes fleurs tournant autour de la coque et pendant assez long sur le col. Une petite rose sur le côté, à la distance du sourcil.

PÉTRUS, *professeur.*



PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

—

1 et 2, exécution. — Les divisions sont faites légèrement en pointe, puis on sépare le bandeau en trois parties; chaque partie est ensuite crépée et roulée en dessous, en commençant par celle du haut; mais au lieu de les attacher, comme d'habitude, en descendant près de l'oreille, on les tourne de bas en haut, de façon à leur faire former trois rouleaux renversés. Le quatrième rouleau, qui se trouve un peu en arrière de l'oreille, est fait avec la pointe des précédents. Les deux côtés terminés, on placera au milieu, cachant la raie, un petit postiche de frisures légères, dont quelques boucles couvrent le haut du front. Quelques rangs de tresses frisées à la neige seront ensuite placés entre chaque rouleau; mais on aura toujours soin de conserver es côtés le plus plat possible, afin de conserver à l'ensemble la forme d'un diadème. Derrière, les cheveux, attachés un peu haut, sont séparés en trois parties, lesquelles sont roulées en coques-canon, séparées également par de la frisure. Pour ornement, petite couronne de roses et de muguet.

Coiffure ornée de feuillage de lierre (3). — Devant, natte-diadème avec cheveux des tempes relevés par-dessus. Derrière, les cheveux sont attachés en deux parties : la première beaucoup plus forte à la hauteur ordinaire, l'autre presque sur le sommet de la tête; avec celle du bas, faites une large coque-chignon, que vous arrêterez auprès de l'autre partie de cheveux, de laquelle vous ferez deux coques roulées en dessous, venant rejoindre le haut des bandeaux. Placez entre ces coques une branche de frisures montée en natte, puis posez votre traînée de feuillage ainsi que sur la gravure.

J. SYRET, *professeur.*

---

faire le devant de cette coiffure. Les cheveux des tempes sont réunis avec ceux de derrière, que l'on noue un peu haut. Les bandeaux sont divisés en deux parties ; celle du bord du front est ondulée, celle du dessous relevée en toupet, et sert de point d'appui pour poser une natte-diadème. Les cheveux ondulés sont relevés en remontant, et servent à cacher les pointes de la natte; avec une partie des cheveux de derrière, faites deux coques sur le sommet de la tête, dans le même sens que le toupet; un fort chignon surmonté de quelques frisures, avec un peigne orné, complète cette coiffure. Elle peut encore l'être différemment, entr'autre de la manière dont je l'ai exécutée à l'ouverture des cours de la maison Durand : des épis d'or reliés par des camées et posés à cheval entre les boucles.

DESMAREST, *professeur.*

OUVERTURE DES COURS DE COIFFURE

Jadis, les cours de coiffure ouvraient leurs portes au public en septembre ; maintenant, l'on voit venir mi-octobre, et aucune circulaire n'est venue annoncer aux disciples de la coiffure qu'ils aient à se rendre salle Molière pour y voir, comme toujours, les merveilles de l'art. M. Durand est, sans contredit, le directeur le plus zélé de ceux qui s'occupent des cours ; le premier il apparaît, et le dernier il s'éclipse. Rendons honneur à ce directeur et aux professeurs de son école. Depuis quelques années, c'est aussi lui qui offre les plus beaux prix.

Les autres pourraient en faire autant en s'adjoignant une partie des fournisseurs de la corporation, et comme notre tâche n'est pas de discuter la manière de s'en servir, nous félicitons le but qui est de donner de l'émulation aux jeunes gens. C'est assez dire que la première ouverture des cours fut celle de M. Durand avec une vingtaine de professeurs qui, si ils ne méritaient pas tous ce titre, faisaient du moins leurs efforts pour l'obtenir par leur travail.

Une tête, dont pas un cheveu ne reste sans être crêpé très fortement doit vous représenter un travail bien compliqué, eh bien, indépendamment de cela, il y avait pas mal de cheveux rajoutés.

Le style était, en général, de coiffures de deux ou trois ans : chignon bas, et devant très ouvragé.

Quelques professeurs, entr'autres notre collaborateur Demarest, ont fait des coiffures de notre époque, c'est-à-dire grec empirée : chignon haut et devant simple, traversé de bandelettes ou de fleurs légères.

Pourquoi, me dira-t-on, tous les professeurs ne cherchent-ils pas à faire du nouveau, et que, loin de là, ils font de l'ancien? Voici ma réponse : c'est qu'une partie d'entre eux coiffent peu la dame du monde, et qu'ils ignorent ce qui se fait; ils ne travaillent sérieusement qu'à l'époque des cours, et ne comprennent bien la mode qu'à la fin.

Les ornements auraient dû faire une grande révolution, puisque les coiffures sont totalement changées. Pourquoi n'avons-nous pas vu de nouveautés à ce cours ? Il serait à désirer que la coiffure et l'ornementation marchassent de front, que l'une changeât comme l'autre.

Enfin, ne soyons pas trop exigeant, c'est e commencement ; nous verrons plus tard si nous avons à féliciter ou à blâmer. Je ferai mon devoir en chroniqueur consciencieux.

Le vendredi suivant, M. Baumont faisait un appel à toute la corporation pour assister à l'ouverture de son école. Douze professeurs, dont deux dames, devaient seconder ce directeur, qui apporte, dans ces circonstances, toute l'intelligence et la fermeté que l'on doit avoir dans cette tâche difficile ; c'est une remarque que nous avons faite depuis plusieurs années. La direction de cette école a toujours suivi le progrès que quelques professeurs intelligents ont su faire naître. Cependant, cette année, nous sommes obligés d'avouer qu'une grande partie des professeurs qui faisaient la renommée des cours se sont abstenus de paraître en public. Ainsi, sur douze ou quinze coiffures faites à la séance d'ouverture de M. Baumont, deux seulement méritaient l'attention générale. Notre collaborateur Aubert avait fait une coiffure d'un bon style, ornée d'une plaque d'argent et miosotis : je n'en donne pas la description, vu qu'elle sera reproduite dans le journal le mois prochain, et que celle de M. Denarest aura le même sort. Ainsi, chers lecteurs, vous aurez la primeur de ce qui s'est fait de mieux dans ces deux séances.

M. Robert nous réserve-t-il quelque chose de nouveau? C'est à désirer; nous l'attendons avec une vive impatience.

A. RANDON.

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

Il ne faut pas se figurer que la barbe et les cheveux n'ont pas rempli un rôle très important dans notre histoire nationale. Il me tombe justement sous la main, à cet effet, une anecdote historique qui n'est pas sans intérêt ; elle fut cause d'une guerre de trois cents ans et de la mort de six millions d'hommes.

Revenons un peu sur nos pas, et reportons-nous en l'an de grâce 1137.

Eléonore vient de succéder à son père Guillaume IX dans le duché de Guyenne, qui comprend alors la Gascogne, la Saintonge et le comté de Poitou, trois des plus riches et des plus belles provinces du beau royaume de France. Aussi, le roi Louis VII avise-t-il qu'il ne saurait faire asseoir sur son trône princesse *plus sortable*, et il l'épousa.

L'historien Dreux du Radier nous dit qu'Eléonore, née vers l'an 1123, devait avoir à peine seize ans à la mort de son

père, le duc d'Aquitaine. C'était une des plus belles femmes de son temps.

Sa bouche était une grenade qui, en souriant, laissait voir une double rangée de perles.

Ses grands yeux bleus laissaient filtrer, à travers la frange de leurs cils noirs, un doux regard d'une expression inénarrable.

Le doux velouté d'un fruit vierge n'était pas aussi éblouissant que son teint.

A travers sa peau transparente, on voyait courir les capricieux méandres de ses veines azurées, ruisseau bleu dans une mer de lait.

Ce portrait, que nous copions textuellement dans un vieux chroniqueur, ne s'en tient pas au côté physique. Belle comme la Sulamite, Eléonore avait, à ce qu'il paraît, de l'esprit comme Ninon, de la grâce comme Mme Récamier et de la bonté comme vous toutes, chères lectrices.

Aussi, convenez-en, le successeur de Louis-le-Gros n'était pas bien malheureux de s'allier à cette princesse; mais comme il est des natures trop faibles devant le malheur et qui plient sous le faix, il est des organisations incomplètes, qui ne savent se mettre à la hauteur du bonheur, et brisent la coupe ambrosiaque en voulant y tremper leurs lèvres.

Louis VII était du nombre de ces impuissants, et, comme l'a dit un de ses biographes, avait plus de petitesses que de vertus.

Loin d'apprécier, comme il le devait, la faveur que le ciel lui avait faite en lui donnant une femme, il fuyait Eléonore, comme les peintres nous montrent saint Antoine se dérobant aux séductions de sa tentation proverbiale.

Nature expansive par excellence, Eléonore fut vite froissée par cette inexplicable répulsion. Vive, légère comme on l'est à seize ans, amoureuse de chansons et de liberté, elle voyait s'effeuiller une à une ses illusions, et bientôt l'arbre ombreux où elle avait suspendu son nid ne lui fut plus qu'un odieux perchoir, au pied duquel la rivait une chaîne dont elle sentait chaque jour s'alourdir le poids.

Mais ce ne fut pas tout.

Cédant aux obsessions de Pierre Lombard, l'illustre archevêque qui avait sur son esprit un grand empire, Louis VII raccourcit ses cheveux et rasa sa barbe.

Pierre Lombard avait décrété que les cheveux longs étaient antipathiques au Seigneur.

Vous peindre l'effet que produisit à Eléonore la vue de son mari, frais rasé et tondu de près, nous serait impossible.

Figurez-vous une poule qui a couvé des œufs de canard et reste stupéfiée en voyant sa progéniture, au sortir de la coquille, se précipiter dans la mare voisine; ce dût être cela ou quelque chose d'approchant.

A une telle commotion, il n'était que deux issues : la folie ou le rire; l'heureux caractère d'Eléonore la conduisit vers ce second échappatoire, et les joyeux éclats que nous dénombre si complaisamment Homère, à propos de la gaieté de l'Olympe, n'étaient rien à côté du rire de la reine de France.

A. RANDON.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, ru Coq-Héron, 5.

XXXe ANNÉE — 12e LIVRAISON — 1er DÉCEMBRE 1865

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Oui, elles sont toutes groupées devant un foyer brillant, ces jolies Parisiennes qui, il y a peu de temps encore, folâtraient sous les vagues. Seulement, comme il est de mauvais genre de quitter, avant la clôture des chasses, les propriétés particulières, c'est dans de charmants castels et villas que nos élégantes font halte avant de nous revenir.

Il semble que l'on veuille tenir société aux dernières feuilles.

Pour couvrir la triste voix du vent, qui balaye sur son passage toute la parure des arbres dans les vieux castels, dans les modernes et coquettes habitations de plaisance, quelques préludes de fêtes et de soirées ont lieu.

D'un côté, c'est un thé auquel on s'invite entre voisins de châteaux; souvent même on se donne la comédie, puis un bal termine cette récréation.

Entre une tasse de thé et un quadrille, on se fait quelques confidence du grand désir que beaucoup de jolies femmes ont de retourner à Paris, désir à la réalisation duquel l'étiquette met obstacle.

On se fait part de quelques impressions de voyage; il y en a beaucoup dont on ne parle pas dans la crainte de dévoiler un peu son cœur, où prit naissance, entre deux vagues, un projet de mariage. On babille beaucoup et peu charitablement des au-

tres, des mille choses qui se sont passées aux eaux. On veut bien dissimuler dans l'ombre quelques coins de sa vie, mais, sans pitié ni discrétion, on met à jour celle des autres.

Puis vient le chapitre toilette, sur lequel on brode autant que possible.

Je rêve, disait une de nos coquettes naïades tout en agitant devant le feu le plus joli pied du monde, je rêve à une toilette qui, je crois, serait charmante. Figurez-vous une robe de pou-de-soie noire, dont chaque lé serait encadré sur les côtés par une largeur de 15 cent. en pou-de-soie bleu Mexico et du bas par 20 cent; un galon-cachemire se pose sur la couture réunissant ces deux teintes d'étoffe et une ruche-chicorée légère, mi-partie noire, mi-partie bleue, se pose sur chaque couture des lés et descendra jusqu'au bord du bas de la jupe.

Le corsage sera bleu, avec corselet noir très bas, taillé carrément du haut et à petites basques tailladées, encadrées d'un biais bleu et d'un galon-cachemire.

Le corselet est presque taillé, devant et derrière, comme une bavette de tablier, de manière à ce que, sous les entournures, il y ait une bande bleue.

Cette bavette est également encadrée de galon-cachemire.

Les manches, assorties, sont à coude, presque justes, moitié bleues et moitié noires.

Une autre toilette plus habillée est en pou-de-soie blanc à rayures ponceau, ornée sur les coutures des lés par une suite de feuilles ovales longues de 10 à 15 cent. en commençant par le bas et diminuant de longueur en remontant.

Ces feuilles sont en taffetas ponceau brodé de perles en jais; à leur extrémité, retombe une petite pastille de jais.

Sur les épaules, on répète en bretelle le même ornement.

Le corsage est décolleté carrément devant et derrière.

Ce corsage est taillé, jupe et dos, d'un seul morceau, comme une basquine. Les petits côtés du dos et du devant, réunis par la couture du dessous du bras se trouvent, à leur extrémité, par la façon dont ils sont taillés, former oriflamme, c'est-à-dire deux pointes séparées au milieu par une échancrure formant un creux aigu.

Le feuillage de taffetas posé en bretelle suit les coutures, réunissant le milieu du dos à son petit côté.

Une rangée de feuilles traverse aussi la couture du milieu de l'oriflamme, et cette rangée se termine au bas par une ou deux feuilles dépassant l'échancrure.

Parmi les objets de fantaisie qui se portent dans l'intérieur des appartements, on parle beaucoup d'un charmant surtout de corsage dit camisette orientale.

Cela s'exécute en cachemire blanc, ponceau ou bleu et même en drap léger.

Ce vêtement se taille très échancré en rond au bas de la taille, derrière et devant, où il tombe droit sans couture au milieu du dos.

Les coutures placées sous les bras sont cintrées à la taille et terminées en pointe, où l'on ajoute un gland en soie floche blanc.

La manche de ce vêtement est très large et terminée en pointe avec gland.

Trois larges galons-cachemire rouge ou bleu sur cachemire blanc traversent ce modèle devant au milieu et à partir des épaules jusqu'en bas.

Derrière, cinq ornements parallèles sont répétés.

Les coiffures qui se portent aujourd'hui sont généralement en blonde ou en mousseline.

Un modèle très joli, pouvant se reproduire en mousseline ou en tulle fleuri, est taillé d'un seul morceau, tout en prenant bien le sommet de la tête et en formant voile derrière sur les cheveux. Depuis le sommet de la tête, près du coquillé de blonde ou de dentelle posé vers le front, ce patron porte de 30 à 40 cent. de longueur sur 30 de largeur, qui se trouvent réduits à 12 ou 15 cent. étant froncé ou plissé sur

le sommet de la tête jusqu'à la galerie du peigne; ce froncé peut former trois bouillonnés; le reste du tulle ou de la mousseline tombant en voile est taillé arrondi ou pointu, à volonté. Un coquillé de dentelle mélangé de bouclettes en velours encadre ce modèle sur le sommet de la coiffure et traverse la galerie du peigne.

De chaque côté du voile, bordé de blonde ou de dentelle, on laisse retomber des bouclettes de ruban et d'entre-deux en guipure ou blonde.

Si la coiffure est en blonde, on peut remplacer l'un des flots de ruban par une grappe de fleurs prenant naissance parmi le coquillé de dentelle posé sur la galerie du peigne.

Nos chapeaux se portent plus que jamais très petits; on pourrait vraiment les appeler plutôt chaperons, car ils ne coiffent plus que le chignon et le dessus de la tête.

Chez Leroy et Albert, il y a des modèles d'une élégance du plus haut goût.

Figurez-vous, chères lectrices, l'effet produit par une ravissante coquille en velours Régina, abritant une belle chevelure noire; ce velours est drapé. Sur les plis sont posés trois rangs de feuilles en velours tour à tour unies ou voilées d'une feuille de guipure de Cluny blanche, calquée, comme forme, exactement sur celles en velours; ces trois traverses de feuillage sont, du bas, réunies par une coquille d'or, retenant une double barbe de dentelle-guipure retombant sur un nnage de tulle nuance Régina. Dans l'intérieur, vers le front, froufrou de tulle Régina semé de feuilles en guipure blanche, et coquille d'or au milieu de ce bandeau.

Un autre modèle est en tulle blanc, forme Empire, orné de côté par une ou deux plumes de paon, retenues par une large boucle en perles fines imitées. Le bavolet-bandeau est en tulle uni, entièrement recouvert de feuilles ovales en velours vert, ayant une perle en poire à chaque pointe.

Un autre modèle est de forme coquille. Un voile de tulle lamé or et semé d'une application de feuillage de rose vert prend naissance d'un côté, où un croissant d'or mat le retient, et traverse en se drapant sur le front, au bas duquel, de côté, on place un second croissant d'or mat plus mignon et accompagné de pampilles d'or. Ce voile ainsi disposé doit retomber presque sur l'épaule. Dans l'intérieur, bouillonné de tulle lamé et semé de feuilles. Un croissant d'or mat semble retenir un peu de côté une toffe de roses noisette toutes mignonnes ou une belle pervenche en velours mauve, à volonté.

Dans la maison Leroy et Albert, il y a aussi des coiffures ravissantes comme ses chapeaux.

Cette maison a disposé, pour chaque spécialité de vente, des salons, vrais cadres de jolies femmes, dont l'opnementation est tout élégante.

Les coiffures de fleurs ou de dentelle s'épanouissent au milieu de riches tentures de nuance douce et brillante tout à la fois. Les chapeaux les plus coquets tranchent sur un fond d'une nuance plus foncée très riche de teinte; effet de jour, effet de couleur; tout est dans les salons de la maison Leroy et Albert étudié artistement avec le plus grand soin. Comment peut-on ne pas être jolie au milieu de ces splendides miroirs bizeautés, encadrés d'une dentelle de feuillage d'or.

J'ai traversé aussi un tout coquet boudoir destiné aux coiffures en cheveux, boudoir où Leroy improvise de charmantes créations, où il fait renaître à son choix tous les styles de coiffure.

Du reste, qui peut mieux que Leroy disposer parmi coques ou boucles de cheveux, feuillage, fleurs ou ces riches aigrettes de brillants montées avec tant de goût dans la maison de MM. Ménard et Saivres.

Ne sait pas qui veut fixer un diadème ou ces mignonnes couronnes, insigne du degré de noblesse de maintes grandes dames, dont Leroy est le coiffeur.

Dans la maison Ménard et Saivres, il m'a été montré dernièrement un choix splen-

dide de ravissantes parures montées d'une façon tout artistique.

En cas de parures à choisir pour mariée, j'engage beaucoup mes lectrices à visiter la maison Ménard et Saivres ; en qualité de fabricants, ces messieurs sont, mieux que tout autre, en mesure de livrer de luxueux bijoux à des conditions exceptionnelles. Le brillant surtout est, dans cette maison, livré à des prix très avantageux.

Pour les mouchoirs, c'est toujours à Chapron qu'une élégante doit faire visite; il n'y a que ce grand spécialiste qui sache varier à l'infini les modèles d'un objet de si peu d'importance (aux yeux du vulgaire seulement), car si on reconnaît la femme vraiment comme il faut aux gants et aux chaussures, j'ajouterai aussi que le mouchoir est un indice qui ne trompe jamais.

Chapron sait faire des mouchoirs babillards comme une fillette de quinze ans, puis aussi des modèles ornementés avec le plus grand soin, modèles où, néanmoins, l'incognito est gardé à tous les coins, sauf l'incognito de la distinction et de l'élégance, ce sont de vrais mouchoirs en domino.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Bien que nous approchions rapidement de la saison des bals, nous ne voyons encore paraître aucun changement dans le genre de coiffure adopté sur la fin de l'hiver dernier.

Les styles grec et Empire sont toujours en faveur; du reste, il est à remarquer que les changements n'ont jamais lieu que lorsqu'on est en pleine saison, c'est-à-dire vers les mois de février et mars, alors que les divers essais tentés par les élégantes ont eu plus ou moins de succès dans les nombreuses soirées qui se donnent à cette époque.

En attendant, on continue à porter force nattes et frisures accompagnées de l'inimitable bandelette, que souvent on remplace avec avantage par de petites traverses de fleurs légères.

La seule nouveauté du moment est tout entière dans les chignons. On a abandonné les anciennes coques pour ne faire que des rouleaux formant coque, que l'on dispose dans tous les sens. Ce genre, très élégant, se fait surtout en faux avec des cheveux frisés, ce qui donne la facilité de l'arranger de cent façons différentes.

Certes, ce n'est pas moi qui voudrait critiquer tout ce qui pourra porter profit à notre état; mais cependant n'est-il pas permis de craindre, en voyant le postiche perfectionné à un tel point que les cheveux naturels deviennent inutiles, que nos clientes n'en viennent à se passer de nous? Que l'on y prenne garde! Nous arrivons tout doucement aux postiches de 1800 à 1816, lesquels n'étaient que des espèces de perruques, qui, toutes coiffées d'avance et même souvent ornées de fleurs et rubans, les femmes n'avaient qu'à poser elles-mêmes. Aussi, qu'était devenu, à ce moment, l'art de la coiffure? J'espère que je m'alarme à tort, mais je ne puis m'empêcher dire à mes confrères : Faites du postiche, mais arrangez-vous de façon que la cliente ait toujours besoin de vous pour le placer.

Coiffure ornée de marguerites (exécution. — Les cheveux sont attachés très haut; on sépare ensuite le bandeau en deux parties, et on relève celle du haut à la Chinoise; ceci fait, placez sur cette partie de cheveux un diadème de fleurs mélangées de frisures légères; arrangez ces frisures de façon qu'il en tombe quelques-unes sur le front et derrière le diadème, qui se trouve tout à fait enveloppé de frisures. La seconde partie du bandeau est relevée par-dessus l'extrémité du diadème.

Derrière, les cheveux sont attachés très haut; faites d'abord un petit nœud de trois coques tout à fait sur le sommet de la tête, ensuite une large coque-chignon ne descendant pas plus bas que l'oreille; placez entre le nœud et le chignon une branche de fleurs également mélangées de frisures. Terminez la coiffure par la pose d'une barrette au-dessus du nœud de coque.

Coiffure ornée d'une branche de roses (exécution). — Devant, les divisions sont faites un peu en pointe; séparez le bandeau en trois parties, que vous tournerez en rouleau dans le genre que j'ai décrit pour ma coiffure du mois dernier, puis vous placerez sur le front seulement deux ou trois petites boucles.

Derrière, les cheveux sont attachés en deux parties, dont une très haute; avec celle là, faites quatre petites coques garnissant tout le sommet de la tête. La partie du bas est ensuite séparée en six branches, dont on fait autant ce coques fortement crépées et roulées en dessus. Placez ensuite votre branche de fleurs ainsi qu'il est indiqué sur la gravure La longue branche qui tombe s'attache quelquefois sur l'épaulette de la robe.

J. SYR..T, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES.

—

Coiffure ornée de lierre (1 et 2). — Pour exécuter cette coiffnre, il faut faire une division ordinaire des cheveux, puis séparer les cheveux des bandeaux en deux parties; de la partie du haut, on en fait trois petites Marie-Stuart tournées en remontant vers la raie, puis on pose une traverse de petites frisures légères, de manière à ce que celles du devant retombent jusqu'à la naissance des cheveux sur le front; de la seconde partie des cheveux, on en fait un relevé tourné également en remontant. Pour le chignon, on lie les cheveux et on fait cinq coques, entre lesquelles on place de la frisure légère.

Coiffure Empire ornée d'une traînasse de petites roses (3). — Pour cette coiffure, il faut faire quatre boucles dites marteau et relever les cheveux des tempes en Marie-Stuart, puis placer des épingles-frisettes de manière à couvrir toutes les parties lisses. Pour le chignon, lier les cheveux et faire deux coques tournées un peu en remontont vers les oreilles. Placer un petit cache-peigne au milieu et une branche de petites frisettes pour garnir le cou.

PEILLON, *professeur.*

—

Avant de donner une coiffnre, chers lecteurs, je désirais qu'elle fût digne avant tout de la réputation du journal *le Bon Ton*; je désirais aussi qu'elle eût le cachet de la nouveauté, et, joint à cela, l'exécution facile, car il arrive parfois qu'une description aussi bien faite, quelle qu'elle soit, on n'arrive pas toujours à la reproduction exacte. Ainsi donc, sans trop s'écarter des règles ordinaires, vous pourrez arriver facilement à la reproduire aussi exactement que moi avec l'explication suivante (4 et 5) :

Les cheveux de devant sont ondulés sur le front et les tempes; les cheveux sont partagés à 5 ou 6 cent. du front; la raie du milieu est supprimée, et les cheveux sont attachés très haut, derrière; les cheveux sont partagés, devant, aux deux angles; vous réunissez dans vos mains cette partie du front, que vous crépez légèrement, et vous en formez un relevé; ayez soin de cacher l'excédant dans le relevé même. Cela fait, vous aurez préparé à l'avance une jolie touffe de frisures légères frisées, de manière à laisser un vide au milieu pour y poser l'ornement; de cette manière, la frisure se trouve faite aussi belle derrière comme devant. Si la personne a beaucoup de cheveux derrière, on peut placer un fort crépé pour former une grosse coque dite paysanne et une au dessus. La base de cette coiffure es un postiche léger et frisé; vous placez deux autres frisures montées graduellement entre l'oreille et le chignon, après avoir relevé les deux mèches des tempes et une autre touffe de frisures entre les deux coques de derrière, et ensuite l'ornementation.

AUBERT, *professeur.*

LA BARBE ET LES CHEVEUX

(Suite).

C'était une hilarité convulsive, sanglotante, qui ne s'arrêtait un instant que pour recommencer sur nouveaux frais, un de ces bons et francs rires qui nous prennent aux côtes, si bien que l'on se courbe en deux en s'écriant :

Oh! la rate! oh! la rate!

On a dit que chez nous tout finissait par des chansons; tel ne fut pas cependant le dénouement de l'exhilarant accès qui s'était emparé de la reine.

Non, bien au contraire.

D'une voix doucement railleuse, elle demanda compte au roi de son étrange mascarade. Sans doute c'était une épigramme, mais polie, mais courtoise, qui rentrait ses griffes et faisait pattes de velours. Savez-vous comment Louis VII prit ce badinage?

Au plus mal.

Le bourdaud. L'épithète peut sembler virulente; mais elle est bien méritée.

Aux gentillesses de l'épagneul, il ripostait par le pavé de l'ours.

Assurément, ce pauvre monarque n'eût pas passionné le fablier de Mme de la Sablière, le bonhomme Jean de la Fontaine. Eh! eh! pas si bonhomme parfois.

— Ma mie, répondit l'inculpé à son accusatrice, il vous messied de plaisanter sur d'aussi graves matières. Autant de mots, autant de sottises.

— Il ne messied jamais à une jolie femme de plaisanter, surtout de plaisanter sur de graves matières.

La philosophie est chose grave, et certes nul ne déraisonna plus agréablement que Ninon.

Après cette réponse, que fit Éléonore, elle divorça, ayant cru, dit-elle, se marier avec un prince, et n'ayant qu'un moine.

En 1152, l'hymen de la duchesse de Guyenne et du roi de France fut solennellement rompu, et six semaines après, Éléonore portait à Henri II, duc de Normandie, la Gascogne, le Poitou et la Saintonhe en dot.

Or, ce duc de Normandie devint roi d'Angleterre, et la possession de l'Aquitaine lui permit de déclarer la guerre à la France, guerre qui dura trois siècles et coûta la vie à six millions d'hommes.

Ainsi les terribles journées de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, des Harengs, les siéges de Calais, d'Orléans et de Compiègne, la captivité du roi Jean, pour la rançon duquel on donna aux Anglais le pays de Poitou, les fiefs de Thouars et de Belleville, les pays de Gascogne, Agénois, Périgord, Limousin, Cahors, Tarbes, Bigorre, Rouergue, Angoumois, en toute souveraineté, avec les hommages des seigneurs étant en iceux : Montreuil-sur-Mer, Ponthieu, Calais, Guines, Lie-Mery, Sangète, Aumes, Vales et Aunis, c'est-à-dire le tiers du royaume, plus une ronde somme de trois millions d'écus;

La France réduite au dérisoire royaume de Bourges;

Jeanne d'Arc brûlée sur un bûcher;

Tout cela, parce que Louis VII s'était fait couper les cheveux. Et que l'on vienne nier l'influence de la chevelure sur la civilisation.

A. RANDON.

LES COURS DE COIFFURE

Le 2 novembre, M. Durand et les professeurs de son école ont donné une grande soirée de coiffures; je ne l'ai su que le lendemain, c'est pourquoi je n'y ai pas assisté. Je me suis informé si j'avais beaucoup perdu, on m'a assuré que non, vu qu'il n'y avait qu'une poudre de bien faite. M. Demarets en était l'auteur. Ceux qui m'assuraient que je n'avais rien perdu se trompent beaucoup, parce qu'il est rare de voir une belle poudre; quant aux autres coiffures, c'étaient, en général, des poses de rubans sur des coiffures impossibles. Je n'avais qu'une chose à faire, c'était de me remémorer le cours dernier pour me rendre compte de ce qui s'est fait.

La socitété dite *l'Union des coiffeurs de Paris* vient d'ouvrir, par une brillante séance, ses classes de coiffure; mais comme beaucoup d'entre vous, chers lecteurs, ne savent pas que l'on a organisé une nouvelle société, je suis obligé d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

La société dont il est question a été formée par M. Valentin et quelques-uns d'entre nous. Après plusieurs séances, ayant pour but la formation du bureau, près de cinq cents adhérents ont signé l'approbation de ces statuts, et se sont constitués en société de secours mutuels de patrons et d'ouvriers coiffeurs.

Une gérance, dont le siége est rue Rameau 7, place Louvois, a pour but de fournir des ouvriers aux patrons qui en feront la demande, et de l'ouvrage aux ouvriers. Les placements se font gratis. La société donne les mêmes avantages que toutes les sociétés de secours mutuels. Il serait superflu d'entrer dans des détails plus longs, vu que l'on peut se les procurer en écrivant à la gérance.

Revenons au cours qui eut lieu le 7 novembre.

Près de six cents personnes assistaient à cette soirée. Les premiers coiffeurs de Paris devaient prêter leur concours et nous faire ce qu'il y a de plus nouveau en coiffures modernes.

Beaucoup de professeurs ont tenu rigoureusement parole; c'était le plus beau cours de la saison.

Les coiffures avaient en général le cachet du style grec Empire. Beaucoup de frisures légères, intercalées dans les chignons; devant encore des frisures, mais le tout bien agencé.

Les ornements se composaient de fleurs détachées et de petites couronnes posées sur le sommet de la tête; des toilettes très fraîches rehaussaient les coiffures, ce qui est toujours d'un bon effet.

Deux professeurs se sont abstenus de travailler : ce sont MM. Syret et votre serviteur. Comme mon devoir de chroniqueur est de dire les choses par leur nom, je dirai que vis-à-vis du public ils ont eu tort, et qu'une autre fois ils ne s'exposeront pas à encourir le blâme que je leur adresse; dans un article prochain, je ferai comprendre à mes lecteurs les vicissitudes des professeurs en général.

Nous avons à signaler les noms suivants qui se sont signalés par le bon style de leurs coiffures : MM. Dondel, Pascal et Brad.

Quelques-uns de ces Messieurs, outre la coiffure qu'ils devaient faire, en ont exécuté une seconde, parce qu'il y avait des modèles libres. Cette bonne volonté mérite des louanges; mais il est à remarquer que, lorsque l'on vient dans une soirée pour ne faire qu'une coiffure, et que le zèle vous en fait faire deux, on est susceptible de faire la deuxième bien moins jolie que la première; c'est bien naturel, puisque l'on n'avait pris ses dispositions que pour une. L'impromptu dans ces cas-là est une faute; c'est ce qui est arrivé à l'un des professeurs ci-dessus désignés.

La méthode des applaudissements est

passée en mode. Triste mode, vu que l'on en abuse. Celui qui travaille mal est souvent plus applaudi que celui qui fait bien.

Mais laissons ce petit détail pour apprendre à nos confrères qu'un cours oral a été prononcé par M. Monaire, posticheur, La grande expérience de ce professeur l'a fait écouter avec une grande attention de la part de l'auditoire.

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles de toutes les personnes présentes qui ont applaudi à cette innovation.

Le 10 suivant, M. Baumont et ses professeurs donnaient un grand concours salle Molière. Le personnel était moins nombreux ; mais c'était le vrai personnel des cours ordinaires; c'est ce que nous appelons les vrais amateurs. Nous n'avons pas perdu notre t mps en nous rendant à l'invitation de M. Beaumont.

Nous avons eu de très jolies poudres ; en donner les détails serait trop long à décrire; nous nous bornerons à signaler les noms qui se sont le plus distingués :

M. Pascal, une poudre Louis XVI.

M. Hugot, une poudre Louis XV, fin du règne.

M. Aubert, une coiffure Empire.

Plusieurs autres coiffures méritaient aussi d'être désignées. Nous avons eu aussi des coiffures qui dataient de plusieurs années.

En somme, si la saison continue, nous n'aurons pas perdu pour attendre, nous avons deux grands cours par semaine.

M. Durand et son école ont offert un bal précédé d'un cours. Mme *** dansait, coiffée en n'importe quoi, vis-à-vis de la dame d'un confrère ou de sa fille ; en face, la décence, la rigolbochomanie se livraient à des ébats excentriques ; c'est assez dire que nous renonçons à décrire les périodes de cette soirée.

Mme O. Dufour et M. Robert sont venus enfin offrir à la corporation un échantillon de leurs professeurs. Nommer de Bisterveld, Boutin, Maillot, Guyon, Pascal et Robert, c'est assez dire que ce devait être joli. Ces messieurs et leurs collègues ont certes rivalisé avec les autres écoles, et rendons-leur justice en leur disant que nous n'avons pas perdu pour attendre.

Les coiffures antiques, poudres et modernes se succédaient avec rapidité. L'ensemble était parfait ; c'est ce qu'il nous arrive peu souvent de dire.

Le 19 décembre prochain, une grande partie des professeurs de toutes les écoles de Paris convoqueront la corporation entière pour assister à une grande séance de coiffure, au bénéfice de M. Renouard. Nous avons l'espérance de voir tous nos abonnés.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, Piazza del Duomo, 20, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnée d'une des dernières bandes imprimées du Journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.